

**PAGES
MANQUANTES**

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.



La lb
 Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de ½ lb. et ¼ lb. 0.34
 Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44
 German's Sweet, ½ s. et ¼ bte de 6 lbs. 0.24
 Breakfast Cocoa, bte de 1/5, ¼, ½, 1 s., 12 lbs. to box et 5 lbs. tins. 0.39
 Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb. 0.21
 Chocolat sucré, Caracas, ½ et ¼ lb. cakes, bte de 6 lbs. 0.32
 Falcon Cocoa (Soda chaud ou froid), btes de 12 lbs., 1 lb. tins. 0.34

Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte 1.25
 Caracas Tablets, cartons 5c, 20 cartons prix sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED.

Farines préparées de Brodie La doz.
 Red XXX pqts de 6 lbs. 3.40
 Red XXX pqts de 3 lbs. 1.75
 Crescent pqts de 6 lbs. 3.20
 Crescent pqts de 3 lbs. 1.65
 Superb pqts de 6 lbs. 3.00
 Superb pqts de 3 lbs. 1.55

Buckwheat pqts de 3 lbs. 1.60
 Buckwheat pqts de 6 lbs. 3.10
 Buckwheat en cartons, douz. 1.00
 Griddle-Cake pqts de 6 lbs. 3.10
 Griddle-Cake pqts de 3 lbs. 1.60
 Pancake en cartons, douz. 1.00
 Cartons contenant ½ doz. paquets de 6 lbs. ou 1 doz. paquets 3 lbs., sans charge extra.

L. CHAPUT, FILS & CIE.

Montréal.

Thé Noir Ceylan "Owl"

La lb.
 No 5, 1 lb. 30 lbs. par cse 28c
 No 5, ½ lb. 30 lbs. par cse 29c
 No 15, 1 lb. 30 lbs. par cse 35c
 No 15, ½ lb. 30 lbs. par cse 36c
 No 30, 1 lb. 30 lbs. par cse 42c
 No 30, ½ lb. 30 lbs. par cse 43c

Thé Vert Ceylan "Owl"

La lb.
 No 10, ½ s. 30 lbs. par cse 30c

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.
 Empaqueté comme suit:
 Caisse de 96 paquets de 5c. \$3.20
 Caisse de 60 paquets de 1 lb. 3.20

Caisse de 120 paquets de ½ lb. 3.40
 Caisse de 30 } paq. mélangés, 1 lb. } 3.30
 " 60 } " " ½ lb. }

W. CLARK, LIMITED,

Montréal

Conserves La doz.
 Corned Beef compressé, ½ s \$1.75, 1s \$3.00, 2s \$5.50, 6s \$17.00, 14s 45.00
 Roast Beef, ½ s \$1.75, 1s \$3.25, 2s \$6.25, 6s 18.00
 Boeuf bouilli, 1s \$3.25, 2s \$6.25, 6s 18.00
 Veau en gelée, ½ s \$1.75, 1s \$3.25, 2s \$5.00, 6s 18.00
 Hachis de Corned Beef, ½ s \$1.75, 1s \$2.25, 2s 3.35
 Beefsteak et Oignons, ½ s \$1.75, 1s \$3.25, 2s 6.00



Saucisse de Cambridge, 1s \$3.00, 2s 5.00
 Pieds de cochon, sans os, ½ s \$1.75, 1s \$2.50, 2s 5.00
 Langues d'agneau, ½ s 2.50
 Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc, ½ s \$2.00, 1s 3.25
 Boeuf fumé en tranches, pots en

Saindoux Composé

JAING'S

Reconnu comme le meilleur sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

Matthews-Blackwell Limited

Rue Mill, MONTREAL.

LA NOURRITURE DES FOULES

Tout le monde doit manger, tout le monde achète les aliments les plus hygiéniques et les plus économiques. Vous pouvez aider chacun à faire des économies en vendant

la marque de haute qualité
THISTLE

**Haddeck fumé
 Poisson écaillé
 Kippered Herring**

Nous avons encore en mains un bon approvisionnement qui nous permet de remplir promptement tous ordres immédiats.

Les gens ont plaisir à manger les poissons "Marque Thistle" d'un goût délicieux et d'une saveur marine agréable, et les marchands trouvent plus profitable et plus facile de tenir cet article.

Les poissons fraîchement pêchés sont soigneusement choisis, nettoyés et mis en conserves dans l'usine la plus scientifiquement aménagée et la plus sanitaire. Ils sont mis dans des boîtes en fer blanc parfaitement hygiéniques et sans soudures de ½ et 1 livre. Quand on ouvre ces boîtes le poisson apparaît frais et appétissant.

Surtout pendant ce temps d'économie, les marchands peuvent augmenter leurs ventes et réaliser une bonne marge de profit sur ces qualités d'aliments de poissons.

Commandez-en à votre fournisseur.

ARTHUR P. TIPPET & COMPANY
 AGENTS. MONTREAL.

OEUFS

Producteurs et Expéditeurs : —

Vous avez besoin à cette saison de l'année de bons renseignements du marché, des encaissements rapides, les plus hauts prix.

Pour ceci, correspondez ou expédiez à

Gunn, Langlois & Cie, Limitée.

Principale Maison de Produits du Canada.

MONTREAL.



"COW BRAND" la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi bien connu de la bonne ménagère que le "Cow Brand." Il est fameux pour ses absolus résultats certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes

Prenez-en en stock, votre marchand en gros en a.

CHURCH & DWIGHT

Manufacturiers

LIMITED

MONTREAL.



L'Automobiliste — "Cette "Sentinelle Rouge" Bowser est certainement une belle addition à votre magasin."

Le Commis. — "Oui, elle nous a sauvé bien des pas."

L'automobiliste. — "Eh bien, elle vous a amené ma clientèle pour l'épicerie. Je trouve très commode de prendre mon épicerie tandis qu'on emplit le réservoir de mon auto."

Diantre ! Mais les Automobilistes sont bien exigeants !

Faites-les entrer dans votre magasin pour acheter de la gazoline ou de l'huile à cylindre et ils ne le quitteront pas avant d'acheter une quantité de fruits, bonbons, cigares, bouteilles de soda et de ginger ale, du saucisson de Bologne, fromage, biscuits secs et autres bonnes choses.

L'Enseigne de

BOWSER
ESTABLISHED 1885

les y amènera.

500.000 autos sont construits et vendus chaque année. Le commerce augmente à un taux extraordinaire. et les automobilistes ont appris que la pompe "Bowser" signifie : une gazoline pure et propre sur laquelle ils peuvent compter.

Le système Bowser vous apportera le commerce de gazoline dans votre localité et de plusieurs milles aux alentours.

Il coûte si peu. Il fait tant gagner que vous ne pouvez hésiter. Ecrivez maintenant pour de plus amples détails.

S. F. BOWSER & CO., Inc.

66-68 Avenue Fraser,

Toronto, Can.

Pompes fabriquées par des ouvriers Canadiens et vendues par des Marchands Canadiens
Bureaux de Ventes dans tous les Centres et représentants partout.

Détenteurs des brevets et fabricants originels de pompes étalon mesurant automatiquement à la main et par pouvoir, petits et grands réservoirs. Entrepôts de gazoline et d'huile et système de distribution. Mesures à enregistrement automatique pour conduits, système de filtrage et circulation d'huile, système de nettoyage à sec, etc.

Maison Etablie en 1885.

N'oubliez Pas



Que vous obtenez dans les Paquets "Salada" un thé meilleur que par toute autre source.



Nous protégeons le détailleur en garantissant la vente ou en lui remettant avec plaisir le plein prix coûtant à la livre.

Ce sont là nos termes réguliers de vente.

Noir ou . . .
Vert Naturel

En paquets scellés seulement. Jamais de vente en vrac.

Détaillé à 35c, 45c, 55c, 65c, par livre.

Prix de Gros chez "Salada" Montréal

| | |
|--|-------|
| verre, 1s \$1.50, 1s \$2.30, 1s 3s | 3.50 |
| Langue, jambon et pâté de veau, 1s | 1.30 |
| Jambon et pâté de veau, 1s | 1.20 |
| Viandes en pot épiciées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier, 1s \$0.50, 1s | 1.00 |
| Viandes en pots de verre, poulet, jambon, langue, 1s | 1.50 |
| Langues de boeuf, boîtes en fer-blanc, 1s \$2.75, 1s \$6.00 1 1/2s \$9.00, 2s | 10.50 |

| | |
|---|----------|
| Mince Meat, en tins cachetés hermétiquement, 1s \$1.25, 2s \$1.95, 3s \$3.00, 4s \$4.00, 5s | 5.00 |
| Mince Meat, en seaux, 25 lb., la lb. | 0.08 |
| Mince Meat, en cuves, 45 lb., la lb. | 0.07 1/2 |
| Mince Meat, sous verre, 1s | 2.25 |
| Plum Pudding, 1s \$1.90, 2s | 2.40 |
| Beurre de peanut Clark, sous verre, 1s \$0.95, 1s \$1.40, 1s | 1.85 |
| Beurre de peanut Clark, en jarres | |
| Beurre de peanut Clark, en seaux, 24 lbs., la lb. | 0.15 |
| Ketchup aux tomates de Clark, 12 oz. \$1.95, 16 oz. | 2.40 |
| Fèves au lard, ordinaires grande boîte, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s \$1.40, 6s \$4.50, 12s | 7.25 |
| Fèves au lard, sauce tomates, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s \$1.40, 6s \$4.50, 12s | 7.25 |
| Fèves au lard, Chili Flats, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s | 1.15 |
| Fèves au lard, Tomato Flats, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s | 1.15 |
| Fèves au lard, Plain Flats, 1s \$0.60, 2s \$1.00, 3s | 1.15 |
| Fèves végétariennes rôties, sauce tomates, grande boîte | 1.15 |
| Soupes concentrées "Château" de Clark, No 1 assorties | 0.05 |

J. M. DOUGLAS & Co.,

Montréal.

Bleu à laver "Sapphire". La lb.

Boîtes de 14 lbs., pqt de 1/2 lb. "Union", boîtes de 14 lbs., pqt de 1/2 et 1 lb. 0.10

WM. H. DUNN,

Montréal.

Edward's Soups
(Potages Granulés, Préparés en Irlande)
Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc.

| | |
|--|------|
| Paquets, 5c. Cartons 1 doz. par carton | 0.45 |
| Paquets, 5c. Boîtes 3 doz. chaque (assorties), par doz. | 0.45 |
| Canistres, 15c. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz. | 1.45 |
| Canistres, 25c. Boîtes 2 doz., deur, 8 oz., par doz. | 2.35 |

BORDEN MILK CO., LIMITED,

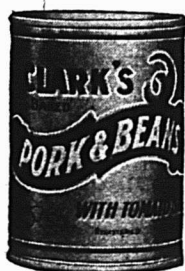
Montréal.

Liste de prix pour l'Est, Fort William inclus.

| | |
|-----------------------------------|------------|
| | Prix au |
| | Détaillant |
| Lait Condensé (sucré) | |
| Marque Reindeer (4 doz. par cse) | 6.25 |
| Marque Mayflower (4 doz. par cse) | 5.60 |
| Marque Clover (4 doz. par cse) | 4.85 |

Lait évaporé (non sucré)

| | |
|--|------|
| Marque Reindeer Jersey, Boîte de Famille (4 doz. par caisse) | 3.90 |
| Marque Reindeer Jersey, Boîte moyenne (4 doz. par caisse) | 4.50 |
| Marque Reindeer Jersey, Boîte d'hôtel (2 doz. par caisse) | 4.25 |



Langues de boeuf, pots de verre, 1 1/2s \$10.00, 2s 12.00

| | |
|---|------|
| Marque Reindeer Jersey, Gallon (½ douzaine par caisse) | 4.75 |
| Café (avec Lait et Sucre) | |
| Marque Reindeer (2 doz. par cse large) | 4.80 |
| Marque Reindeer (4 doz. par cse petite) | 5.50 |
| Cacao (avec Lait et Sucre) | |
| Marque Reindeer (2 doz. par cse) | 4.80 |
| Limite de fret: 50c par cwt. | |
| Conditions: Net 30 jours, sans escompte | |



| | |
|----------------------------------|------|
| Lait et Crèmes Condensés. | |
| St. Charles "Family" | 3.90 |
| St. Charles "Hotel" | 4.25 |
| Lait "Silver Cow" | 5.75 |
| "Purity" | 5.60 |



| | |
|-------------------------------------|------|
| Lait condensé. | |
| La cse | |
| Marque Eagle, 4 doz., chaque | 6.25 |
| Marque Gold Seal, doz., chaque | 5.60 |
| Marque Challenge, 4 doz., chaque | 4.85 |

Lait évaporé.

| | |
|---|------|
| Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque | 4.25 |
| Marque Peerless "Boite Haute", 4 doz., chaque | 4.50 |
| Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque | 3.90 |
| Marque Peerless "Petite Boite", 4 doz., chaque | 2 00 |

**CANADIAN FAIRBANKS-MORSE
CO., LIMITED.**

Montréal.

Yankee Cleaner.

| | |
|---|--------|
| Boite de 1 gallon | \$1.00 |
| Boite de ½ gallon | 0.60 |
| Boite de 1 pinte | 0.32 |
| Boite de 1 chopine | 0.20 |
| Dix pour cent d'escompte sur toute commande de douze boites assorties. | |

**THE CANADA STARCH CO., Ltd.,
Manufacturière de marques Edwards-
burg.**

| | |
|---|-------|
| Empois de buanderie. | |
| Canada Laundry Starch (caisse de 40 lbs.) | 0.06½ |
| Canada White Gloss (caisse de 40 lbs.) paquets de 1 lb. | 0.06½ |
| Empois No 1, Blanc ou Bleu (cais- ses de 48 lbs.), boites en carton de 3 lbs. | 0.07½ |
| Kegs No 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 lbs.) | 0.06½ |
| Barils No 1 (200 lbs.) | 0.06½ |
| Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 lbs.) | 0.07½ |
| Empois Silver Gloss (48 lbs.) en canistres de 6 lbs. | 0.08½ |
| Empois Silver Gloss en boites à coulisse de 6 lbs. | 0.08½ |
| Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 lbs.) | 0.07½ |
| Benson's Satin (28 lbs.) boites en carton de 1 lb., étiquette chromo | 0.07½ |
| Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse | 3.00 |

| | |
|--|-------|
| Benson's Enamel (eau froide) la caisse (20 lbs.) | 1.50 |
| Casco Potato Flour (20 lbs.) Celluloïd. | 0.10 |
| Boite contenant 45 boites en car- ton, par caisse | 3.60 |
| Empois de cuisine. | |
| W. T. Benson & Co.'s Celebrated Prepared Corn (40 lbs.) | 0.07½ |
| Canada Pure Corn Starch (40 lbs.) | 0.06½ |
| (Boite de 20 lbs. ½c en plus.) Crown Brand. Corn Syrup. | |

| | |
|------------------------------------|--------|
| Par caisse | |
| Boites de 2 lbs, 2 doz. en caisse | \$2.65 |
| Boites de 5 lbs, 1 doz. en caisse | 3.00 |
| Boites de 10 lbs, ½ doz. en caisse | 2.90 |
| Boites de 20 lbs, ¼ doz. en caisse | 2.85 |
| Lilly White. Corn Syrup. | |

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Par caisse | |
| Boites de 2 lbs, 2 doz. par caisse | \$3.00 |
| Boites de 5 lbs, 1 doz. par caisse | 3.35 |
| Boites de 10 lbs, ½ doz. par caisse | 3.25 |
| Boites de 20 lbs, ¼ doz. par caisse | 3.20 |

**DOMINION CANNERS LIMITED
Liste de prix No. 54**

| | | |
|--|----------|--------|
| Ces prix sont ceux du dé- tail, ceux qui achèteront de bonne heure, bénéficieront de 2½c. par douzaine. | Ontario | |
| | & Québec | |
| | Par doz. | Groupe |
| | A | B |
| Pointes d'asperges 2s | 2.30 | 2.32½ |
| Bouts d'asperges 2s | 1.45 | 1.47½ |
| Fèves Crystal Wax 2s | 1.02½ | 1.05 |
| Fèves Golden Wax, Midget, Auto 2s | | 1.25 |
| Fèves Golden Wax 2s | 0.92½ | 0.95 |
| Fèves Golden Wax 3s | 1.30 | 1.32½ |
| Fèves Golden Wax, gals. | 3.75 | 3.77½ |

Vous avez besoin d'un "Barr" !

Le Système de Régistre de Comptes Barr économise du travail, augmente l'efficacité, rend les collections plus faciles, donne la situation du compte du client au dernier achat ; c'est le plus pratique des Systèmes de Comptabilité actuellement sur le marché. Il possède les qualités spéciales, nouvelles et exclusives qui font faire économie de temps et de travail ; il réclame moins de place et est plus aisé et plus rapide à opérer. Il est construit en modèles de cabinet de plancher et de cabinet de comptoir pour contenir de 100 à 1000 comptes. Il vous faut le meilleur—installez donc le Barr.



Modèle Cabinet de Comptoir.—Fermé.

ECRIVEZ AUJOURD'HUI !

Cela ne vous engage à rien d'écrire pour demander de plus amples informations et obtenir une démonstration.

Barr Registers, Limited

Trenton, - Ontario.

Grande-Bretagne—Bureau-Chef : Dacre House, No 5
rue Arundel, Strand, Londres, W. C.
Manufacture : Birmingham, Ang.

E. N. GAGNIER,

139 rue Wellington, - SHERBROOKE.

Agent général pour la Province de Québec.

Avis Spécial aux Marchands

Le Système de Comptabilité Barr est une invention Canadienne *bonafide* entièrement protégée par de valides brevets. Il n'y a jamais eu de procédures légales de prises contre ces brevets, quoique tous les concurrents disent le contraire. Nous faisons cette déclaration car nous savons que quelques marchands ont été trompés et qu'on les a induits à acheter d'autres systèmes de comptabilité au moyen de ces "on-dit."

(Signé,)

BARR REGISTERS, LIMITED.

**Celles qui connaissent les
Planches à laver de Cane
les spécifient toujours**

**Parce qu'elles sont d'un prix modéré et
qu'elles donnent le meilleur service.**

Les planches à laver de C ne se tiennent dans une classe à part pour leur belle construction, leur qualité et leur durée, et, donnent un attrayant profit

Parmi les 13 différents modèles et qualités, vous en trouverez une qui répondra à vos désirs.

Si vous n'avez pas notre catalogue "d'articles en bois de Cane pour le jour de buanderie," nous serons heureux de vous en envoyer un.



**WM. CANE & SONS CO.
LIMITED.**

NEWMARKET, ONT.



Oui, Madame,

Le Sel

WINDSOR

est le meilleur

SEL DE TABLE

que nous tenions.

134

La Vie est un Vaste Champ de Bataille !

Chacun y est fatalement entraîné et pour y triompher il faut être armé et préparé dès le jeune âge.

**L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE
DE ST-HYACINTHE, QUE.**

fera de vos enfants de valides combattants solidement préparés à cette lutte pacifique qu'est la vie.

C'est un devoir pour les parents de faire donner à leurs enfants une instruction pratique qui leur permette de gagner immédiatement leur vie et de prétendre aux meilleurs emplois. Et c'est pour remplir ce devoir que beaucoup d'entre eux confient leurs enfants au professeur Lalime dont l'habileté à en faire des hommes capables et aguerris n'est plus à dire tellement elle est connue.

Témoignage pris parmi des centaines de lettres reçues chaque année

MATIERES ENSEIGNEES

Arithmétique, comptabilité, calligraphie, clavigraphie, sténographie anglaise et française, langues et correspondances anglaises et françaises, télégraphie appliquée, etc.

Livres fournis gratuitement.

Prix : } Cours complet, 10 mois, \$95.00
Par mois. \$10.00

L'ALLIANCE NATIONALE
57-Avenue Viger
Montréal

Monsieur B. Lalime,
J'ai eu l'occasion d'avoir comme employé aux bureaux de l'Alliance Nationale, des personnes ayant reçu leur instruction à votre Ecole Commerciale. Ces employés sont de ceux qui m'ont donné le plus de satisfaction...

Ce qui est surtout remarquable chez vos élèves, c'est leur formation générale, leur fermeté de caractère, l'esprit d'initiative et de discipline, si essentiel chez un employé de bureau semblent leur avoir été inculqués d'une manière parfaite.

(Signé) Chas. Duquette 2ème V. P. G. et Insp. en chef.

Prospectus envoyé franco sur demande.

**Ecole Commerciale Pratique Lalime Limitée
ST-HYACINTHE, P. Q.**

Le Beurre de Peanut CLARK



Ne contient absolument rien autre chose que des peanuts de premier choix avec du sel, préparés sous forme de beurre par les procédés les plus modernes — C'est un délicieux remplaçant pour la préparation des sandwiches ordinaires; il peut être aussi employé avec avantage pour remplacer le beurre ordinaire.

Une campagne d'annonce très étendue se développe en ce moment-ci et les épiciers feront bien d'acheter ce produit en prévision de la demande.

WILLIAM CLARK, Limited, Montreal

Le Prêt Immobilier, Limitée

CHAMBRE 30.

Edifice DANDURAND,

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine.

Phone Bell Est 5779

BUREAU DE DIRECTION:

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. La Vallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

Pour acheter une propriété ou pour vous bâtir inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agence dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

Lorsque vous arrangez votre vitrine, ayez soin de mettre le motif principal à la hauteur où il sera le mieux saisi par la vue du passant.

| | | |
|--|-------|-------|
| Fèves Lima 2s | 1.20 | 1.22½ |
| Fèves Red Kidney 2s | 0.97½ | 1.00 |
| Fèves Refugée ou Valentine (vertes) 2s | 0.92½ | 0.95 |
| Fèves Refugée (vertes) 3s | 1.30 | 1.32½ |
| Fèves Refugée, Midget, Auto 2s | | 1.25 |
| Fèves Refugée, gals. | 3.75 | 3.77½ |
| Betteraves, en tranches, rouge sang, Simcoe 2s | 0.97½ | 1.00 |
| Betteraves entières, rouge sang, Simcoe 2s | 0.97½ | 1.00 |
| Betteraves entières, rouge sang, Rosebud 2s | | 1.30 |
| Betteraves en tranches, rouge sang, Simcoe 3s | 1.32½ | 1.35 |
| Betteraves entières, rouge sang, Simcoe 3s | 1.37½ | 1.40 |
| Betteraves entières, rouge sang, Rosebud 3s | | 1.45 |
| Pois extra fins, tries, qualité 1 2s | 1.37½ | 1.40 |
| Pois Sweet Wrinkle, qualité 2, 2s | 0.97½ | 1.00 |
| Pois Early June, qualité 3, 2s | 0.95 | 0.97½ |
| Pois Standard, qualité 4, 2s | 0.92½ | 0.95 |
| Pois Sweet Wrinkle, qualité 2, gals. | 4.30 | 4.32½ |
| Pois Early June, qualité 3, gals. | 4.15 | 4.17½ |
| Pois Standard, qualité 4, gals. | 4.05 | 4.07½ |
| Epinars, table, 2s | 1.12½ | 1.15 |
| Epinars, table, 3s | 1.47½ | 1.50 |
| Epinars, tab'e, gals. | 4.52½ | 4.55 |

Fruits

| | | |
|--|------|-------|
| Bluets (Huckleberries), Standard 2s | 1.50 | 1.52½ |
| Bluets (Huckleberries), en conserves 2s | 1.80 | 1.82½ |
| Bluets (Huckleberries), Standard, gals. | 6.55 | 6.57½ |
| Cerises noires, sans noyaux, sirop épais, 2s | 1.90 | 1.92½ |
| Cerises noires, avec noyaux, sirop épais, 2s | 1.50 | 1.52½ |
| Cerises rouges, sans noyaux, sirop épais, 2s | 1.90 | 1.92½ |
| Cerises rouges, sans noyaux, sirop léger, 2s | 1.45 | |
| Cerises rouges, avec noyaux, sirop épais, 2s | 1.50 | 1.52½ |
| Cerises rouges, sans noyaux, gals. | 8.50 | 8.52½ |
| Cerises rouges, avec noyaux, gals. | 8.00 | 8.02½ |
| Cerises blanches, sans noyaux, sirop épais, 2s | 1.90 | 1.92½ |
| Cerises blanches, avec noyaux, sirop épais, 2s | 1.50 | 1.52½ |
| Groseilles noires, sirop épais, 2s | 1.45 | 1.47½ |
| Groseilles noires, en conserves, 2s | 1.75 | 1.77½ |
| Groseilles noires, Standard, gals. | 5.25 | 5.27½ |
| Groseilles noires, Solid Pack, gals. | 8.25 | 8.27½ |
| Groseilles rouges, sirop épais, 2s | 1.45 | 1.47½ |
| Groseilles rouges, en conserves, 2s | 1.75 | 1.77½ |
| Groseilles rouges, Standard, gals. | 5.25 | 5.27½ |
| Groseilles rouges, Solid Pack, gals. | 8.25 | 8.27½ |
| Gooseberries, sirop épais 2s | 1.45 | 1.47½ |
| Gooseberries, en conserves, 2s | 1.75 | 1.77½ |
| Gooseberries, Standard, gals. | 7.00 | 7.02½ |

CE SONT DES AMIS PREFERES
DE LONGUE DATE

Le Cacao et le Chocolat de Baker



Registered
Trade-Mark

Marque déposée sur
cette marque, véritable

sont toujours en demande, se vendent facilement et sont en tous points dignes de confiance. Vous n'avez avec eux aucun des ennuis de la vente.

FAITS SEULEMENT PAR

Walter Baker & Co.

LIMITED

ETABLIS EN 1780

MONTREAL, Can. DORCHESTER, Mass

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successors de CHS. LACAILLE & CIE.

EPICIERES EN GROS

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

CHOCOLAT "ELITE"

Non Sucré



DES EPICIERES

Pour tous les

Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. F.

J A TAYLOR, Agent, Montréal

RAPPELEZ-VOUS

qu'il est plus aisé de vendre des marchandises qui sont annoncées que des marchandises qui ne le sont pas. Nous vous donnons une généreuse assistance sur ce point.

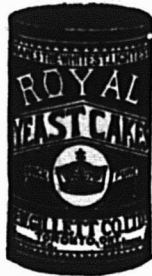
LES ALLUMETTES "EDDY" et autres articles "Eddy" sont annoncés de bonne façon depuis 1851 et sont devenus des amis pour tous les canadiens.

LE NOM DE "EDDY" sur tout article est synonyme de bonne valeur et de magnifique qualité d'usage.

SI PENDANT LA PERIODE DE GUERRE vous pouvez vous procurer un bon approvisionnement des articles Eddy, vous n'aurez aucune difficulté à les vendre.

| | | |
|---|------|-------|
| Gooseberries, Solid Pack, gals. | 8.75 | 8.77½ |
| Lawtonberries (Blackberries), sirop épais, 2s | 1.95 | 1.97½ |
| Lawtonberries, sirop léger, 2s | 1.45 | |
| Lawtonberries, en conserves, 2s | 2.15 | 2.17½ |
| Lawtonberries, Standard, gals. | 7.05 | 7.07½ |
| Framboises noires, sirop épais, 2s | 1.95 | 1.97½ |
| Framboises noires, sirop léger, 2s | 1.45 | |
| Framboises noires, en conserves, 2s | 2.15 | 2.17½ |
| Framboises noires, Standard, gals. | 7.05 | 7.07½ |
| Framboises noires, Solid Pack, gals. | 9.30 | 9.32½ |
| Framboises rouges, sirop épais, 2s | 1.95 | 1.97½ |
| Framboises rouges, sirop léger, 2s | 1.45 | |
| Framboises rouges, en conserves, 2s | 2.15 | 2.17½ |
| Framboises rouges, Standard, gals. | 7.30 | 7.32½ |
| Framboises rouges, Solid Pack, gals. | 9.30 | 9.32½ |
| Rhubarbe, en conserves, 2s | 1.55 | 1.57½ |
| Rhubarbe, en conserves, 3s | 2.30 | 2.32½ |
| Rhubarbe, Standard, gals. | 3.55 | 3.57½ |
| Fraises, sirop épais, 2s | 2.15 | 2.17½ |
| Fraises, en conserves, 2s | 2.30 | 2.32½ |
| Fraises, Standard, gals. | 7.55 | 7.57½ |
| Fraises, Solid Pack, gals. | 9.80 | 9.82½ |
| Quantité réduite. | | |
| Pois, Standard, 2s, par boîte d'une douzaine | | 0.82½ |

R. W. GILLETT COMPANY LIMITED Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîte 36 paquets à 5c . . . la boîte \$1.15

Lessive en Poudre de Gillett.

La case
4 doz. à la caisse \$3.50
3 caisses 3.40
5 caisses ou plus 3.35



Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alur.



La doz.
6 doz. de 5c . . . \$0.50
4 doz. de 4 oz. . . 0.75
4 doz. de 6 oz. . . 1.00
4 doz. de 8 oz. . . 1.30
4 doz. de 12 oz. . . 1.80
2 doz. de 12 oz. . . 1.85
4 doz. de 16 oz. . . 2.25
2 doz. de 16 oz. . . 2.30
1 doz. de 2½ lbs . . 5.30
½ doz. de 5 lbs . . 9.60
2 doz. de 6 oz. } à
1 doz. de 12 oz. } la Case
1 doz. de 16 oz. } \$6.00

Vendue en canistres seulement.
Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



Soda "Magic" la Case

No. 1 caisse 60 ppts de 1lb. 2 85
5 caisses. 2 75
No. 5 caisses
100 ppts de 10 oz. 2.90
5 caisses 2 80

Bicarbonate de soude supérieur de "Gillett"

Caques de 100 lbs., par caque. . \$2 75
Barils de 400 lbs., par baril . . 7.00



Crème de Tartre de "Gillett"

¼ lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) . . .
½ lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) . . .

4 doz. ppts., ¼ lb. . . . { ashor- }
2 doz. ppts., ½ lb. . . . { tis. }
½ lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse)
1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse)
5 lb. canistres carrées (½ doz. dans la caisse)
10 lb. boîtes en bois
25 lb. seaux en bois
100 lb. barils
360 lb. barils

Pas de cotations actuellement par suite de l'état de guerre.

La campagne de publicité qui se poursuit actuellement assure aux marchands qui tiennent

LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

une vente rapide et de bons profits. Quelle que soit la cause des maux de tête, il n'y a pas de remède qui atteigne le siège du mal aussi rapidement et avec autant d'efficacité que les Poudres Nervines de Mathieu

POUDRES NERVINES DE MATHIEU

Pour toutes les Maux de Tête et Névralgies

Essayez vous-mêmes les Poudres Nervines de Mathieu à nos frais au moyen du coupon ci-joint si vous ou quelqu'un de votre famille souffrez de maux de tête.

Veillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

LA CIE J. L. MATHIEU,
Propriétaire.
Sherbrooke, . . . P. Q.

MM. L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.
Dépositaires en Gros. Montréal, P. Q.

Nom.....
De.....
(Nom de la maison de commerce)
Rue.....
Ville ou village.....
Province.....

Gratuits Bas et Chaussettes en Soie Américaine GARANTIS.

Notre désir est de vous faire connaître ces Bas et Chaussettes.

Ils ont triomphé de l'épreuve que d'autres n'ont pu supporter—Ils donnent au pied le confort véritable—Ils n'ont pas de coutures qui risquent de se découdre—Ils ne s'élargissent pas et ne se déforment pas, car ils sont tricotés dans leur forme et non pressés dans cette forme. Ils sont GARANTIS pour leur finesse, pour leur style, pour leur supériorité de matière et de façon, sont absolument sans défauts; ils seront portés six mois sans se trouer ou remplacés par de nouvelles paires gratis.

NOTRE OFFRE GRATUITE.

A quiconque vous adresse 50c pour couvrir les frais d'envoi, nous enverrons, droits payés, absolument gratis :

Trois paires de nos fameuses CHAUSSETTES EN SOIE AMERICAINE pour hommes, avec garantie écrite, n'importe quelle couleur, ou

Trois paires de nos BAS POUR DAMES, en noir, tan ou blanc, avec garantie écrite.

NE PERDEZ PAS DE TEMPS— Cette offre expirera dès que nous aurons choisi un marchand dans votre localité. Spécifiez la grandeur et la couleur désirées.

The International Hosiery Co.,
21 rue Bittner,
Dayton, Ohio, U. S. A.

La Farine Préparée de Brodie

Vous Conserve Vos Clients.

Toujours digne de confiance, elle est préférée à toutes les autres farines.

UN BON VENDEUR.

Voyez le coupon des épiciers dans chaque carton.

Brodie & Harvie, Limited.

14 et 16 Rue Bleury,

Tél. Main 436.

MONTREAL

N. K. FAIRBANK COMPANY LIMITED Montréal



| | |
|---|-------|
| Prix du Saindoux | |
| Composé, Marque BOAR'S HEAD. F. O. B. Montréal. | |
| Tinettes 60 lb. | 0.11 |
| Tierces | 0.10½ |
| Seaux en bois, 20 lbs. | 0.11½ |
| Chaudières, 20 lbs. | 0.10½ |
| Caisses, 3 lbs., 20 à la caisse | 0.11½ |
| Chaudières, 5 lbs., 12 à la caisse | 0.11½ |
| Caisses, 10 lbs., 6 à la caisse | 0.11½ |

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée, Montréal



| | |
|---------------------------|----------|
| Prix du Saindoux | |
| Composé, Marque EASIFIRST | |
| Tinettes 60 lb. | 0.10½ |
| Tierces | 0.10½ |
| Seaux en bois, 20 lbs. | 2.25 |
| Chaudières, 20 lbs. | 2.15 |
| Caisses, 5 lbs. | lb. 0.12 |
| Caisses, 3 lbs. | lb. 0.12 |
| Caisses, 10 lbs. | lb. 0.12 |
| Pains moulés d'une livre | 0.12½ |

HENRI JONAS & CIE Montréal.

| | | |
|---|------|-------|
| Pâtes alimentaires "Bertrand" La lb. | | |
| Macaroni "Bertrand" | | |
| Vermicelle " | | |
| Spaghetti " | | |
| Alphabets " | | |
| Nouilles " | | |
| Coquilles " | | |
| Pet. tes Pâtes " | etc. | |
| Extraits Culinaires "Jonas" La doz. | | |
| 1 oz. Plates Triple Concentré | | 0.88 |
| 2 oz. " " | | 1.67 |
| 2 oz. Carrées " " | | 2.00 |
| 4 oz. " " | | 3.50 |
| 8 oz. " " | | 6.59 |
| 16 oz. " " | | 12.67 |
| 2 oz. Rondes Quintessences | | 2.09 |
| 2½ oz. " " | | 2.34 |
| 5 oz. " " | | 4.00 |
| 8 oz. " " | | 7.00 |
| 8 oz. Carrées " " | | 7.00 |
| 4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri | | 4.00 |
| 8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri | | 7.92 |
| 2 oz. Anchor Concentré | | 1.05 |
| 4 oz. " " | | 1.88 |
| 8 oz. " " | | 3.17 |
| 16 oz. " " | | 6.34 |

Pas de cotations pendant le temps de la guerre.

EGOLE POLYTECHNIQUE

Examen d'Admission 1915

Cours préparatoire division des ingeni urs et division des architectes :

1ère Session, 1er juin.

2e Session, 1er septembre.

Pour détails et prospectus, s'adresser au directeur de l'Ecole Polytechnique, 228 rue St-Denis, Montréal.

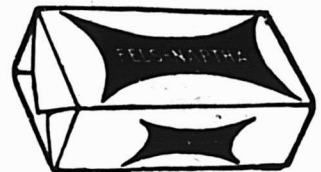
Dans toute classe

de marchandise, il en existe toujours une qui est la "meilleure".

Dans le savon de buanderie, c'est le FELS-NAPHTA.

Ce qui le démontre d'un façon indéniable est l'approbation unanime de la plupart des ménagères.

Lorsque vous passez votre commande de savon, M. l'Épiciier, assurez-vous qu'on vous livre bien du FELS-NAPHTA.



St. Lawrence Sugar

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons pu répondre à l'affluence des commandes et que nous faisons à présent des envois rapides.

UNE AUTRE RAISON

Pour laquelle vous devriez employer

Les Sacs Continental pour Epicerie.

Non seulement nos Sacs sont antiseptiques et ont les fonds les plus parfaits qu'on ait jamais manufacturés, mais ils sont comptés au moyen du plus récent mécanisme spécial, ce qui assure le total complet et le nombre maximum de sacs parfaits dans chaque paquet.

Si votre marchand en gros ne tient pas les **SACS CONTINENTAL**, n'en acceptez pas d'autres mais envoyez vos commandes aux

DISTRIBUTEURS :

ONTARIO—The Continental Bag and Paper Ltd, Ottawa et Toronto. Walter Woods and Co., Hamilton.
MANITOBA, ALBERTA, SASKATCHEWAN—Walter Woods and Co., Winnipeg.
NLLE ECOSSE, ILE DU PRINCE EDOUARD, ILE DU CAP BRETON—Thomas Flanagan, Upper Water St. Halifax.
NOUVEAU BRUNSWICK—J. Hunter White, Agent, Marché du Nord, St-Jean.
COLOMBIE ANGLAISE—Smith, Davidson & Wright Ltd, Vancouver.
PROVINCE DE QUEBEC—The Continental Bag & Paper Co. Ltd. 584 rue St-Paul, Montréal.

The Continental Bag & Paper Co., Ltd.

SEULS MANUFACTURIERS

OTTAWA,

CANADA.

Soixante-Six Pour Cent

D'après les dernières statistiques, les prix de détails des principaux articles alimentaires ont augmenté de soixante-six pour cent en 14 ans. Le prix du

Shredded Wheat

pendant tout ce temps-là est resté le même, et il est aussi fortifiant et nourrissant qu'il l'était il y a 14 ans—un aliment de blé complet, parfait et sain. Vous pouvez aider vos clients à résoudre le problème du haut coût de la vie, en leur parlant du Shredded Wheat. Deux Biscuits, avec du lait chaud ou de la crème et un peu de fruits fourniront toute la nutrition volue pour une demi-journée de travail, au coût de quatre ou cinq cents.

Le **TRISCUIT** est la gaufrette de Shreded Wheat—une rôtie de froment croustillante, de bon goût et saine—délicieux avec du beurre, fromage ou marmelade.

Le Biscuit de Shredded Wheat est emballé dans des caisses inodores de sapin, lesquelles peuvent se vendre vite à 10 ou 15 cents, ajoutant ainsi aux profits de l'épicerie.

Fait par

The Canadian Shredded Wheat Co. Limited

Niagara Falls,
Ont.

Bureau de Toronto :

49 rue Wellington Est

(55-A)



| | |
|--|-------|
| 2 oz. Golden Star "Double Force" | 0.84 |
| 4 oz. " " " " " " | 1.50 |
| 8 oz. " " " " " " | 2.84 |
| 16 oz. " " " " " " | 5.00 |
| 2 oz. Plates Soluble | 0.84 |
| 4 oz. " " " " " " | 1.50 |
| 8 oz. " " " " " " | 2.84 |
| 16 oz. " " " " " " | 5.00 |
| 1 oz. London | 0.55 |
| 2 oz. " " " " " " | 0.84 |
| Extraits à la livre de \$1.10 à | 4.00 |
| Extraits au gallon de \$7.00 à | 25.00 |
| Mêmes prix pour extraits de tous fruits. | |

Moutarde Française "Jonas" La gr.

| | | |
|----------------|--------------------|-------|
| Pony | 2 doz. à la caisse | 8.40 |
| Small | 2 " " " " | 7.80 |
| Medium | 2 " " " " | 10.80 |
| Large | 2 " " " " | 12.00 |
| Tumblers | 2 " " " " | 10.80 |
| Mugs | 2 " " " " | 13.20 |
| Nugget | 2 " " " " | 13.20 |
| Athenian | 2 " " " " | 13.20 |
| Gold Band Tu. | 2 " " " " | 13.80 |
| No. 64 Jars | 1 " " " " | 18.00 |
| No. 65 " " | 1 " " " " | 21.00 |
| No. 66 " " | 1 " " " " | 24.00 |
| No. 67 " " | 2 " " " " | 13.20 |
| No. 68 " " | 1 " " " " | 15.00 |
| No. 69 " " | 1 " " " " | 24.00 |
| Molasses Jugs | 1 " " " " | 21.00 |
| Jarres 1 gal. | 1 " " " " | 36.00 |
| Jarres 1/2 " " | 1/2 " " " " | 54.00 |

Vernis à chaussures La doz.

| | | |
|---------------------------------------|-------------------|------|
| Marque Froment | 1 doz à la caisse | 0.75 |
| Marque Jonas | 1 " " " " | 0.75 |
| Vernis militaire à l'épreuve de l'eau | | 2.00 |

MATTHEWS-BLACKWELL, LIMITED Montréal, Canada.



Lard en baril

| | |
|--|-------|
| Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, brl. 35/45 | 30.00 |
| Lard pesant, Marque Frontenac Short Cut, 1/2 brl. | 15.50 |
| Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, brl. 45/55 | 30.00 |
| Lard pesant, Marque Champlain Short Cut, 1/2 brl. | 15.50 |
| Lard pesant, Marque Nelson, désossé, tout gras, brl. 40/50 | 32.00 |
| Lard clair, Marque Nelson, pesant, 1/2 brl. | 16.50 |
| Marque Dorchester | none |
| Marque Dorchester, 1/2 brl. | none |

Saindoux Composé

| | |
|--|----------|
| Tierces, 375 lbs. | 0.10 1/2 |
| Boîtes 50 lbs. net (doubleure parchemin) | 0.10 1/2 |
| Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée) | 0.10 1/2 |
| Seaux en fer. 50 lbs. | 0.10 1/2 |
| Seaux de bois, 20 lbs. net \$2 15 | 0.10 1/2 |
| Caisses 10 lbs. tins. 60 lbs. en caisses, bleu | 0.11 |
| Caisses 5 lbs. tins. 60 lbs. en caisses, bleu | 0.11 1/2 |

| | |
|---|-----------------|
| Caisses 3 lbs. tins, 60 lbs., en caisses | 0.11 1/2 |
| Briques de saindoux, 60 lbs., en caisse | 0.12 |
| Saindoux garanti pur | |
| Tierces, 375 lbs. | 0.14 |
| Boîtes, 50 lbs., net (doubleure parchemin) | 0.14 1/2 |
| Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée) | 0.14 1/2 |
| Seaux de bois, 20 lbs., net (doubleure parchemin) | \$2.90 0.14 1/2 |
| Seaux en fer-blanc, 20 lbs. brut | \$2.80 0.14 |
| Caisses, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisse rouges | 0.14 1/2 |
| Caisses, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses rouges | 0.15 |
| Caisses, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse | 0.15 |
| Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs., en caisse | 0.15 1/2 |
| Viandes fumées Marque "Anchor" | |
| Jambons: Première qualité. | |
| Extra gros, 25 à 40 lbs. | 0.16 |
| Gros, 20 à 25 lbs. | 0.18 |
| Moyens, 12 à 20 | 0.19 |
| Petits, moins de 8 à 15 lbs. | 0.20 |
| Jambons désossés, roulés, gros 18 à 25 lbs. | 0.19 |
| Jambons désossés, roulés, petits 12 à 18 lbs. | 0.20 |
| Bacon, Spécial Rose Brand | 0.24 |
| Bacon Anchor Brand, à déjeuner, sans os, choisi | 0.20 |
| Bacon Windsor, dos pelé | 0.25 |
| Petit bacon roulé, épicé, désossé, 8 à 12 lbs. | 0.17 |
| Cottage Rolls de 4 lbs. | 0.18 1/2 |
| Saucisses | |

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Bologna (Bondon de Boeuf) | 0.10 |
| Bologna (Enveloppe cirée) | 0.09½ |
| Brunswick | 0.12 |
| Frankfurts | 0.11 |
| Polish | 0.10 |
| Saucisses fraîches. | |
| Saucisses de porc, tripes de porc | 0.09½ |
| Saucisses de porc, tripes de mouton | 0.10½ |
| Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb. | 0.10½ |
| Saucisses de fermier | 0.10 |
| Boudin blanc anglais | 0.07½ |
| Boudin noir anglais | 0.08 |

JOHN P. MOTT & CO.

| | |
|-------------------------|-------------|
| Elite, per doz. | 0.00 |
| La lb. | |
| Prepared Cocoa | 8.28 |
| Breakfast Cocoa | 0.36 |
| No 1 Chocolate | 0.30 |
| Diamond Chocolate | 0.24 |
| Navy Chocolate | 0.29 |
| Cocoa Nibbs | 0.35 |
| Cocoa Shells | 0.05 |
| Confectionery Chocolate | 0.18 à 0.30 |
| Plain Chocolate Liquors | 0.18 à 0.35 |
| Vanilla Stick | la gr. 1.00 |

SAVON.

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.

**SNAP CO., LTD.,****Haricots**

| | |
|---------------|------|
| Montréal | |
| Snap Hand | |
| Cleaner | |
| Cse de 3 do | 3.60 |
| Cse de 6 doz. | 7.20 |
| 30 jours. | |

| | |
|----------------------------------|-------|
| Verts Extra Fins, ½ flac., 40 s. | 10.00 |
| Verts Fins, ½ kilo, 100 s. | 12.50 |
| Verts Fins, 1 kilo, 50 s. | 12.00 |
| Verts Moyens, ½ kilo, 100 s. | 8.50 |
| Verts Coupés, ½ kilo, 100 s. | 8.50 |

Divers

| | |
|------------------------------------|-------|
| Côtes de Céleri, ½ kilo, 100 s. | 9.00 |
| Côtes de Céleri, 1 kilo, 50 s. | 8.50 |
| Céleri (pieds), ½ kilo, 100 s. | 11.00 |
| Fonds d'Artichauts, ½ kilo, 100 s. | 33.00 |
| Salsifis, ½ kilo, 100 s. | 12.50 |

Soupes.

| | |
|----------------------------------|-------|
| Oseille, ½ kilo, 100 s. | 10.00 |
| Crème de Céleri, ½ kilo, 100 s. | 7.50 |
| Cerfeuil Vert, ½ kilo, 100 s. | 10.00 |
| Purée de Tomates, ½ kilo, 100 s. | 11.50 |

Huile d'Olive "Minerva"

| | |
|------------------------------|------|
| Caisse 12 bout., litre | 8.00 |
| Caisse 12 bout., qrts. | 7.00 |
| Caisse 24 bout., pts. | 7.50 |
| Caisse 24 bout., ½ pts. | 5.00 |
| Caisse 48 estagnons, ¼ gall. | 3.00 |

Savons de Castille

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| Le Soleil 72% d'huile d'Olive. | Caisse |
| Caisse de 200 morc. de 3½ oz. | 5.50 |
| Caisse de 12 barres de 3 lbs. | 0.11½ |
| Caisse de 25 barres de 11 lbs. | 0.11 |

La Lune 65% d'huile d'Olive

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Caisse de 25 barres de 11 lbs. | 0.09½ |
| Caisse de 50 morc. carrés de 12 oz. | 5.00 |
| Caisse de 12 barres, 3 lbs. | 0.10 |

ARTHUR P. TIPPET & CO., Montréal.**Lime Juice "Stowers"****La cse**

| | |
|----------------------------|-----------|
| Lime Juice Cordial, 2 doz. | pts. 4.00 |
| Lime Juice Cordial, 1 doz. | pts. 3.50 |
| Double Refi, lime juice | 3.50 |

AGENCES**LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,****Légumes importés****"LE SOLEIL"**

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Asperges | C/S |
| En Branches Géantes, bocal, 16 s. | 11.00 |
| En Branches Géantes, 1 kilo, 50 s. | 26.00 |
| En Branches Grosses, ½ kilo, 100 s. | 25.00 |
| En Branches Grosses, 1 kilo, 50 s. | 24.50 |
| En Branches Extra, 1 kilo, 50 s. | 23.00 |
| Coupées sur Extra, 1 kilo, 50 s. | 22.00 |

Flageolets

| | |
|----------------------------|-------|
| Extra Fins, 1 kilo, 40 s. | 14.00 |
| Extra Fins, ½ kilo, 100 s. | 14.50 |
| Moyens, ½ kilo, 100 s. | 12.00 |



Les femmes sont ordinairement difficiles à satisfaire, mais la poudre **Gold Dust** satisfait toujours. Le brillant des pots et bassins rend la ménagère heureuse et elle retourne à votre magasin pour avoir d'autre **Gold Dust**. Les clientes satisfaites et les profits extra vont en se tenant par la main.

Recommandez la **GOLD DUST**—Chaque vente signifie une autre.

"Let the Gold Dust Twins do your work"

(Laissez les Jumeaux Gold Dust faire votre travail)

The N. K. Fairbank Company Limited.

MONTREAL.

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE TROIS-RIVIERES.**Ventes.**

Vve Jos. Carufel à Joseph Diamond, Shawinigan Falls; Joseph Dubois à Alcide Thibaudeau, Shawinigan Falls; Louis et Jos. Chevalier à Wilfrid Vincent, Shawinigan Falls; Ozani Lampron à Théodore Philibert, Ste-Flore; Théodore Philibert à Arthur Vincent et al., Ste-Flore; Arthur Gélinas à Geo. A. Weber, Ste-Flore; Adélarde Pelletier à Geo. A. Weber, Ste-Flore; Théodore Vincent à Geo. A. Weber, Ste-Flore; Théodore Lupien à Geo. A. Weber, Ste-Flore; Dame Achille Dumont à Guillaume Courtois, Trois-Rivières; Adam Gélinas à Alfred Désilets, Trois-Rivières; Lanctot Realty Co. à Hyppolite Lepage, Trois-Rivières; Elisée Philias Grenier à Hilarion Lavergne, St-Barnabé; Alph. Marchand à J. O. Lacoursière, Trois-Rivières; Shérif de Trois-Rivières à Succession Joël Leduc; Shérif de Trois-Rivières à Alfred Bournival, St-Elie.

Nestor Fagnan à F. X. Valiquette & Cie, Shawinigan Heights; Godfroi Levesque à Achille Ricard, Trois-Rivières; Alex. Houleston à Adolphe Allard, Trois-Rivières; Ls. P. Sauvageau à Léon Béliveau, Trois-Rivières; Shérif de Trois-Rivières à Frs. Gélinas et L. N. Jourdain, Trois-Rivières; Arthur Hébert à G. A. Fréchette, par. de Trois-Rivières; J. H. Tardif à Marcel Robin, par. de Trois-Rivières; Shérif de Trois-Rivières à Edmond Bourassa et al., Caxton; Daniel Loranger à Edmond Lacombe, Sainte-Flore; Wellie Lacombe à Amable Bastien, Belleau; Phi. Lafrenière à Josaphat

Beaulieu, Ste-Flore; Philias Déry à Arthur Vincent, Ste-Flore; Flore Ferron à Corporation de Trois-Rivières, Trois-Rivières.

Rétrocession.

Wilbrod et Victor Mayer à Achille Pagé, Shawinigan Falls.

Obligations.

Adélarde Tremblay à Joseph Cormier, Shawinigan Falls; Arthur Beaudry à Séverin Beaudry, St-Elie; Octavien Houle à Jérémie Goulet, Shawinigan Falls; Maurice Garceau à Paul Garceau, St-Elie; Ls. Geo. Laperrière à Frédéric Hould, Ste-Flore; Victor Gélinas à J. Edm. Julien, Ste-Flore; Victor Petit à Vve Ed. Ferron, Grand'Mère; Wilfrid Vincent à Frédéric Hould, Shawinigan Falls; J. W. Bellemare à Rév. Dionis Gélinas, St-Barnabé; Joseph St-Onge à Alfred Bergeron, St-Boniface.

Jos. Lessard à F. F. Farmer, Trois-Rivières; Adolphe Allard à Thomas Caron, Trois-Rivières; Léon Béliveau à Flavie Labarre, Trois-Rivières; Herman Chaine à Fortunat Lord, Trois-Rivières; C. N. Deblois à Rév. Ths. Caron, Trois-Rivières; Wilson Matton à Dame Adélarde Lupien, Grand'Mère; Philippe Gélinas à Arthur Normandin, Grand'Mère; Adolphe Lamy à Emile Hamel, Shawinigan Falls; F. X. Y. Berlinguet à Dame Annie Désilets, Trois-Rivières; Adolphe Pellerin à Corinne Blais, Trois-Rivières; Vve W. Alran à Vve Jos. Alran, Trois-Rivières.

Mariages.

Alfred Gélinas à Rose Béatrice Ricard;

St-Barnabé; A. P. Debeaujour à Marie Graille, Trois-Rivières; J. C. Gélinas à Eugénie Teasdale, St-Boniface.

Hervez Rompré à Antonia Godin, St-Mathieu; J. W. Luckerhoff à Lucienne Giroux, Trois-Rivières.

Donation.

Vve Ernest Bellemare à Phydime Bellemare, Yamachiche.

Moise Hubert à Clodomir Hubert, Grand'Mère; E. F. Plouffe à Hromisdas Plouffe, par. de Trois-Rivières.

Transports.

Freddy Bastien à J. H. Nap. Désaulniers, Shawinigan Falls; J. H. Nap. Désaulniers à Joseph Cormier, Shawinigan Falls.

Rév. Ths. Caron à Caisse Populaire St-Maurice, Trois-Rivières; Dame W. Dubois à Nap. Désilets, Trois-Rivières.

Jugements.

Genest et Cloutier vs. Rodolphe Giroux, Trois-Rivières, \$14.25; Phi. Boisvert vs. Hy. Lésperance, Trois-Rivières, \$5.98; The Levy Bros. Co. vs. J. A. Caron, Trois-Rivières, \$51.16; Adélarde Lafontaine vs. Ls. Langevin, Shawinigan Falls, \$27.25; A. E. Paquette vs. J. E. Laramée, Shawinigan Falls, \$55.00; H. H. Guay vs. N. Béliveau, St-Léonard, \$48.46; Anthyme Raymond vs. Jos. Garceau, Grand'Mère, \$40.00; Alf. Sauvageau

(A suivre page 31.)

A LA DEMANDE GENERALE

La Bière **Frontenac**

EST MISE EN GROSSES BOUTEILLES !

LA MEME BIÈRE (Etiquette Rouge)

dont la réputation d'excellence est répandue par tout le pays, se vend maintenant en deux grandeurs de bouteilles

DEMI-BOUTEILLES

En cartons de six bouteilles, tels que vendus jusqu'à présent

GROSSES BOUTEILLES

LA BOUTEILLE NOIRE USUELLE.

G A R A N T I E

Cette bière est un des meilleurs types de la véritable BIÈRE ALLEMANDE. Son goût est exquis. Et ses propriétés toniques, digestives et nutritives sont parfaites.

Elle est faite exclusivement avec du malt et du houblon de qualité supérieure, IMIORTÉS D'ALLEMAGNE.

**La Rivale des Meilleures Bières Importées
EN VENTE PARTOUT
AU PRIX DES BIÈRES DOMESTIQUES.**



Epiciers : A peu près tout article vendu de nos jours l'est par son nom de commerce. Certaines marques de produits dans chaque ligne sont arrivées à être considérées comme absolument Supérieures. Peu d'articles ont à être inspectés ou essayés parce que l'annonce et la réputation du manufacturier ont créé un sentiment de confiance dans l'esprit du consommateur—Parce qu'ils n'ont jamais manqué de donner pleine satisfaction, les Pains de Levure "Royal" sont classés depuis longtemps comme les Meilleurs du Canada.

Le temps est trop précieux pour qu'on le perde à essayer de persuader un client d'acheter quelque chose d'inférieur et d'autre part, le consommateur ne recherche rien d'autre que l'article naturel.

ROYAL YEAST CAKES



BLUE LABEL

Fait un Pain Parfait

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

WINNIPEG

MONTREAL



BLUE LABEL



Entretenir les ventes d'été



est un problème difficile pour les marchands qui ne tiennent pas en stock des conserves de toute première marque.

Pourquoi n'entretenez-vous pas des ventes d'été en tenant les aliments marins de haute qualité, marque BRUNSWICK, qui donnent toujours satisfaction ? Le poisson est un aliment très recherché parce qu'il se digère facilement et est parfaitement sain.

La Marque BRUNSWICK

tient la toute première place dans les aliments marins. Les poissons fraîchement pêchés dans la fameuse Baie de Passamaquoddy sont scientifiquement mis en conserves quelques instants après qu'ils sont sortis de l'eau.

Ce sont des articles facile à vendre et qui procurent de bons profits.

Jetez un regard sur les suivants et garnissez-en votre stock aujourd'hui-même.

¼ Sardines à l'Huile

¾ Sardines à la Moutarde

Kipperd Herring

Harengs Sauce Tomate

Finnan Haddies

(Boîtes Rondes et Ovales)

Clams

Scallops

CONNORS BROS., Limited., Blacks' Harbour, N. B.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto: Edifica Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York: Tribune Bldg., William D Ward, représentant

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 25 Septembre 1914.

Vol. XLVII — No 39.

L'INDUSTRIE CANADIENNE EN PLEINE ACTIVITE

L'activité commerciale et industrielle a repris son cours normal, bien mieux, elle a eu un regain appréciable que nous avions d'ailleurs prévu et dont l'effet bienfaisant se répand sur tout le Canada. Des nouvelles nous arrivent de partout nous faisant part de la reprise du travail dans les usines qui avaient fermé leurs portes momentanément, les commerçants qui avaient entonné des lamentations désespérées se sont tus, alors que beaucoup ne se cachent pas pour manifester leur satisfaction des conditions moins dures et des perspectives rassurantes qui s'offrent à nous. Cette encourageante constatation doit affermir notre confiance dans les forces vitales de la puissance canadienne, dans l'équilibre de notre système économique, et dans les hommes de la finance, du commerce et de l'industrie, dont l'énergie tenace et l'initiative éveillée savent faire face froidement aux situations les plus graves et les plus inquiétantes. Ce n'est pas encore cette fois que le Canada fera faillite, comme se plaisent à le prédire à chaque époque difficile, les faiseurs de crises et de dépressions.

D'un mouvement ferme et résolu, avec ensemble et calme, les manufacturiers du Dominion ont laissé passer l'orage du premier moment, puis ils ont repris leur marche en avant, cherchant à découvrir dans la situation créée par la guerre des opportunités d'affaires et d'extension. La plupart y ont réussi, ils ont enquêté d'abord comme nous l'avons fait nous-mêmes sur les possibilités fournies par la suspension des importations allemandes et la raréfaction des articles d'importation des autres pays en guerre, puis ils se sont organisés pour en avoir le profit et par là même en faire bénéficier le Canada et les Canadiens. C'est de la bonne tactique, louable, nécessaire, bienfaitrice et qui sera suivie de résultats merveilleux.

Les commerçants et industriels qui agissent ainsi font leur devoir, non pas de ces devoirs forcés, imposés, auxquels on ne peut se soustraire, mais de ces devoirs qu'on accomplit volontairement, individuellement, dans un esprit national et patriotique.

Sans doute, ils vont encore avoir à lutter, à s'arc-bouter pour de nouveaux efforts, de nouvelles tentatives, des essais multiples, des mises en mouvement d'idées, mais ils vont le faire résolument avec la certitude du résultat final et ainsi nous n'aurons pas à déplorer un arrêt économique qui aurait pu nous désorganiser et nous terrasser.

Détaillants, marchands en gros, manufacturiers, allons tous de l'avant, le moment est propice pour une incursion dans le domaine de l'amélioration, du perfectionnement, de l'extension. Celui qui ne profite pas de l'heure présente laisse peut-être passer à tout jamais sa chance de succès; le pro-

ducteur canadien ne saurait avoir une occasion plus favorable d'annoncer ses produits et de les vendre partout, ici comme ailleurs, car la demande ne peut manquer de lui venir, grossie des besoins créés par la disette de production des pays affectés par la guerre et par le défaut d'importations des sources les plus abondantes.

Nous, qui avons entrepris une véritable campagne en faveur de cette émulation, de ce réveil commercial, de cette manifestation de notre énergie économique, nous sommes heureux de voir que nos vues optimistes commencent à se réaliser et que les quelques informations obtenues reflètent le sentiment le plus rassurant, le plus satisfaisant qui soit et indiquent sans conteste possible l'état de bonne santé dont jouit notre corps industriel et commercial.

A l'assaut du commerce allemand.

Une des plus petites manufactures du Canada, la R. E. Thorne & Co., de Montréal et Valleyfield, a adopté une politique offensive, vues les conditions industrielles actuelles, politique qui devrait bien être suivie par les autres manufactures canadiennes de plus grosse capacité.

Cette compagnie tient en opération les usines de la Canadian Bronze Powder qui fournit la plus grande partie de la consommation canadienne de poudres de bronze, de peintures d'or, et de liquides bronzés, et répond à une partie de la demande du Royaume-Uni pour ces articles. L'Allemagne fut la concurrente principale de cette compagnie tant au Canada qu'en Angleterre et actuellement cette maison fait de sérieux efforts pour s'assurer le commerce autrefois accaparé dans ces deux pays par l'Allemagne. Alors qu'un des membres de cette maison reste au Canada pour diriger ces efforts ici, au pays, un autre est à l'heure présente sur l'Atlantique, faisant route pour l'Angleterre dans le but d'y faire une importante campagne agressive contre les produits allemands.

En ce moment, pour faire face aux commandes qui ont déjà augmenté dans d'importantes proportions, des équipes doubles d'ouvriers travaillent dans les usines de la compagnie à Valleyfield. Si les perspectives de la compagnie, en ce qui concerne l'extension de leurs affaires en Angleterre, se réalisent, elle devra encore augmenter son personnel.

Interviewé avant son départ pour l'Angleterre, M. R. E. Thorne disait: Nous avons reçu beaucoup de demandes d'information de toutes les parties de l'Angleterre, pour nos produits, et nous pensons en conséquence que notre volume d'affaires va augmenter considérablement. Nous sommes en

train d'agrandir nos usines et nous pensons pouvoir satisfaire une bonne part des demandes qui nous sont faites.

Cette jeune industrie canadienne a aussi donné un bon exemple à ses aînées dans la manière de se procurer de la matière première. Jusqu'à il y a peu d'année les usines de la Canadian Bronze Powder dépendaient de l'Europe pour la plupart de leurs fournitures de matières premières. Les efforts de la compagnie se portèrent à chercher à obtenir cette matière première au Canada. Efforts couronnés de succès d'ailleurs, car à présent presque tout se fait à l'usine de Valleyfield et à peu près toutes les matières premières proviennent du Canada. On peut dire que cette industrie canadienne se soutient pratiquement par elle-même, ce qui offre un grand avantage surtout dans les conditions présentes.

Travail sans interruptions dans les dix usines de Penman.

Les conditions industrielles créées par la guerre auront stimulé l'activité dans les dix usines contrôlées par Penman's Limited, manufacturiers de bas et chaussettes, de sous-vêtements, de couvertures de lits, etc. Résumant les points marquants de la situation, M. I. Bonner, gérant général de la compagnie, disait :

"Les perspectives d'affaires pour le commerce de bas et chaussettes sont des plus brillantes. Le fait que l'importation allemande et autrichienne de ces lignes se trouve arrêtée, nous vaudra une plus grosse demande pour les lignes-types faites par les manufacturiers canadiens. Penman's Limited s'est déjà ressentie de l'augmentation de la demande qui montera encore certainement.

Le commerce de sous-vêtements est florissant, comparativement à ce qu'il fut pendant les huit derniers mois. Au demeurant, la demande est encore au-dessous de ce qu'elle était dans les années précédentes, mais elle ne tardera pas à revenir à niveau."

Il y a 2,300 employés dans les dix usines de Penman's Limited, et ces employés sont assurés d'un emploi continu. Certainement, si la demande extra pour les bas et chaussettes continue, comme ce sera vraisemblablement le cas, le personnel de ces départements deva être augmenté.

Le travail sans interruption des usines Penman signifie une circulation d'un million de dollars par an répartis en salaires sur tous les employés canadiens. Cela signifie encore beaucoup plus, puisque les produits finis d'une année d'opération de ces usines sont d'une valeur de \$4,500,000 et que la plus grande partie de la différence entre cette somme et celle des salaires de \$1,000,000 sera dépensée au Canada en achats de matières premières, en fournitures d'usines, en fret et transport, etc.

Meilleur sentiment dans le commerce.

Que le sentiment dans le commerce soit beaucoup plus ferme et rassuré qu'il y a quatre semaines, c'est l'opinion de beaucoup de commerçants et industriels et entre autres de M. R.-D. Fairbairn, président de R. D. Fairbairn Company, Limited, manufacturiers de vêtements et articles de fantaisie.

M. Fairbairn pense que les manufacturiers du Canada ont entre leurs mains l'opportunité de bonnes affaires pour les usines canadiennes. "Les affaires se présentent à nous, disait M. Fairbairn, si nous faisons seulement un pas pour aller à leur rencontre. La dépression dont souffrait le commerce avant la guerre n'a certainement pas augmenté, et en général, les manufacturiers peuvent être assurés de bonnes affaires, pourvu qu'ils fassent deux choses: qu'ils annoncent et qu'ils poussent le département de vente à sa limite d'efficacité." Se rapportant à ses propres affaires, M. Fairbairn pense qu'il ne sera pas contraint de diminuer les heures de travail, de remercier des employés ou de couper les salaires

pour cause de guerre. Au contraire, le personnel actuel est légèrement augmenté. Cette activité soutenue n'est pas due à un mouvement de concurrence, mais à une demande suivie de tout le pays.

"Nous sommes absolument confiants," disait M. Fairbairn, qu'avec les affaires qu'il y aura à faire ici, les manufacturiers n'auront aucune excuse d'écourter leur production. Les gens ont besoin de se vêtir; nos fermiers obtiennent de bons prix pour leurs produits, et les \$450,000,000 représentés par notre commerce d'exportation pour cette année devront aller et venir. Le commerce général du pays doit nécessairement non seulement se maintenir, mais augmenter de façon appréciable."

Double équipe d'employés aux usines Mercury.

La guerre n'a pas eu une action déprimante sur les affaires, ou un effet de réduction de la production pour les usines Mercury, d'Hamilton, où se font les bas et chaussettes et les sous-vêtements. Bien au contraire, il y a eu une augmentation appréciable dans les commandes des réassortiments et une augmentation semblable est prédite pour les ordres pour articles de la prochaine saison. Nuit et jour, des équipes sont employées et tout laisse à penser que ce travail intensif n'est pas prêt de s'arrêter.

Les usines Mercury de même que les autres manufacturiers canadiens bénéficient de l'arrêt des importations d'Allemagne et d'Autriche au Canada. Pendant l'année fiscale prenant fin au 31 mars 1914, les importations de bas et chaussettes d'Allemagne au Canada s'élevèrent à plus d'un demi million de dollars.

L'Autriche-Hongrie aussi s'assurait une part du commerce canadien de bas et chaussettes. Les manufacturiers de bas et chaussettes du Canada ont actuellement une opportunité excellente de s'assurer le commerce fait précédemment par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Il y a une autre opportunité pour les manufacturiers canadiens de bas et chaussettes d'augmenter leurs affaires du fait de la réduction des importations de ces lignes des Etats-Unis. Nos voisins se trouvent en effet dans le même cas que nous; ils recevaient de grosses quantités de bas et chaussettes d'Allemagne. Ces importations étant suspendues, les manufacturiers auront une grosse augmentation dans la demande intérieure et pour y répondre devront réduire leurs exportations au Canada.

L'activité des affaires en boîtes en papier est une indication favorable de l'activité qui règne dans les autres industries.

Le commerce de boîtes en papier est généralement un bon baromètre des conditions d'affaires parce qu'il reflète immédiatement toute augmentation marquée ou toute décroissance dans les commandes d'envoi des articles qui sont expédiés dans des boîtes en papier. Il est donc encourageant d'apprendre que les manufacturiers de boîtes en papier du pays sont en pleine activité depuis que la guerre est commencée.

La Rudd Paper Box Company, par exemple, a augmenté son personnel d'environ 20 pour cent depuis la déclaration de guerre et en outre, les employés dans quelques départements font des heures supplémentaires plusieurs soirs par semaine. Cette compagnie affirme que les ordres qu'elle a reçus des manufacturiers depuis que la guerre sévit marquent une augmentation importante sur les six mois précédents. Un de ses clients, un manufacturier de produits alimentaires, a plus que doublé son ordre courant de 200,000 boîtes par mois. Un autre client a commandé 65,000 canistres pour fourniture de trois mois au lieu de son ordre habituel de 7,500 canistres par

mois. Un autre client encore a placé un ordre initial de 50.000 boîtes pour un article "Fait au Canada" qui doit remplacer un article similaire qui était importé d'Allemagne avant la guerre.

Le fait significatif et encourageant de ce regain d'activité dans les usines de la Rudd Paper Box Company, Limited, et chez les autres manufacturiers de boîtes en papier n'est pas tant le mouvement d'affaires ressenti par ces usines, en lui-même, que le fait de déduire que la grande augmentation dans la demande de boîtes en papier indique l'augmentation de la production de marchandises à emballer et par conséquent l'activité d'affaires en général chez les manufacturiers.

Les usines de fleurs artificielles et de plumes sont actives.

Le déplacement de la concurrence bon marché allemande en fleurs artificielles et plumes résultant de la guerre a stimulé l'activité dans les usines canadiennes de fleurs artificielles et plumes. Les importations de fleurs artificielles et plumes d'Allemagne au Canada pendant la dernière année fiscale se montaient à \$177,171. L'industrie canadienne de la fleur et de la plume aura à combler une bonne part du déficit causé par l'arrêt de ces importations. La Dominion Ostrich Feather Company, Limited, et la Empire Flower and Fancy Feather Company, Limited, maisons alliées ayant leurs usines à Toronto ont bénéficié grandement de cet état de choses depuis le début de la guerre. En temps normal, ces deux usines emploient environ 200 personnes. Depuis l'ouverture des hostilités ce nombre a été porté à 240 et beaucoup d'employés sont requis de travailler supplémentaires plusieurs soirs par semaine, de façon à ce que la production puisse répondre aux demandes. "Ce regain d'activité est une conséquence directe de la guerre, disait M. C. E. Lanskaïl, président et directeur-gérant de la Dominion Ostrich Feather Company, Limited. La guerre a brisé net les importations de toutes les fleurs bon marché de source allemande, et ce manque subit a créé une demande pour de meilleurs articles, tels que ceux que peuvent produire nos manufactures canadiennes. Nous avons en mains un ample approvisionnement de matières premières de toutes espèces, et, avec la coopération de nos amis et clients, nous espérons et prévoyons être capables de garder toute notre main-d'oeuvre occupée pendant l'automne et l'hiver.

Les usines de produits textiles travaillent plus que le temps normal.

L'effet de la guerre s'est fait sentir favorablement dans les trois usines de produits textiles de Renfrew, Ont.

Logans, Limited, une maison fondée il y a 60 ans, qui avait été fermée deux ou trois semaines avant la guerre, est de nouveau en opération à présent et marche à pleine capacité nuit et jour.

La Renfrew Knitting Company, qui n'occupait qu'une petite partie de son personnel avant la commencement de la guerre, travaille aussi, à présent, à pleine capacité et en demandant à ses 80 employés tout le travail supplémentaire qu'il leur est possible de fournir.

Dans l'usine de la Renfrew Textile Company aussi, le calme temporaire a fait place à une activité inusitée, exigeant le concours de tout le personnel et réclamant un effort supplémentaire considérable.

S'il est vrai que chacune de ces trois usines obtint une partie des commandes d'articles textiles du gouvernement du Dominion, l'afflux d'activité provient surtout de l'augmentation des commandes des clients réguliers. Ces trois manufactures accusent une amélioration considérable dans cette voie depuis que la guerre est déclarée.

LES OPPORTUNITES DE LA GUERRE.

Augmentons la production du bétail.

La déclaration de guerre en Europe et l'augmentation de la demande à laquelle on peut s'attendre en conséquence, pour les exportations de viande, trouve le Canada dans une condition très-précaire en fait de bétail.

Par suite du changement du tarif américain sur le bétail, un gros commerce d'exportation se développa dans le sud. Dans quelques districts de l'est du Canada on a exporté à peu près de tout, sauf des vaches laitières. Ce commerce d'exportation de même que celui de beaucoup de fermiers vendant leurs veaux pour de la viande de veau ne peut avoir qu'un résultat au Canada qui est celui-ci: une plus grande rareté de viande qu'il n'en existe à présent, même dans un marché normal.

On ne devrait pas permettre que l'industrie de la viande au Canada périclite, bien au contraire on devrait augmenter la production de porcs, de moutons et de bêtes à cornes dans les fermes canadiennes.

Pour arriver à ce résultat, il n'est pas nécessaire que le fermier consacre tout son temps et son attention au bétail. La plupart des fermiers admettront facilement qu'avec un tout petit effort extra et une dépense relativement minime, ils pourraient augmenter de plusieurs têtes le bétail de leurs fermes sans pour cela désorganiser, ni bouleverser leur présent système de fermage.

D'après les rapports de la Commission de Conservation, les conditions présentes indiquent une rareté mondiale du bétail avec peu de probabilité de surabondance d'ici à bien des années. L'opportunité pour les fermiers canadiens apparaît donc nettement. Pour en saisir l'avantage, les fermiers devraient conserver leurs jeunes génisses pour la reproduction, tandis que les veaux seraient poussés à croissance pour être vendus non comme veaux, mais comme boeufs.

Les experts en la matière affirment que le moment est particulièrement bien choisi pour l'élevage des moutons. Le prix élevé de la viande de mouton et de la laine et la facilité relative avec laquelle un troupeau de moutons peut être entretenu sur les terres impropres à la culture, devrait entraîner une grande augmentation dans le nombre des moutons élevés par les fermiers canadiens.

L'augmentation de la production des porcs peut se faire beaucoup plus rapidement qu'aucune autre classe de bétail et devrait en conséquence recevoir une attention immédiate.

La production animale sur la ferme est désirable parce qu'elle augmente la fertilité du sol et ajoute à sa fécondité.

Les fermiers peuvent être sûrs d'obtenir de bons prix pour tout le bétail qu'ils auront à vendre en raison de l'inévitable rareté de l'approvisionnement résultant des conditions de guerre en Europe.

Ces deux considérations devraient être de nature à engager les fermiers canadiens à accroître la production de leur bétail. Un peu de prévoyance avec les méthodes modernes de nourriture rendront facile cette augmentation de production.

POSITION DE VOYAGEUR DEMANDEE.

Un homme ayant quinze ans d'expérience dans le commerce général, désire une position comme voyageur. Peut donner sous tous rapports des références de premier ordre. Ecrire "Le Prix Courant", 80 rue St-Denis, Montréal.

LE FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN.

C'est le 26 août dernier que le Fonds Patriotique Canadien, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Georges V et sous la présidence de Son Altesse Royale le duc de Connaught, lançait d'une façon générale son premier appel au public du Dominion. On sait avec quel empressement les Canadiens répondirent à cet appel et les sommes considérables qu'offrit spontanément le peuple tout entier sans distinction de rang ni de fortune.

Ce Fonds de secours a pour but de subvenir aux besoins des épouses, des familles et parents de ceux qui ont quitté leur foyer canadien pour aller défendre l'Empire.

Il est bon de savoir quelles sont les personnes qui profiteront de ce généreux mouvement de sympathie et d'aide, et il n'est pas inutile que le public en soit informé puisqu'il contribua si efficacement à édifier cette oeuvre patriotique.

Auront droit à quelque assistance du Fonds Patriotique canadien :

1° Les familles de ceux qui, au moment de partir servir sous les armes, étaient résidents du Canada et y soutenaient leur femme, famille ou parents.

2° Le Fonds place sur la même base non seulement les volontaires canadiens ou soldats réguliers, mais aussi les réservistes des armées anglaises de terre et de mer, ainsi que les réservistes français, belges, serbes, russes et japonais qui ont quitté leurs parents au Canada pour rejoindre leur drapeau. Ces soldats combattent côte à côte pour la cause commune et leurs familles au Canada ont droit à une égale considération.

3° Les secours du Fonds Patriotique ne pourront être obtenus des intéressés que pendant que le soldat est en service actif. Ils pourront commencer et finir, cependant, de la date de son départ de chez lui à son retour dans un temps normal après les hostilités.

On peut être sûr que toutes les personnes qui seront nécessaires recevront de quoi se subvenir pendant l'absence de leur soutien parti pour la guerre. Dans quelles proportions? Le comité chargé d'enquêter sur chaque cas en décidera de lui-même en se plaçant sur une base raisonnable. Par exemple, dans la ville de Montréal, si une femme fait une demande de secours pour elle et ses trois enfants âgés respectivement de 12, 7 et 3 ans, elle aura droit, si elle ne reçoit rien autre d'ailleurs, à une somme approximative de \$45.00 par mois. Ceci est calculé sur une appropriation de \$1.00 par jour pour la femme elle-même, 25c par jour pour enfants entre 10 et 15 ans, 15c pour enfants entre 5 et 10 ans, et 10c par jour pour tout enfant au-dessous de cinq ans. Au cas où une femme ainsi chargée de famille recevrait par ailleurs un don de \$15.00 ou \$20.00, le Fonds ne lui allouerait que la différence entre \$45.00 et \$20.00, soit \$25.00 par mois. De cette façon l'argent recueilli pour venir en aide aux familles des soldats au combat sera judicieusement distribué et permettra un soutien véritablement efficace et durable pour la satisfaction de ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette oeuvre patriotique canadienne.

TENEZ VOS PROMESSES FIDELEMENT OU N'EN FAITES PAS

S'il est une chose détestable au monde, c'est bien de compter sur quelqu'un pour une chose promise et d'être trompé à la dernière minute.

Aussi, pourquoi ceux dont la mémoire n'est pas absolument fidèle n'adoptent-ils pas un système pour tenir note des promesses faites et pour voir à ce qu'elles soient remplies à la lettre?

Sans doute, pareil système serait plus difficile d'application à certaines industries plutôt qu'à d'autres, mais il ne serait pas un obstacle insurmontable dans aucun commerce.

Tout marchand ou homme d'affaires qui fait des promesses ou permet à ses employés d'en faire aux clients, sachant qu'il lui sera impossible de les tenir, prend délibérément le moyen de tuer sa clientèle, car cette habitude grandit rapidement et les clients qui en sont les victimes disparaissent auss. rapidement

La seule raison que l'on puisse avoir pour ne pas adopter le système de mémoire pour les promesses faites ne se trouve que dans la crainte de perdre la clientèle dans le cas où la commande du client ne pourrait pas être remplie à la lettre.

Le fait est que la plupart des clients ne donnent pas la date à laquelle ils auront besoin des marchandises, mais ils rapprochent cette date, de peur qu'autrement ils n'obtiennent pas livraison au moment même où ils en auront besoin. En d'autres termes, les clients ont été habitués à croire que le marchand tient rarement ses promesses et c'est pourquoi il prend tous les moyens de se protéger.

C'est pourquoi nous croyons que les marchands de bonne foi devraient baser leur publicité sur l'argument très puissant qu'ils livrent leurs marchandises au temps promis. Essayez cette méthode et vous en verrez bientôt les effets.

Vous pourrez arriver à accomplir cela en vous assurant qu'aucun de vos représentants en affaires ne soit autorisé à faire des promesses qu'on ne saurait tenir. Lorsqu'il s'agit d'une livraison particulièrement rapide pour accommoder un client, c'est à la direction qu'il appartient de dire si oui ou non elle peut être faite au temps désiré.

Une fois établi et compris que les promesses de livraison sont faites pour être tenues, il conviendrait d'installer un système, de façon que chaque fois qu'une commande est reçue elle soit reportée sur une carte donnant le nom de celui qui l'envoie, le nom de l'article et la date pour laquelle la livraison est promise.

Ces cartes seront mises par ordre de dates et chaque jour un employé en fera le relevé et réunira toutes celles comportant les commandes à être livrées le jour même. Et il faudra veiller à ce que chacune de ces commandes soit livrée avant la fin de la journée, avant la fermeture du magasin.

Sans doute, le meilleur système a quelquefois ses faillites. Si alors, pour une raison incontrôlable, on découvre qu'une commande inscrite ne peut pas être livrée à date fixe, il faudra charger une personne de faire part au client du désappointement qui l'attend. Il s'ensuivra un mauvais quart d'heure et peut-être aussi la perte d'un client, mais, au moins, vous aurez démontré votre attention en la matière et le client reconnaîtra que vous vous souveniez de la promesse faite.

SERVICE ANNIVERSAIRE.

Cette semaine fut célébré à Cartierville un service anniversaire en l'honneur de feu M. T.-O. Grothé, de T.-O. Grothé & Cie. Une assistance des plus nombreuses éait venue avec empressement rendre cet hommage à celui qui n'a laissé parmi ses amis et dans le monde commercial que des regrets.

AVIS IMPORTANT DE LA MAISON HENRI JONAS & CIE.

Tous les marchands connaissent le souci apporté par la maison Henri Jonas & Cie pour accommoder ses nombreux clients et leur fournir les meilleurs produits aux prix les plus bas.

Depuis le commencement de la guerre européenne, la maison s'est imposé de lourds sacrifices pour maintenir ses anciens prix, mais les augmentations du tarif sur l'alcool et la hausse des prix des matières premières obligent la maison Henri Jonas à reviser ses prix, comme nos lecteurs pourront s'en rendre compte en consultant nos cotations.

LA PRATIQUE COMMERCIALE

L INVENTAIRE

Pour connaître les résultats de son année d'affaires, chaque commerçant doit faire l'inventaire de son commerce; il n'est donc pas sans intérêt à cette époque de l'année de dire quelques mots de cette opération et de donner les moyens de la conduire à bien.

Diverses sortes d'inventaires. — L'inventaire annuel.

Lorsqu'une personne considérée isolément, ou lorsqu'une collectivité veulent se rendre compte de l'importance de leur fortune, c'est-à-dire de leur situation économique, elles recourent à ce qu'on appelle un "inventaire".

C'est ce qui se produit: soit en matière civile, qu'il s'agisse d'un simple particulier, d'un mineur, d'une communauté entre époux, d'héritiers, ou d'une société civile; soit en matière commerciale, qu'il s'agisse d'un commerçant opérant pour son propre compte ou d'une société commerciale.

A cet effet, on procède à l'estimation des divers objets matériels ou immatériels, des créances, des dettes, etc., et l'on consigne cette estimation sur un état détaillé.

On donne le nom d'"inventaire" à la fois à l'opération elle-même, c'est-à-dire au recouvrement des diverses valeurs, et à l'état détaillé qui en est dressé.

Si l'on se place au point de vue purement "commercial", il y a lieu de se demander dans quelles circonstances on doit effectuer l'inventaire. A cet égard, on distinguera:

- 1° L'inventaire de constitution d'une entreprise;
- 2° L'inventaire de cession;
- 3° L'inventaire en cas de liquidation ou de faillite;
- 4° L'inventaire établi à intervalles déterminés. Intervalles que l'on désigne sous le nom d'"exercices", et comprenant en général et au maximum une année.

Ce qui distingue les diverses sortes d'inventaires énumérés ci-dessus, ce ne sont pas seulement les circonstances particulières dans lesquelles ils sont dressés, mais encore le but auquel ils répondent.

Alors que les trois premiers inventaires ont pour objet de faire connaître la "situation" de l'entreprise suivant la définition donnée ci-dessus, l'inventaire annuel a en outre pour but de dégager le "résultat" obtenu par les opérations de l'exercice qu'il clôture.

Ce double caractère de l'inventaire annuel doit être signalé, car cette constatation permet, à notre avis, de résoudre "a priori" cette question si importante et si controversée des "évaluations d'inventaire".

Des évaluations d'inventaire.

Il ne suffit pas, en effet, de dresser la liste des valeurs constituant le patrimoine d'une entreprise: il faut encore établir les règles aussi précises que possible qui serviront de base à l'estimation de ces valeurs.

Lorsqu'on envisage l'inventaire dressé dans l'une des trois premières hypothèses envisagées ci-dessus, la question ne présente guère de difficulté.

L'inventaire de constitution ou de cession ne peut être établi que suivant la valeur réelle des éléments constitutifs: cette valeur est déterminée par des facteurs connus: prix d'acquisition, conventions prises par les parties contractantes, etc.

Si l'on s'agit de l'inventaire établi à l'ouverture de la liquidation ou de la faillite, les diverses valeurs seront estimées au prix qu'on espère en tirer, sauf modifications au fur et à mesure des réalisations.

En d'autres termes, le mode d'évaluation peut être établi sans difficulté lorsque l'inventaire a pour but de faire connaître uniquement la "situation" de l'entreprise.

Il n'en est plus de même en ce qui concerne l'"inventaire d'ordre annuel". Quelle est la valeur qu'il convient dans ce cas d'attribuer aux divers éléments qu'il contient?

Certains croient devoir répondre: "la valeur "actuelle". C'est, à notre avis, résoudre la question par la question. Sans doute, l'inventaire doit donner la situation de l'entreprise envisagée au moment même où il est dressé, c'est-à-dire la situation actuelle. Mais que faut-il entendre par situation "actuelle"?

Il ne peut être question de la valeur de liquidation, celle qui serait déterminée par la vente immédiate en bloc ou en détail, de l'entreprise, car cette dernière "ne liquide pas"; un tel mode d'estimation serait arbitraire et désastreux.

Pour quelques-uns, c'est le prix auquel l'entreprise se procurerait les différentes valeurs si elle en faisait l'acquisition au moment même de l'inventaire. C'est là l'un des arguments invoqués par les partisans de l'évaluation des marchandises au cours du jour. Ce système, qui paraît séduisant, ne répond nullement, quoi qu'on en pense, à la notion de valeur actuelle; outre qu'il ne s'applique qu'à une catégorie d'objets (marchandises "cotées"), à l'exclusion de ceux qui ne sont pas soumis à des fluctuations de cours le seul fait d'acheter une quantité importante de produits suffirait pour en modifier le prix; la valeur actuelle ainsi comprise est donc essentiellement instable et incertaine.

D'autres choisissent pour critérium le prix de vente. Ce système ne peut être admis, car il s'agit précisément d'objets qui ne sont pas vendus, et ne le seront peut-être jamais.

Les différents procédés envisagés précédemment présentent un point commun: celui de méconnaître le véritable but de l'inventaire annuel: il ne s'agit pas seulement, en effet, comme nous l'avons fait remarquer, d'établir la "situation" de l'entreprise, mais aussi et surtout de connaître le "résultat" des opérations effectuées dans le cours de l'exercice. Pour obtenir ce résultat, il est indispensable d'attribuer aux éléments d'inventaire la "valeur d'utilisation" qu'ils représentent pour cette entreprise, c'est-à-dire "non le prix auquel elle se les procurerait, mais celui auquel elle se les est procurés". C'est donc en principe au prix de revient qu'il conviendra de s'arrêter. En particulier en ce qui concerne les marchandises, l'évaluation au prix de revient permet seule d'éviter de fausser les résultats obtenus.

Toutefois, la valeur d'utilisation ne doit pas nécessairement être immuable, l'entreprise devant tenir compte des dépréciations dues à l'usage, à la détérioration, etc. Ce dernier facteur interviendra notamment dans le cas d'un matériel à amortir, de marchandises dépréciées, etc.

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, le mot "inventaire" peut s'entendre sous deux acceptions différentes.

Ou bien il exprime l'opération par laquelle le commerçant détermine sa situation ainsi que le résultat (bénéfice ou perte) des transactions effectuées;

Ou bien il désigne l'état détaillé énonçant:

- 1° Les valeurs de toute nature possédées par l'entreprise;
- 2° Les créances sur les tiers;
- 3° Les dettes de l'entreprise;
- 4° Le résultat de l'exercice.

L'"exercice" est l'intervalle compris entre deux inven-

taires successifs. Il est en général, et au maximum, d'une année.

Le "bilan" est un tableau résumant l'inventaire.

Les valeurs et les créances constituent l'"actif". Les dettes forment le "passif".

Parmi les dettes de l'entreprise, figurent non seulement les sommes dues à des tiers, mais encore celles qui sont dues au commerçant considéré comme propriétaire-capitaliste de cette entreprise. Cette créance du commerçant sera représentée par deux comptes:

a) Le compte "Capital";

b) Le compte "Pertes et Profits" (résultat de l'exercice), lorsque son solde sera créditeur, c'est-à-dire en cas de "bénéfice".

Si l'on suppose un exercice clôturé avec bénéfice, le bilan se présentera donc sous la forme suivante:

Bilan accusant un bénéfice (No 1).

| Actif. | Passif. |
|---|---|
| 1° Valeurs possédées par l'entreprise... 45.000 | 1° Dettes vis-à-vis des tiers 30.000 |
| 2° Créances sur les tiers 35.000 | 2° Capital (dette vis-à-vis du commerçant-capitaliste) 40.000 |
| | 3° Bénéfice (dette vis-à-vis du commerçant-capitaliste) ... 10.000 |
| 80.000 | 80.000 |

Si, au contraire, le compte "Pertes et Profits" est débiteur, c'est-à-dire en cas de perte, son solde figurera à l'actif, où il représentera une dette du commerçant-capitaliste vis-à-vis de l'entreprise, ou plus exactement une réduction de sa créance, c'est-à-dire de son capital.

Dans ce cas, le bilan présentera l'aspect ci-dessous:

Bilan accusant un bénéfice (No 2).

| Actif. | Passif. |
|---|---|
| 1° Valeurs possédées par l'entreprise... 25.000 | 1° Dettes vis-à-vis des tiers 40.000 |
| 2° Créances sur les tiers 35.000 | 2° Capital (dette vis-à-vis du commerçant-capitaliste) 40.000 |
| 3° Perte (réduction du capital) 10.000 | |
| 70.000 | 70.000 |

Dans l'un comme dans l'autre cas, le total de l'actif est égal au total du passif. Ce résultat n'a rien qui doive surprendre, si l'on considère: d'une part, que l'actif comprend les comptes débiteurs du Grand Livre, et le passif, les comptes créditeurs; d'autre part, qu'en vertu du principe qui régit la comptabilité à parties doubles, les premiers doivent être équivalents aux seconds.

C'est sous la forme schématique des deux tableaux ci-dessus que sont dressés la plupart des bilans, en particulier ceux des sociétés. Dans cette dernière catégorie d'entreprises, le bénéfice (bilan No 1) est réparti entre les divers ayants droit, et la perte (bilan No 2) est amortie au moyen des bénéfices réalisés au cours des exercices suivants. Le capital reste ainsi immuable.

Dans le cas d'un commerçant opérant pour son propre compte, on procède d'une autre façon: le capital est augmenté (crédité) des bénéfices, ou diminué (débité) des pertes. C'est ce qui explique pourquoi les bilans ci-dessus sont alors présentés sous la forme suivante:

Bilan accusant un bénéfice (No 1 bis).

| Actif. | Passif. |
|---|--|
| 1° Valeurs possédées par l'entreprise... 45.000 | 1° Dettes vis-à-vis des tiers 30.000 |
| 2° Créances sur les tiers 35.000 | 2° Capital 40.000 |
| | Bénéfice... 10.000 |
| 80.000 | 80.000 |

Bilan accusant un bénéfice (No 2 bis).

| Actif. | Passif. |
|---|--|
| 1° Valeurs possédées par l'entreprise... 25.000 | 1° Dettes vis-à-vis des tiers 30.000 |
| 2° Créances sur les tiers 35.000 | 2° Capital 40.000 |
| | Perte 10.000 |
| 60.000 | 60.000 |

Si l'on adopte cette nouvelle disposition, il est indispensable, pour que le bilan réponde au double but que nous lui avons assigné, de mettre en évidence le résultat de l'exercice. Il ne faudrait pas se contenter, par exemple, de porter simplement le capital pour l'importance nouvelle qu'il a acquise, c'est-à-dire 50.000 dollars (bilan No 1 bis), ou 30.000 dollars (bilan No 2 bis).

Enfin une troisième forme peut être donnée au bilan: faisant abstraction du bénéfice ou de la perte, on dispose l'un au-dessous de l'autre l'actif et le passif, et le résultat est obtenu par différence. Exemple:

Bilan accusant un bénéfice (No 1 ter).

| Actif. | Passif. |
|---|-------------------------|
| 1° Valeurs possédées par l'entreprise... 45.000 | 1° Dettes 30.000 |
| 2° Créances 35.000 | 2° Capital 40.000 |
| | Bénéfice 10.000 |
| 80.000 | 80.000 |

Bilan accusant un bénéfice (No 2 ter).

| Actif. | Passif. |
|---|-------------------------|
| 1° Valeurs possédées par l'entreprise... 25.000 | 1° Dettes 30.000 |
| 2° Créances 35.000 | 2° Capital 40.000 |
| | Perte 10.000 |
| 60.000 | 70.000 |

C'est ce qui fait dire:

1° Qu'une entreprise a réalisé un bénéfice lorsque son actif est supérieur à son passif, et qu'elle a subi une perte dans le cas contraire;

2° Que le "bénéfice" est représenté par l'excédent de l'actif sur le passif, et la "perte", par l'excédent du passif sur l'actif.

Cette double constatation résulte uniquement d'une disposition matérielle pratiquement utilisable pour faire ressortir le résultat obtenu. Mais dans la réalité, en vertu du principe même de la comptabilité à parties doubles, il y a équivalence absolue entre l'actif et le passif, ce dernier comprenant le commerçant-capitaliste considéré comme étant vis-à-vis de l'entreprise, créancier: d'une part, de son apport personnel (capital); d'autre part, du bénéfice réalisé (solde créditeur du compte "Pertes et Profits").

REDUCTION DE DIVIDENDE.

La British-American Tobacco Company a déclaré un dividende provisoire de 2½ pour cent pour l'année 1913-14, aux actions ordinaires, libres d'impôt, et exigible le 30 septembre. Bien que la situation de la société justifierait un dividende plus élevé, le conseil d'administration a jugé bon de réserver ses ressources à cause des complications internationales actuelles. Il y a un an le dividende était de 6 pour cent.

INCORPORATION DE SOCIÉTÉS.

"The Shefford Publishing Company, Limited".

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du onze septembre 1914, constituant en corporation M. M. Edmond Thomas Sayers, agent de publicité, Joseph Antonio Beaudry, éditeur, Léon Charlebois et Alfred Ernest Balfrey, commis, et Hector Louis Moreau, comptable, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acheter, posséder, détenir, obtenir, imprimer, dessiner, exploiter, développer, vendre, céder et affermer des lots de terres, carrières, pouvoirs hydrauliques, aqueducs, lignes de transmission, convois aériens, voies d'évitement, ateliers ou usines de toutes sortes, machineries, matériel roulant, brevets d'invention, marque de commerce, publications, journaux, revues, droits d'auteurs de toutes sortes, le tout sur la propriété de la compagnie ou sur aucune propriété où elle aura obtenu la permission des propriétaires d'agir ainsi; faire le commerce de matériaux et effets de toutes sortes, biens mobiliers et immobiliers, les hypothéquer, échanger, bâtir et les améliorer, et particulièrement exercer tout commerce se rapportant à cette fin;

Exercer tout commerce qui paraîtra à la compagnie capable d'être convenablement exercé en rapport avec les objets ci-dessus et censé directement ou indirectement accroître la valeur d'aucun des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

Acquérir ou entreprendre la totalité ou aucune partie des commerces, biens et obligations de toute personne ou compagnie exerçant tout commerce que la compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenables pour les fins de la compagnie, et les payer en actions acquittées du capital de la compagnie;

Prendre ou autrement acquérir et détenir et vendre ou aliéner des actions dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie ou exerçant tout commerce susceptible d'être directement ou indirectement exercé au bénéfice de cette compagnie;

Vendre, louer, ou autrement disposer des biens, droits, franchises et entreprises de la compagnie ou d'aucune partie d'iceux pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débetures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie

ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, et faire des conventions pour le partage des profits, l'union des intérêts, coopération, risque conjoint, concessions réciproques ou autrement avec toute autre personne, société commerciale ou compagnie exerçant ou étant engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute transaction commerciale capable d'être, directement ou indirectement transigée au bénéfice de cette compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de toute telle compagnie, et les engager, vendre, émettre ou les ré-émettre avec ou sans garantie comme principal et intérêt ou en faire le commerce autrement;

Acheter, louer ou autrement acquérir, détenir ou posséder la totalité ou aucun des biens, franchises, clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toute personne ou société commerciale ou par toute compagnie ou compagnies exerçant ou formées dans le but d'exercer tout commerce semblable à celui que cette compagnie est autorisée à exercer, et les payer complètement ou partiellement en argent, ou complètement ou partiellement en actions acquittées de la compagnie ou autrement, et assumer les dettes de toute telle personne, société commerciale ou compagnie;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets payables ou recevables, chèques, lettres de change, mandats et autres instruments négociables et transférables;

Faire des avances d'argent aux clients et autres personnes ayant des relations avec la compagnie et garantir l'accomplissement des contrats par toutes telles personnes;

Rémunérer en argent, actions, obligations ou d'aucune manière toute personne ou personnes, corporation ou corporations pour services rendus ou à rendre en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le paiement de toutes actions du capital de la compagnie, ou de toutes débetures ou autres valeurs de la compagnie, ou relativement à la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires;

Faire tous ou aucun des actes précités en qualité de principaux agents ou procureurs, sous le nom de "The Shefford Publishing Company, Limited", avec un capital-actions de vingt mille dollars (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent dollars (\$100) chacune.

La principale place d'affaire de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce onzième jour de septembre 1914.

C. J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province.

Drummond Publishing Co., Ltd.

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du onze septembre 1914, constituant en corporation M. M. Edmond Thomas Sayers, agent de publicité, Joseph Antonio Beaudry, éditeur, Léon Charlebois et Alfred Ernest Balfrey, commis, et Hector Louis Moreau, comptable, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Acheter, posséder, détenir, obtenir, imprimer, dessiner, exploiter, développer, vendre, céder et affermer des lots de terres, carrières, pouvoirs hydrauliques, aqueducs, lignes de transmission, convois aériens, voies d'évitement, ateliers ou usines de toutes sortes, machineries, matériel roulant, brevets d'invention, marque de commerce, publications, journaux, revues, droits d'auteurs de toutes sortes, le tout sur la propriété de la compagnie ou sur aucune propriété où elle aura obtenu la permission des propriétaires d'agir ainsi; faire le commerce de matériaux et effets de toutes sortes, biens mobiliers et immobiliers, les hypothéquer, échanger, bâtir et les améliorer, et particulièrement exercer tout commerce se rapportant à cette fin;

Exercer tout commerce qui paraîtra à la compagnie capable d'être convenablement exercé en rapport avec les objets ci-dessus et censé directement ou indirectement accroître la valeur d'aucun des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables;

Acquérir ou entreprendre la totalité ou aucune partie des commerces, biens et obligations de toute personne ou compagnie exerçant tout commerce que la compagnie est autorisée à exercer ou en possession de biens convenables pour les fins de la compagnie, et les payer en actions acquittées du capital de la compagnie;

Prendre ou autrement acquérir et détenir et vendre ou aliéner des actions dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie ou exerçant tout commerce susceptible d'être directement ou indirectement exercé au bénéfice de cette compagnie;

Vendre, louer, ou autrement disposer des biens, droits, franchises et entreprises de la compagnie ou d'aucune partie d'iceux pour telle considération que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des actions, débentures, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, et faire des conventions pour le partage des profits, l'union des intérêts, coopération, risque conjoint, concessions réciproques ou autrement avec toute autre personne, société commerciale ou compagnie exerçant ou étant engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute transaction commerciale capable d'être, directement ou indirectement transigée au bénéfice de cette compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions ou valeurs de toute telle compagnie, et les engager, vendre, émettre ou les ré-émettre avec ou sans garantie comme principal et intérêt ou en faire le commerce autrement;

Acheter, louer ou autrement acquérir, détenir ou posséder la totalité ou aucun des biens, franchises, clientèle, droits et privilèges détenus ou possédés par toute personne ou société commerciale ou par toute compagnie ou compagnies exerçant ou formées dans le but d'exercer tout commerce semblable à celui que cette compagnie est autorisée à exercer, et les payer complètement ou partiellement en argent, ou complètement ou partiellement en actions acquittées de la compagnie ou autrement, et assumer les dettes de toute telle personne, société commerciale ou compagnie;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter et exécuter des billets payables ou recevables, chèques, lettres de change, mandats et autres instruments négociables et transférables;

Faire des avances d'argent aux clients et autres personnes ayant des relations avec la compagnie et garantir l'accomplissement des contrats par toutes telles personnes;

Rémunérer en argent, actions, obligations ou d'aucune manière toute personne ou personnes, corporation ou corporations pour services rendus ou à rendre en plaçant ou aidant à placer ou garantissant le paiement de toutes actions du capital de la compagnie, ou de toutes débentures ou autres valeurs de la compagnie, ou relativement à la formation ou promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires;

Faire tous ou aucun des actes précités en qualité de principaux agents ou procureurs, sous le nom de "The Drummond Publishing Company, Limited", avec un capital-actions de vingt mille dollars (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent dollars (\$100) chacune.

La principale place d'affaire de la corporation sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce onzième jour de septembre 1914.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

COMPAGNIES INCORPOREES

Des lettres-patentes ont été émises par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, incorporant:

"La Cie W. Cormier, Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Garda x, Limitée". Pour faire la culture dans toutes ses branches ainsi que l'élevage, et faire généralement l'exploitation de la ferme sous toutes ses formes. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Salle Donagona, Limitée". Pour faire en général le commerce d'hôtel et restaurant dans toutes ses branches. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Senate Co., Limited". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Clark Hotel Co., Limited". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"The Canadian Salvage Association, Limited". Pour pratiquer dans toutes ses branches le sauvetage des vaisseaux, barges et navires à vapeur de toutes sortes, y compris leur chargement et leur déchargement et l'entretien et l'exploitation du matériel de sauvetage. Capital-actions, \$10,000, à Québec.

"P. Gélinas & Cie, Limitée". Pour faire le commerce général de machines à coudre, machines à tricoter, poêles, coffres-forts manufacturés par la compagnie elle-même ou par d'autres compagnies. Capital-actions, \$45,000, à St-Boniface de Shawinigan.

"Adanac Café, Limitée". Pour faire le commerce d'hôteliers, d'aubergistes et de restaurateurs avec pouvoir d'acquiescir toute licence nécessaire aux fins du dit commerce. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

"Alfred Charbonneau, Limitée". Pour exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs. Capital-actions, \$20,000, à Montréal.

NOUVELLES CHARTES

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"The Safety Tire Co., Limited". Pour construire, manufacturer, réparer, améliorer, acquiescir, louer, échanger et vendre ou autrement disposer d'une manière quelconque de roues, jantes, bandages pneumatiques, bandages de roues de toutes sortes pour moteurs, automobiles et voitures de tous genres. Capital-actions, \$1,000,000, à Québec.

"Gerth's Limited". Pour exercer l'industrie de manufacturiers et marchands en gros et en détail de tabac, cigares, cigarettes, accessoires de tous genres pour les marchands de tabac et fumeurs et de tous les articles se rattachant au dit commerce. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"St. Den's Theatre Co., Limited". Pour faire les opérations de propriétaires et régisseurs de théâtre. Capital-actions, \$150,000, à Montréal.

"W. H. Taylor, Limited". Pour faire les opérations de transport d'effets, articles et marchandises, bois de construction, minerais, houille, grain et autre fret, etc. Capital-actions, \$50,000, à Montréal.

"A. McDougall & Co., Limited". Pour acheter, vendre, manufacturer et faire le commerce de lainages, cotonnades et soieries de tous genres, etc. Capital-actions, \$250,000, à Montréal.

"Maison Viau, Limitée". Pour acheter-vendre fabriquer et faire le commerce de marchands généraux et gros et en détail. Capital-actions, \$25,000.

Le Marché de l'Alimentation

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

| Futures cotations: | | Ouvr- | | Bas | | Ferme- | |
|---------------------------------------|--------|--------|---------|---------|--|--------|--|
| | | ture | | | | ture | |
| Blé— | | | | | | | |
| Sept. | \$1.11 | \$1.11 | \$1.08½ | \$1.08½ | | | |
| Déc. | 1.13 | 1.13½ | 1.10½ | 1.11 | | | |
| Mai | 1.20½ | 1.21 | 1.17½ | 1.18½ | | | |
| Mais— | | | | | | | |
| Déc. | .78½ | .73 | .71¼ | .71¾ | | | |
| Mai | .75 | .75 | .74 | .74¼ | | | |
| Avoine— | | | | | | | |
| Déc. | .50¾ | .51½ | .50½ | .50¼ | | | |
| Mai | .53¾ | .54 | .53¾ | .53¼ | | | |
| Cotations au comptant: | | | | | | | |
| Blé. — No 1 rouge, \$1.09½ à \$1.12½; | | | | | | | |
| No 2 hard, \$1.09¼ à \$1.12½. | | | | | | | |
| Mais. — No 2 jaune, 79¼c à 80½c; | | | | | | | |
| No 3 jaune, 79¼c à 80¼c. | | | | | | | |
| Avoine. — No 3 blanche, 48c à 48¼c; | | | | | | | |
| standard, 49c à 49½c. | | | | | | | |
| Seigle. — No 2, 94c à 95c. | | | | | | | |
| Orge. — 62c à 73c. | | | | | | | |
| Timothy seed. — \$1.00 à \$5.50. | | | | | | | |
| Clover seed. — \$18.00. | | | | | | | |

Marché local du grain.

Au moment où nous imprimons, le sentiment est plus ferme sur le marché du grain, ce qui ne pouvait manquer de se produire après la tendance à la baisse des marchés depuis plusieurs jours. En conséquence, à Winnipeg le blé clôturait ferme avec une avance de 1½c à 2½c par boisseau, mais l'avoine était plus faible et marquait un nouveau déclin de 7/8c à 1½c, tandis qu'à Chicago le blé clôturait à 2½c à 2¾c plus haut, le maïs 1½c à 1¾c, et l'avoine 1¾c à 2¼c plus haut que les cours précédents.

La demande pour le blé du Manitoba était plus lente avec des prix plus bas, mais la réaction des prix du marché amena l'envoi de beaucoup de câbles demandant aux exportateurs de faire des offres, mais il n'y avait pas en fait, d'offres fermes. Il n'y a pas d'autres changements dans les conditions du marché local pour l'avoine, mais le sentiment est meilleur à la récente baisse de prix due à la demande limitée et aux offres plus libérales.

L'ancienne récolte No 2 Canadien Ouest d'avoine se cote de 61c à 62c et le No 3 C.-O. de 60c à 61c par boisseau, ex-magasin. La nouvelle récolte No 2 de Canadien Ouest pour envois septembre-octobre était offerte à 56c, le No 3 C.O. à 55c, et le No 2 feed à 54c; l'avoine blanche d'Ontario et Québec No 2 à 57c et le No 3 à 56c le boisseau, ex-magasin.

FARINES.

Le fait saillant du marché de la farine est le sentiment plus ferme du marché pour les qualités d'hiver et les prix de ce fait avancèrent de 25c par boisseau. Cette hausse est attribuable au peu d'offres en regard de la bonne demande et les ventes de patentes de choix se font de \$6.50 à \$6.75, les fortes à boulanger, de \$6.00 à \$6.25 le baril en bois et le dernier en jute de \$3.10 à \$3.15 par sac de 98 livres.

Par suite de la réaction des prix du blé sur le marché de Winnipeg qui se chiffrait par une avance de 1½c à 2½c par boisseau, le sentiment du marché local était plus ferme pour la farine de blé de

printemps et les prix se maintenaient, mais la demande se trouvait quelque peu ralentie et les affaires étaient moins actives. Les premières patentes se vendaient à \$6.70, les secondes à \$6.20 et les fortes à boulanger à \$6.00 le baril en sacs. Il y avait quelques demandes des acheteurs étrangers pour bonnes et inférieures qualités et de bonnes quantités furent achetées par la Norvège.

Patentes du printemps:

| | | |
|---------------------|--------|------|
| Royal Household | 2 sacs | 6.70 |
| Five Roses | 2 sacs | 6.70 |
| Glenora | 2 sacs | 6.20 |
| Harvest Queen | 2 sacs | 6.20 |
| Fortes à Boulanger: | | |
| Bakers Special | 2 sacs | 6.00 |
| Manitoba S. B. | 2 sacs | 5.60 |
| Keetob | 2 sacs | 6.00 |
| Montcalm | 2 sacs | 6.00 |

Patentes d'Hiver:

| | | |
|--|--------|------|
| Straight rollers | 2 sacs | 5.40 |
| Hurona (à pâtisserie) | 2 sacs | 6.70 |
| A | 2 sacs | 6.20 |
| Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers | 2 sacs | 5.60 |
| Farine de blé-d'Inde pour engrais | 2 sacs | 4.10 |
| Farine d'avoine: | | |
| Avoine roulée, sac de 80 lbs. | | 5.78 |
| Avoine roulée baril | | 6.65 |

ISSUS DE BLE.

Il n'y a pas grand chose à noter dans le marché des issus de blé, les prix se maintiennent fermes, avec une bonne demande continue pour toutes les lignes. Des ventes de brain sont faites à \$25.00, des shorts à \$27.00 et des middlings à \$30.00 la tonne, sacs compris. La demande pour moulu est bonne et d'actives affaires sont faites en qualités de purs grains de \$32 à \$34, de mélangés de \$30 à \$31 la tonne. Il n'y a pas de changements pour l'avoine roulée, pour laquelle il y a une demande courante et des ventes effectuées à \$6.15 le baril en bois et \$2.95 le sac.

Nous cotons:

| | | |
|-------------------------------------|-------|-------|
| Issus de blé: | | |
| Son Man., au char, tonne | 25.00 | |
| Gru Man., au char, tonne | 27.00 | |
| Middlings d'Ontario, au char, tonne | 29.00 | |
| Moulée pure, au char | 33.00 | 35.00 |
| Moulée mélangée, au char | 29.00 | 30.00 |

FOIN PRESSE ET FOURRAGES.

Le ton du marché pour le foin pressé est très ferme sous l'action d'une bonne demande et les affaires sont bonnes et aisées avec des ventes de lots de chars de foin No 1 de \$20 à \$21, de No 2 extra bon de \$19 à \$19.50 et de foin No 2 de \$18 à \$18.50 la tonne par lots de chars.

Nous cotons.

| | | |
|-------------------------------------|-------|-------|
| Foin No 1, pour livraison | | |
| immédiate | 17.00 | 18.00 |
| Très bon, No 2 | 16.00 | 17.00 |
| No 2 | 15.50 | 16.00 |
| la tonne, en lots de wagon ex-voie. | | |

PRODUITS LAITIERS.

Beurre. — Les affaires sur place sont plutôt calmes par suite du peu de demandes pour l'exportation, les achats faits étant principalement destinés aux besoins immédiats et en conséquence réduits.

On cote les prix suivants:

| | | | |
|----------------------------------|------|---|------|
| Beurre fin supérieur de crèmerie | 28c | à | 28½c |
| Beurre fin de crèmerie | 27½c | à | 27¾c |
| Beurre second choix | 27c | à | 27¼c |
| Beurre du Manitoba | 24c | à | 25c |
| Beurre de l'Ouest | 25c | à | 25½c |

Fromage. — Les demandes de l'étranger sont réduites et le ton général du marché est plutôt calme.

On cote les prix suivants:

| | | | |
|------------------------------|------|---|------|
| Extra fin de l'Ouest, blanc | 14¾c | à | 15c |
| Extra fin de l'Ouest, coloré | 14¾c | à | 15c |
| Extra fin de l'Est, coloré | 14¾c | à | 14¾c |
| Extra fin de l'Est, blanc | 14¾c | à | 14¾c |
| Autres qualités | 13½c | à | 13¾c |

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

Oeufs. — Il n'y a pas de changement dans les conditions du marché, les prix étant fermes avec une bonne demande pour la consommation locale et un actif courant d'affaires.

On cote les prix suivants:

| | | | |
|---------------------------------|------|---|-----|
| Arrivages directs, lots entiers | 23½c | à | 24c |
| Arrivages directs par lots | 24c | à | 25c |
| Stock de choix, par caisse | 28c | à | 29c |
| Stock No 1, par caisse | 24c | à | 25c |
| Stock No 2, par caisse | 21c | à | 22c |

Produits de l'érable. — Pas de changement; les prix sont fermes et les affaires actives. Les approvisionnements sur place sont réduits, mais suffisent cependant à répondre aux besoins.

On cote les prix suivants:

| | | | |
|--------------------------------------|-----|---|-----|
| Pur sirop d'érable, boîte de 8 lbs. | 50c | à | 55c |
| Pur sirop d'érable, boîte de 10 lbs. | 65c | à | 70c |
| Pur sirop d'érable, boîte de 11 lbs. | 75c | à | 80c |
| Pur sucre d'érable, la lb. | 7½c | à | 9c |

Miel. — La demande augmente par suite du temps plus froid; le ton du marché est ferme par suite de l'écourtement des approvisionnements.

On cote les prix suivants:

| | | | |
|--------------------|------|---|-----|
| Miel blanc, Trèfle | 13½c | à | 14c |
| Qualités brunes | 12½c | à | 13c |
| Blanc extrait | 10c | à | 11c |
| Miel sarrazin | 6c | à | 7½c |

Fèves. — Le sentiment du marché est ferme à cause des petites quantités envoyées de l'Ouest et de la légèreté des stocks sur place pour lesquels il y a une bonne demande.

On cote les prix suivants:

| | | | |
|---------------------------|--------|---|--------|
| Fèves triées, le boisseau | \$2.65 | à | \$2.75 |
| Choix one-pound pickers | 2.55 | à | 2.60 |
| Three-pound pickers | 2.45 | à | 2.50 |
| Qualités secondaires | 2.30 | à | 2.35 |

Bonne demande pour viande fumée et porc apprêté.

La demande pour viandes fumées est bonne par suite des ordres pour le commerce d'exportation. Les jambons poids moyens se vendent de 19c à 20c; le bacon pour déjeuner, de 21c à 22c; le bacon Windsor choix de 24c à 25c, et le bacon Windsor sans os de 25c à 26c la livre. Il n'y a pas de changements pour le saindoux pour lequel la demande est bonne à 14¼c la livre, en seaux en bois de 20 livres et 13¾c en boîtes en fer-blanc de 2 olivres, alors que le saindoux composé

se vend 12c en seaux en bois de 20 livres et 11¼c en seaux de fer-blanc.
Les affaires en porc apprêté continuent à être actives et les prix sont fermes avec des ventes de porc frais sur la base de \$14 à \$14.25 les cent livres.

LA SITUATION.

La situation du commerce d'épicerie est bonne en général, cependant le volume d'affaires est un peu plus réduit. La demande pour articles de luxe se relève sensiblement.

SUCRES

| | |
|---|-------|
| Extra granulé, sac, les 100 lbs. | 6.25 |
| Extra granulé, brl., 5 x 20, 100 lbs | 6.30 |
| Extra ground, baril, les 100 lbs. | 6.65 |
| Extra ground, bte 50 lbs., 100 lbs. | 7.35 |
| Extra ground, ½ bte 25 lbs., 100 lbs. | 7.55 |
| No 1 Yellow, baril, les 100 lbs. | 5.90 |
| No 1 Yellow, sac, les 100 lbs. | 5.85 |
| Powdered, baril, 100 lbs. | 6.95 |
| Powdered, bte 50 lbs. les 100 lbs. | 7.15 |
| Paris Lump, ½ bte 25 lbs. 100 lbs. | 7.10 |
| Crystal Diamond, bte 100 lbs. | 7.00 |
| Crystal Diamond, ½ bte, 50 lbs., les 100 lbs. | 7.10 |
| Crystal Diamond, ¼ bte, 25 lbs., les 100 lbs. | 7.30 |
| Crystal Diamond, Domino, 20 cartons, 5 lbs., les 100 lbs. | 8.15 |
| Sucres bruts cristallisés, lb. | 0.06½ |
| Sucres bruts non cristallisés, lb. | 0.06½ |

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

Très bonne demande.

| | | | |
|---------------------------------|------|------|------|
| Barbade, choix, tonne | 0.33 | 0.33 | 0.36 |
| Barbade, tierce et qrt. | 0.36 | 0.36 | 0.39 |
| Barbade, demi qrt. | 0.38 | 0.38 | 0.41 |
| Mélasse, fancy, tonne | 0.35 | 0.35 | 0.38 |
| Mélasse, fancy, tierce et quart | 0.38 | 0.38 | 0.41 |
| Mélasse, fancy, ½ qrt. | 0.40 | 0.40 | 0.43 |

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

LARD AMERICAIN

| | |
|------------------------|-------|
| 1ère qualité, le quart | 32.50 |
| 2èem qualité, le quart | 29.75 |

SAINDOUX

Bonne demande.

| | | |
|------------------------------|--------|-------|
| Saindoux pur, en tinette | La lb. | 0.14½ |
| Saindoux pur, en seau | | 2.00 |
| Saindoux pur, cse de 10 lbs. | | 0.15 |
| Saindoux pur, cse de 5 lbs. | | 0.15½ |
| Saindoux pur, cse de 3 lbs. | | 0.15½ |

**FARINES ET PATES ALIMEN-
TAIRES**

Pâtes alimentaires

Bonne demande.

Nous cotons:

| | |
|--|------------|
| Arrow root, boîte de 7 lbs. | 0.18 |
| Farine Five Roses, qrt. | 7.25 |
| Farine Five Roses, sac | 3.75 |
| Farine Household, qrt. | 7.25 |
| Farine à pâtis. Océan, qrt. | 7.00 |
| Far. d'avoine granulée, sac | 3.50 |
| Far. d'avoine standard, sac | 3.50 |
| Far. d'avoine fine, sac | 3.50 |
| Farine d'avoine roulée, brl. | 6.75 |
| Farine d'avoine roulée, sac | 3.25 |
| Far. de blé-d'Inde, sac | 3.00 |
| Banner, Saxon et Querker | |
| Oats, et Ogilvie, caisse | 0.00 4.15 |
| Cream of wheat, cse | 0.00 5.75 |
| Fécule de maïs, 1e qlté, lb. | 0.00 0.07½ |
| Fécule de maïs, 2e qlté, lb. | 0.00 0.06½ |
| Fécule de pommes de terre, arts de 1 lb., doz. | 0.00 1.50 |
| Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens btes | |

| | | |
|-----------------------------|------|-------|
| de 5 lbs., lb. | 0.00 | 0.27½ |
| En vrac | 0.00 | 0.05½ |
| Paquets de 1 lb. | 0.00 | 0.07 |
| Nouillettes aux oeufs: | | |
| Paquets de ½ lb., lb. | 0.00 | 0.07½ |
| Spaghetti, pâtes assorties: | | |
| alphabets, chiffres, ani- | | |
| maux nouilles, coudes, | | |
| importés en vrac, lb. | 0.00 | 0.09½ |
| En paquets de 1 lb. | 0.00 | 0.10 |
| Tapioca pearl, en sac, la | 0.06 | 0.06½ |
| Tapioca seed, en sac, la | 0.06 | 0.06½ |
| Sagou | 0.06 | 0.06½ |

VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:

| | | |
|--|------|------|
| Bollman, cruches paillées, 4 gall. imp. cruche | 0.00 | 2.50 |
| Domestique triple, cruches paillées, 4 gall. imp. cruche | 0.00 | 1.40 |
| 118 grains (proof), le gall. | 0.00 | 0.20 |

EPICES PURES, GRAINES ET SEL

Bonne demande courante.

Nous cotons:

| | | | |
|-------------------------------|-----|-------|-------|
| Allspice, moulu | lb. | 0.00 | 0.20 |
| Anis | " | 0.00 | 0.10 |
| Cannelle, moulue | " | 0.00 | 0.25 |
| Cannelle en mattes | " | 0.18 | 0.22 |
| Clous de girofle entiers | " | 0.20 | 0.22 |
| Clous de girofle entiers | " | 0.00 | 0.29 |
| Chicorée canadienne | " | 0.12 | 0.13 |
| Colza | " | 0.07 | 0.08 |
| Crème de tartre | " | 0.00 | 0.60 |
| Gingembre moulu | " | 0.00 | 0.25 |
| Gingembre en racine | " | 0.17 | 0.22 |
| Graine de lin non moulu | " | 0.03½ | 0.04½ |
| Graine de lin moulue | " | 0.06 | 0.07 |
| Graine de chanvre | " | 0.05½ | 0.07 |
| Mac's moulu | " | 0.00 | 0.75 |
| Mixed spices moulues | " | 0.00 | 0.25 |
| Muscade moulue | " | 0.00 | 0.50 |
| Muscade | " | 0.20 | 0.35 |
| Piments (clous ronds) | " | 0.00 | 0.12 |
| Poivre blanc rond | " | 0.28 | 0.29 |
| Poivre blanc moulu | " | 0.00 | 0.33 |
| Poivre noir rond | " | 0.19 | 0.22 |
| Poivre noir moulu | " | 0.00 | 0.25 |
| Poivre de Cayenne pur | " | 0.00 | 0.30 |
| Whole pickle spice | " | 0.16 | 0.20 |
| Sel fin en sac | | 0.00 | 1.35 |
| Sel fin en ¼ de sac | | 0.00 | 0.40 |
| Sel fin, quart, 3 lbs. | | 0.00 | 3.30 |
| Sel fin, quart, 5 lbs. | | 0.00 | 3.20 |
| Sel fin, quart, 7 lbs. | | 0.00 | 3.10 |
| Sel fin, en quart de 280 lbs. | | | |
| Ord'nary fine | | 0.00 | 1.80 |
| Fine | | 0.00 | 2.05 |
| Dairy | | 0.00 | 2.15 |
| Cheese | | 0.00 | 2.45 |
| Gros sel, sac | | 0.80 | 0.85 |

Légumes secs.

Nous cotons:

| | | |
|-----------------------------------|------|------------|
| Orge mondé (pot), sac | 0.00 | 3.00 |
| Fèves blanches, Can., lb. | 0.00 | 0.06 |
| Orge mondé (pearl), sac | 0.00 | 4.50 |
| Fèves jaunes, minot | 0.00 | 3.00 |
| Lentilles rouges, par sac, lb. | 0.00 | 0.12 |
| Lentilles vertes, par sac, lb. | 0.07 | 0.10 |
| Pois Verts, No 1 | lb. | 0.05½ 0.06 |
| Pois cassés, le sac | | 0.00 0.03½ |
| Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac | | 0.00 2.75 |

RIZ

La demande est bonne.

Nous cotons:

Riz importés:

| | | | |
|--|-----|-------|-------|
| Riz Patna, sacs de 112 lbs., suivant qualité | lb. | 0.06½ | 0.06½ |
| Riz Carolina | | 0.09 | 0.10 |
| Riz moulu | | 0.00 | 0.08 |
| Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes | | 0.00 | 4.25 |

Riz décortiqués au Canada:

Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal.

| | | |
|-------------------------|------|------|
| Qualité B, sac 250 lbs. | 0.00 | 3.75 |
|-------------------------|------|------|

| | | |
|-------------------------------|------|------|
| Qualité C, sac 100-lbs. | 0.00 | 3.65 |
| Sparkle | 0.00 | 6.10 |
| India Bright (sac de 100 lbs) | 0.00 | 3.90 |
| Lustre | 0.00 | 4.00 |
| Polished Patna | 0.00 | 5.40 |
| Pearl Patna | 0.00 | 5.60 |
| Imperial Glacé Patna | 0.00 | 5.90 |
| Crystal Japan | 0.00 | 6.10 |
| Snow Japan | 0.00 | 6.30 |
| Ice Drips Japan | 0.00 | 6.40 |

FRUITS SECS

Assez bonne demande.

Nous cotons:

Dattes et figues:

| | | | |
|-------------------|-------|------|-------|
| Dattes en vrac | 1 lb. | 0.00 | 0.06 |
| Dattes en pqts de | 1 lb. | 0.00 | 0.07½ |

Raisins de Corinthe. La lb.

| | | |
|-----------------------------|--------|-------|
| Corinthe Filiatras, en vrac | 0.00 | 0.09½ |
| Corinthe Filiatras, en car- | | |
| tons, 1 lb. | 0.010½ | 0.11 |

Raisins de Malaga. Lb.

| | | | |
|------|-----|------|------|
| Lion | bte | 0.00 | 4.00 |
|------|-----|------|------|

Royal Excelsior Eléphant bte 0.00 5.50 Lb.

Raisins Sultana. Lb.

| | | |
|----------------|------|-------|
| Cartons, 1 lb. | 0.14 | 0.14½ |
| En vrac | 0.13 | 0.13½ |

Raisins de Valence. Lb.

| | |
|---|--------|
| Valence fine off Stalk, btes de 28 lbs. | manque |
| Valence Selected, btes de 28 lbs. | manque |
| Valence Layers, 4 cour, btes de 28 lbs. | manque |

Raisins de Californie. Lb.

| | | |
|-----------------------------|------|-------|
| Epépinés, paq. 1 lb., fancy | 0.00 | 0.10 |
| Epépinés, paq. 1 lb., choix | 0.00 | 0.09½ |

Noix et Amandes. Lb.

| | | |
|-------------------------------|----------|-------|
| Amandes Tarragone | 0.20 | 0.21 |
| Amandes Valence écalées | 0.50 | 0.52 |
| Cerneaux | 0.50 | 0.52 |
| Avelines | 0.15 | 0.16 |
| Noix de Grenobles Mayette | manquant | |
| Noix Marbot | 0.18 | 0.19 |
| Noix du Brésil | 0.15½ | 0.16½ |
| Noix de coco râpées, à la lb. | 0.18½ | 0.22 |
| Noix Pécan polies | 0.20 | 0.21 |
| Noix Pécan cassées | 0.00 | 0.55 |
| Peanuts rôties, Coon | 0.09½ | 0.10½ |
| Peanuts rôties, G. | 0.10½ | 0.11½ |
| Peanuts rôties, Bon Ton | 0.13½ | 0.14 |
| Pruneaux 30/40 | 0.00 | 0.13½ |

Fruits évaporés. Lb.

| | | |
|---|------|-------|
| Abricots, boîte 25 lbs. | 0.00 | 0.18 |
| Pêches, boîte 25 lbs. | 0.00 | 0.08½ |
| Poires, boîte 25 lbs. | 0.00 | 0.13 |
| Pommes tranchées, évapo-rées, btes de 50 lbs. | 0.00 | 0.11 |

Pelures de fruits. Lb.

| | | |
|-------------|------|------|
| Citron | 0.00 | 0.12 |
| Citronnelle | 0.00 | 0.18 |
| Orange | 0.00 | 0.13 |

CONSERVES ALIMENTAIRES

Conserves de Légumes.

Nous cotons:

| | | |
|-------------------------------|--------|------------|
| | No 1 | No 2 |
| Asperges (Pointes), 2 lbs. | 2.25 | 3.25 |
| Asperges entières can., 2 lb. | 0.00 | 2.25 |
| Asperges Californie, 2½ lbs. | 0.00 | 3.45 |
| Betteraves tranchées, 3 lbs. | 0.00 | 1.32½ |
| Blé d'Inde | 2 lbs. | 0.95 0.97½ |
| Blé d'Inde en pois | gal. | 4.50 4.52½ |
| Catsup, bte 2 lbs. | doz. | 0.00 0.65 |
| Catsup au gal. | doz. | 0.00 5.00 |
| Champignons hôtel, boîte | 0.15 | 0.16 |
| Champignons, 1er choix | 0.20½ | 0.21 |
| Champignons, choix, btes | 0.18½ | 0.19½ |
| Choux de Bruxelles imp. | 0.17 | 0.18 |
| Choux-fleurs | 2 lbs. | 0.00 1.05 |
| Citrouilles | 3 lbs. | 0.85 0.87½ |
| Citrouilles | gal. | 2.30 2.32½ |
| Épinards | gal. | 0.00 4.52½ |
| Épinards | 2 lbs. | 0.00 1.12½ |
| Épinards | 3 lbs. | 0.00 1.77½ |
| Épinards imp. | bte | 0.13 0.14 |

| | | |
|-----------------------------|------|-----------|
| Soda à pâte, 112 lbs. | 0.00 | 1.90 |
| Soda à laver: | | |
| Sacs | 0.80 | 0.85 |
| Soude caustique en mor. lb. | 0.00 | 3.00 |
| Soufre en batons, brls 336 | | |
| lbs. | lb. | 0.04 0.05 |
| Soufre moulu, sacs 112 lbs. | 0.03 | 0.04 |
| Tourteaux de lin moulu, sac | 1.60 | 1.70 |
| Vitriol, brls. | 0.07 | 0.08 |

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons: \$1.70.
Bouteilles carrées de 16 onces, \$3.75
la douzaine; chopines, \$2.40 la douzaine;
½ chopines, \$1.75 la douzaine.

HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE

Nous cotons au quart, par livre, 9½s.
le gallon, \$1.25, en estagnon, par livre,
9c à 10c.

VASELINE

| | | |
|--------------|--------|-------|
| Nous cotons: | | |
| "Bleu Seal" | | |
| Blanche No 1 | grosse | 10.00 |
| Blanche No 2 | " | 9.20 |
| Jaune No 1 | " | 6.72 |
| Jaune No 2 | " | 4.40 |

HUILE DE CASTOR

| | | |
|---------------------|-------------|-------------|
| Nous cotons: | Gros | Doz. |
| Bouteilles de 1 oz. | 3.60 | 0.35 |
| Bouteilles de 2 oz. | 5.00 | 0.45 |
| Bouteilles de 3 oz. | 6.00 | 0.55 |
| Bouteilles de 4 oz. | 7.25 | 0.65 |

FROMAGE—BEURRE—OEUF

Montréal

Prix vendants aux épiciers

| | |
|------------------------------------|------|
| Fromage doux | 17c |
| Fromage fort, blanc, à la meule | 19c |
| au morceau | 20c |
| Fromage Oka | 25c |
| Beurre, choix | 31c |
| Beurre, choix, en bloc d'une livre | 31½c |

| | |
|---------------------------------|-----|
| Oeufs No 1 | 26c |
| Oeufs choisis | 30c |
| Oeufs frais en boîtes de carton | |
| d'une douzaine | 32c |

FROMAGES IMPORTES

Bonne demande.

On cote le fromage de Gruyère:

Fromage entier de 33 lbs. ou de 80 lbs., 35c la livre.

Le fromage de Roquefort se vend de 32c à 33c la lb. et le Lmbourg, 24c la livre.

On cote encore:

| | | |
|------------|------|-------|
| Gorgonzola | lb. | 0.28 |
| Edam | doz. | 10.00 |

FRUITS VERTS ET LEGUMES.

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Oignons, la botte | 0.05 |
| Oignons, la poche | 1.50 |
| Oignons, ½ cse, \$1.75, la cse | 3.00 |
| Betteraves, la poche | 0.50 |
| Patates, le sac | 0.90 |
| Navets, la poche | 0.75 |
| Oranges Navels, la cse | 3.50 |
| Citrons, la cse | 5.00 |
| Pommes Baldwin, No 1 | 2.50 |
| Pommes Baldwin, No 2 | 1.75 |
| Pommes Greening, No 1 | 2.50 |
| Pommes Greening, No 2 | 2.00 |
| Pommes Spy No 1 | |
| Pommes Spy No 2 | |
| Atocas, le gallon | 0.60 |
| Tomates fancy, la boîte | 0.25 |
| Flatt | |
| Concombres, la doz. | 0.15 |
| Pommes Fameuses | 2.75 3.00 |

THES

| | | |
|---------------------------|------|-----|
| Thés du Japon | 22c | 24c |
| et plus. | | |
| Gunpowder, Common Pinz | Suez | 14c |
| Pea Leaf, selon apparence | 22c | 28c |
| Young Hyson, seconds | | 16c |

| | |
|---|-----|
| Young Hyson, firsts | 19c |
| Ceylan, Green Young Hyson | 24c |
| Très difficile à obtenir. | |
| Thés du Japon | 22c |
| Des avis reçus du Japon par câble disent que les qualités de thé qui pouvaient s'obtenir l'an dernier à 15½c s'obtiennent aujourd'hui difficilement à 18½c. Congo. — Les avis de l'étranger disent que le thé du Congo ordinaire peut être obtenu à 16½c, la qualité correspondante qui se vendait l'an dernier à 10½c. | |
| Thés Noirs Ceylan, Pekoe Sou | 20c |
| Pekoe | 23c |
| Orange Pekoe | 28c |

PEAUX VERTES

| | | |
|---------------------|------|------|
| Boeuf inspecté No 1 | 0.00 | 0.17 |
| Boeuf inspecté No 2 | 0.00 | 0.16 |
| Boeuf inspecté No 3 | 0.00 | 0.15 |
| Veau | 0.00 | 0.18 |
| Agneau, chaque | 0.70 | 0.75 |
| Mouton, chaque | 0.00 | 1.25 |

LOI LACOMBE.

| | |
|-------------------|----------------------|
| Déposants. | Employeurs. |
| Jos. Pleau | Paddy McGuire |
| C. E. Paquette | C. E. Deakin |
| Nap. Marcoux | Independent Brewery |
| Cyrille Ménard | Cité de Montréal |
| James John Gordon | C. P. R. Co. |
| Louis Bergeron | Rutherford & Son Co. |
| Arthur Gratton | La Libr. Beauchemin |
| Trefflé Martin | C. P. R. Co. |
| L. F. Simard | Can. Bread Co., Ltd. |
| Alfred Maistre | Xavier Meunier |
| Jos. Langredoc | Hélène L. Dagenais |
| G. F. Maskill | |
| W. M. Parsons | The Frank Hawkins |
| Jos. Mailoux | Can. Steel Foundry |

Une Correction

L'annonce d'un nouveau prix pour Post Toasties dans le numéro du 11 Septembre du Prix Courant était le résultat d'une erreur.

Il n'y a eu aucun changement dans le prix canadien de

POST TOASTIES

Les Flocons de Maïs Supérieurs.

La qualité la plus haute et l'annonce intensive font vendre Toasties rapidement. La vente de chaque paquet est garantie. Le profit est sûr et bon.

CANADIAN POSTUM CEREAL CO., LIMITED, WINDSOR, Ont.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

Table Alphabétique des Annonces

| | | | |
|---------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| Assurance Mont-Royal ... 30 | Clark, Wm..... 10 | Hall Coal [Geo]..... 39 | Nova Scotia Steel Co..... 36 |
| Baker & Co. (Walter)..... 10 | Connors Bros..... 16 | Hamilton Cotton Co..... 38 | Prêt Immobilier Limitée... 10 |
| Banque de Montréal..... 32 | Continental Bag & Paper Co 13 | International Hosiery Co.. 12 | Prévoyants du Canada, (Les 30 |
| Banque d'Hochelega..... 32 | Cottam Bart..... 34 | — | |
| Banque Nationale..... 32 | Couillard Auguste..... 34 | Jonas & Cie, H..... 2 | Rolland & Fils, J. B..... 34 |
| Banque Molson..... 32 | Desmarteau Alex..... 34 | Couvert intérieur | Record Foundry..... 42 |
| Banque Provinciale..... 32 | Dom. Canners Co., Ltd.... 3 | | |
| Barnett G. & H Co..... 41 | Dontigny Hector..... 34 | | |
| Barr Register Co..... 9 | Ecole Commerciale Pratique | | |
| Bélanger & Bélanger .. 34 | Lalime..... 9 | Lacaille, Gendreau & Cie.. 10 | Salada Tea..... 7 |
| Borden Milk Co..... Couvert | Ecole Polytechnique..... 12 | Lake of the Woods Milling | St. Lawrence Sugar Co.... 12 |
| Bowser, S F. & Co..... 6 | Eddy E. B. Co..... 11 | Co., Ltd..... Couvert | Stanley, Rule & Level.... 41 |
| British Colonial Fire Ass... 31 | Esiuhart & Evans... 30 | La Prévoyance..... 31 | Sun Life of Canada..... 31 |
| Brodie & Haryis..... 12 | Equitable (Cie d'assurance | La Sauvegarde..... 30 | |
| | Incendie)..... 31 | Leslie & Co., A. C..... 38 | |
| Canada Life Assurance Co.. 31 | Fairbank N. K..... 14 | Liverpool-Manitoba..... 30 | Taylor Forbes Co. Ltd..... 37 |
| Canada Starch Co..... 4 | Fels & Co..... 12 | Martin C. E..... 34 | Théâtre National Français. 34 |
| Canada Steamship Lines... 34 | Pontaine Henri..... 34 | Martin-Senour..... 40 | Tippet & Co., A. P.. 5 |
| Canada Wire & Iron Goods 39 | Fortier Joseph..... 34 | Mathieu (Cie J. L.)..... 11 | Tuckett [The G. E. & Son |
| Canadian Pacific..... 38 | Frontenac Brewery..... 15 | Matthews Blackwell Ltd... 5 | Co]..... 30 |
| Canadian Postum Cereal | | Maxwell Limited..... 36 | United Shoe Machinery Co. |
| Co., Ltd..... 27 | Gagnon, P.-A..... 34 | McArthur, A..... 36 | Ltd..... Couvert |
| Canadian Salt Co..... 9 | Garand, Terroux & Cie... 34 | Metropolitan Life Ins. Co.. 30 | |
| Can. Shredded Wheat Co... 13 | Gillett Co. Ltd., [E. W.] 16 | Montbriand, L. R..... 34 | Western Ass. Co..... 30 |
| Cane Wm. & Sons Co. Ltd., 9 | Gonthier & Midgley..... 34 | Montreal-Canada Ass. Co.. 30 | Wilks & Burnett..... 34 |
| Channell Chemical Co..... 29 | Grand Trunk Railway.... 39 | Mott, John P., & Co..... 10 | |
| Church & Dwight..... 6 | Greening Wire Co..... 36 | | |
| Cie d'Assurance Mutuelle | Gunn, Langlois & Cie..... 6 | | |
| du Commerce..... 31 | | | |

Des centaines et des centaines
de Quincailliers trouvent que la

O-Cedar Mop

(Faite au Canada)



Se vend vite et
facilement.

La raison — Les annonces de la O-Cedar pénètrent dans des milliers de ménages au Canada et sont lues par des milliers de personnes, parce-que les ménagères sont toujours sur le qui-vive pour trouver une invention qui diminue le travail et rende plus agréable la tenue d'une maison.

Les O-Cedar Polish Mops sont spécialement utiles à cette saison parce qu'il y a plus de poussière — aussi poussez-les de l'avant maintenant.

Ecrivez à votre marchand de gros.

CHANNELL CHEMICAL CO., LIMITED

369 Ave. Sorauren, Toronto, Ont.



METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

--: of New-York --:

(Compagnie à Fonds Social)

Assurance en force..... \$2,816,504,462
 Polices en vigueur au 31 décembre 1913..... 13,957,742.
 En 1913, la compagnie a émis au Canada des polices pour plus de..... \$51,000,000.
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien et de fidèles committés canadiens, exclusivement pour les Canadiens, plus de..... \$20,000,000.

Il y a plus de 700,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de \$3,284,179.93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. G. B. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEINLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIEK, Gérant

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

Bureaux: 74 rue Notre-Dame Ouest

Coin St-François-Xavier. MONTREAL

Hon. H. B. Rainville, Président.

J. E. CLEMENT, Jr., Gérant-Général.

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
 Bris de glaces, Automobiles,
 Responsabilité des Fonctionnaires

Agents principaux pour:

The Scottish Union & National Ins. Co.
d'Edimbourg.German American Insurance Co.
de New-York.

Nous considérons toutes commandes
 d'agences de la part de personnes
 responsables. L'expérience
 n'est pas absolument
 indispensable.

Bureau: EDIFICE LAKE of the WOODS

39 rue St-Sacrement,

TELEPHONE MAIN 553 MONTREAL

**Assurances**

L'ASSURANCE FRATERNELLE
 EST LA MEILLEURE.

Ne permettez à personne de chercher à vous faire croire qu'il y a une autre assurance quelconque qui soit meilleure que l'assurance fraternelle. Aucune autre assurance n'a jamais fourni autant de protection à un prix aussi minime. Aucune compagnie n'a le droit de prétendre que l'assurance qu'elle fournit est meilleure que celle fournie par les sociétés fraternelles, et le public en général commence à le réaliser.

N'abandonnez jamais un certificat fraternel pour en prendre un autre dans une compagnie ordinaire avant d'avoir consulté quelqu'un qui puisse vous éclairer sur les deux. — Pilgrim.

AGISSEZ DE SUITE.

Si vous devez contribuer à augmenter le nombre des membres, et

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA

D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1880

Téléphone Bell Main 5381

Actif..... \$557,885.95

Réserve..... \$193,071.19

Autres Valeurs passives..... 20,688.00

\$213,759.19

Surplus pour les assurés..... \$344,126.76

Bureau - Chef:

EDIFICE OULUTH,

50 rue Notre-Dame Ouest,
angle de la rue St-Sulpice.

MONTREAL.

L. A. Lavallée, Président
Ferd. Pagé, Gérant Provincial**BUREAU-CHEF**

112 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

DIRECTEURS:

J. Gardner Thompson, Président et Directeur-Gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevalier, Ecr.; A. G. Dent, Ecr.; T. J. Drummond, Ecr.; John Emo, Ecr.; Sir Alexandre Lacoste; Wm. Molson Macpherson, Ecr.; J. C. Rimmer, Ecr.; Sir Frederick Williams-Taylor.

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social: Angle des rues Notre-Dame et St-Vincent.
 MONTREAL

Les Prévoyants du Canada**ASSURANCE FONDS DE PENSION**

Capital Autorisé..... \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension, le

30 juin 1914,..... \$495,409.14

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS
 DU CANADA

Parce que c'est un placement sans pareil;
 Parce que c'est avec la plus petite prime,
 la plus grosse rente;
 Parce que c'est la seule Compagnie à
 "Fonds Social" faisant une spécialité du
 Fonds de Pension.
 Total de l'actif du Fonds de Pension seulement: \$495,409.14.

Bureau à Montréal:

**Chambre 22,
 Edifice "La Patrie"**

Bureau - Chef:

**126 rue St-Pierre,
 Edifice "Dominion,"**

QUEBEC.

Pour toutes vos productions imprimées, vous avez intérêt à employer des caractères simples, d'une lecture facile.

LA COMPAGNIE

EQUITABLE

**D'Assurance Mutuelle
Contre le Feu.**

**180 Rue ST-JACQUES,
MONTREAL.**

Les nouvelles affaires ont augmenté de 30 % dans les premiers six mois de l'année et la Compagnie n'a aucune perte contestée.

Certifié correct

C. A. SYLVESTRE,

Auditeur Licencié.

Montréal, 1er Juillet 1913.

"L'Equitable" couvre toutes ses obligations sans discussion inutile ou coûteuse pour les Réclamants. . . .

il est à espérer que vous voulez, n'attendez pas à demain pour agir. Vous pouvez avoir de bonnes intentions, mais faites ce que vous devez faire aujourd'hui; demain vous n'en aurez peut-être pas la chance.

: 0 :

**BUREAU D'ENREGISTREMENT DE
TROIS-RIVIERES.**

(Suite de la page 15.)

vs. Ernest Dumais, Shawinigan Falls, \$56.00; Trefflé Marcotte vs. Alfred Toupin, Ste-Flore, \$52.97.

Jeffrey Beaudet vs. Joseph Dupont, St-Joseph Blandford, \$14.50; Eugène Marcotte vs. Nap. Lacourse, Grand'Mère, \$69.31; Trefflé Marcotte vs. Geo. Augé, Grand'Mère, \$23.35; Trefflé Marcotte vs. Phi. Gélinas, St-Mathieu, \$33.00; Raoul Ducharme vs. Irénée Estay, Louiseville, \$5.00.

Hypothèque.

Bruno Champagne à P. E. Panneton & Fils, Trois-Rivières.

Partage.

Philius Gélinas à Alfred Boulanger, Shawinigan Falls.

L'ancre contre le mauvais vent

Dans des temps comme ceux présents où les garanties d'ordinaire aussi bonnes que l'or ne peuvent pas trouver de marché, une police dans une bonne compagnie d'assurance-vie a une valeur que rien ne peut approcher. Soit à sa maturité ou comme garantie temporaire elle est toujours d'une valeur de cent cents dans la piastre. Si elle est prise à la Canada Life, elle vaudra probab'ement beaucoup plus.

Ne serait-il pas bon pour vous, dès que vous aurez de l'argent à placer, de vous souvenir des conditions présentes et de le placer là où non seulement il sera en sûreté absolue, mais encore parfaitement sous contrôle ?

**Canada Life Assurance
COMPANY**

**La Compagnie d'Assurance
MUTUELLE DU COMMERCE**

Contre l'Incendie

Actif excédant \$625,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité avec la nouvelle Loi des
Assurances de Québec, 8 Édouard VII, Chap. 69.
Bureau-Chef; 181 rue Girouard, St-Hyacinthe

Sun Life of Canada

Actif \$ 55,726,347.32

Assurances en vigueur.... 202,363,996.00

Ecrivez au Bureau Principal,
Montréal, pour vous procurer la
brochure intitulée "Prospère et
Progressive."

**RESPONSABILITE PATRONALE
La Prevoyance**

Capital \$500,000.00

Aussi : — Accidents, Maladies, Glaces,
Vol, Garantie de Fidélité, Garantie de
contrats.

ASSURANCE D'AUTOMOBILES

Bureau Chef :

160 rue St-Jacques, . Montréal

Tel. Bell : Main 1626

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, . 2 PLACE D'ARMES, . MONTREAL.

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000 CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés.

BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE EN 1817

Capital Payé \$16,000,000.00
 Réserve 10,000,000.00
 Profit non partagés 1,098,968.40

SIÈGE-SOCIAL, - MONTREAL

Bureau des Directeurs.—H. V. Meredith, Ecr., Président. R. P. Angus, E. B. Greenshields, Sir William MacDonald, Hon. Robt Mackay, Sir Thos. Shaughnessy, K. C. V. O., David Morrice, C. R. Hosmer A. Baumgarten, C. B. Gordon, H. K. Drummond, D. Forbes Angu et Wm. McMaster,

Sir Frederick Williams-Taylor, Gérant-Général, A. D. Braithwaite Assistant Gérant-Général.

Succursales dans toutes les principales cités et villes du Canada et en Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique, Terre-Neuve et Mexique. Soixante Succursales dans la ville de Montréal.

Département d'Épargne dans toutes les Succursales du Canada

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860.

Capital \$2,000,000
 Réserve 1,700,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travelers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients ; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propre aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855

Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ \$4,000,000
 FONDS DE RÉSERVE 4,800,000

E. C. PRATT Gérant-Général
 SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

| | | |
|------------------------|----------------------|-------------------|
| Arthabaska | Rue Sainte-Catherine | Sutton |
| Bedford | Avenues du Parc | Richmond |
| Cowansville | et Georges-Emile | Roberval |
| Chicoutimi | Maisonnette | Sorel |
| Drummondville | Market and Harbour | Saint-Césaire |
| Fraserville et Rivière | Mont-Joli. | Saint-Ours, Qué. |
| du Loup Station | Côte des Neiges— | Sainte-Thérèse de |
| Knowlton | Côte St-Paul | Blainville |
| Lachine | Boulevard St-Laurent | Victoriaville |
| Montréal-Rue St- | Saint-Henri— | Ville St-Pierre |
| Jacques | Pierreville | Waterloo |
| Tétreaultville | Québec | Berlin, Ont. |
| | St-Marie de Beauce | |

90 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

Banque Provinciale Du Canada

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00
 CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS (au 31 Déc. 1913) \$1,637,873.49

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin, Limitée. Administrateur du Crédit Foncier-Franco-Canadien.
 Vice-Président : W. F. CARSLY, Capitaliste.
 Vice-Président : TANCREDE BIENVENU, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.
 Hon. L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture, P. Q.
 M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
 M. ALPHONSE RACINE, De la maison de gros "Alphonse Racine Ltée."
 M. L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Comptables)

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
 Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
 M. M. CHEVALIER, Directeur général, Crédit Foncier Franco-Canadien

BUREAU CHEF

Directeur Gérant Général : M. TANCREDE BIENVENU

M. J. W. L. FORGET, Inspecteur M. ALEX. BOYER, Secrétaire
 66 SUCCURSALES DANS LES PROVINCES DE QUÉBEC, D'ONTARIO ET DU NOUVEAU BRUNSWICK.

Correspondants à l'Étranger : Etats-Unis : New-York, Boston, Buffalo Chicago ; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé \$4,000,000 Capital payé \$4,000,000
 Fonds de Réserve \$3,625,000 Total de l'Actif au-delà de \$2,000,000

DIRECTEURS : MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président ; Hon. F. I. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr., ; A. A. Laroque, Ecr., ; R. H. Lemay, Ecr., ; Hon. J. M. Wilson ; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général ; F. G. Leduc, Gérant ; P. A. La. al lé Assistant-Gérant ; Yvon Lamarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL

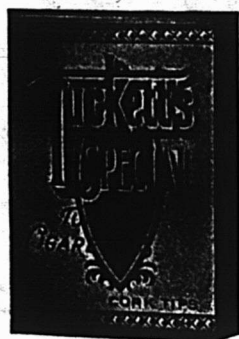
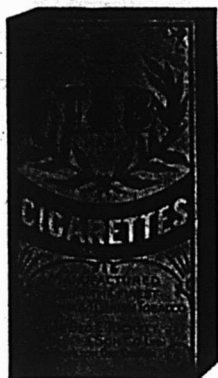
SUCCURSALES DE LA VILLE

| | |
|------------------------------------|---|
| Atwater, 1636 St-Jacques. | Outremont, 1134 Laurier O. |
| Aylwin, 2214 Ontario Est. | Papineau, 2267 Papineau. |
| Centre, 273 Ste-Catherine Est. | Pointe St-Charles, 316 Centre. |
| Delanauillère, 737 Mont-Royal Est. | St-Denis, 696 St-Louis. |
| DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est. | St-Edouard, 2499 St-Hubert. |
| Est, 711 Ste-Catherine Est. | St-Henri, 1835 Notre-Dame O. |
| Fullum, 1998 Ontario Est. | St-Viateur, 191 St-Viateur O. |
| Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est. | St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent. |
| Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E. | Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent. |
| Maisonnette, 545 Ontario, Mais. | Emard, 77 Blvd Monk. |
| Mont-Royal, 1184 St-Denis. | Verdun, 125 Avenue Church. |
| N.-D. de Grâce, 289 Blvd. Décarie. | Villerville, 67 Notre-Dame Villerville. |
| Ouest, 619 Notre-Dame O. | Villeray, 3326 St-Hubert. |

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

| | | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| Apple Hill, Ont. | N.-D. des Victoires, | St-Justin, Qué. |
| Beauharnois, Qué. | Pte-aux-Trembles, Q. | (Co. Maskinongé). |
| Bertherville, Qué. | Pte-aux-Trembles, Q. | St-Justine de |
| Bordeaux, Qué. | Pointe-Claire, Qué. | Newton, Qué. |
| (Co. Hochelaga). | Pont de Maskinongé, | St-Lambert, Qué. |
| Cartierville, Qué. | Q. (Co. Maskinongé). | St-Laurent, Qué. |
| Casselman, Ont. | Prince-Albert, Sask. | St-Léon, Qué. |
| Charette Mills, Qué. | Québec, Qué. | St-Martin, Qué. |
| Chambly, Qué. | Québec, rue St-Jean, Q. | St-Paul Abbottsford, Q. |
| Edmonton, Alta. | Russel, Qué. | St-Paul l'Ermite, Qué. |
| Farnham, Qué. | St-Albert, Alta. | St-Paul des Métis, Alta. |
| Fournier, Ont. | St-Foufance, Man. | St-Pie de Bagot, Qué. |
| Grandy Qué. | St-Claire, Qué., | St-Pierre, Man. |
| Gravelbourg, Sask. | (Co. Dorchester) | St-Illippe de |
| Hawkesbury, Ont. | St-Cuthbert, Qué. | Laprairie, Qué. |
| Joliette, Qué. | (Co. Berthier). | St-Prudentienne, |
| Lachine, Qué. | St-Eizéar de Laval, Q. | (Co. Shefford). |
| Laprairie, Qué. | St-Geneviève, Qué. | St-Rémi, Qué. |
| L'Assomption, Qué. | (Co. Jacques-Cartier). | St-Rock de Québec, Q. |
| Lanoraie, Qué., | St-Geneviève | St-Simon de Bagot, Q. |
| (Co. Berthier). | de Batiscan, Qué. | St-Thécle, Qué. |
| Longueuil, Qué. | St-Gervais, Qué., | St-Valérien, Qué. |
| L'Original, Ont. | (Co. Bellechasse). | St-Vincent de Paul, |
| Louiseville, Qué. | St-Ignace de Loyola, Q. | Qué. (Co. Laval). |
| Marleville, Qué. | St-Jacques l'Achigan, | Sherbrooke, Qué. |
| Maxville, Ont. | Qué. | Sorel, Qué. |
| Mont-Laurier, Qué. | St-Jérôme, Qué. | Trois-Rivières, Qué. |
| Notre-Dame de Trois- | St-Julienne, Qué., | Valleyfield, Qué. |
| Rivières, Qué. | (Co. Montcalm). | Victoriaville, Qué. |
| | | Vankleek Hill, Ont. |
| | | Winnipeg, Man. |

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.



The Geo. E. Tuckett & Son Co., Limited.
 HAMILTON, ONT.

LES TRIBUNAUX

COUR SUPERIEURE

| Défendeurs | ACTIONS | Demandeurs | Montant |
|---|----------------------------------|------------|---------|
| | Ange Gardien | | |
| Morin, Alfred & Fils | Lamontagne Ltée | | 308 |
| | Boucherville | | |
| Sicotte, Ls. Normand n-Sicotte, R. (Montréal), Sicotte, P. & Cie (Montréal) | Delorme, H. | | 327 |
| | Canton Minerve | | |
| Corporation Canton Minerve | Crédit Foncier F. C. | | 162 |
| | Ile Perrot | | |
| Leduc, Zéphirin | Dudevoir | | 206 |
| | Lachine | | |
| Kennedy, Herbert J. | Marcel Trust Co., Ltd. | | 316 |
| Ranger, Wilf. Emile | Désy, J. O. | | 308 |
| Clément, Alex. | Davidson Mfg. Co. Ltd. (Thos.) | | 102 |
| Bouchard, F. | Ogilvie Flour Mills Co., Ltd. | | 358 |
| Anniuk, W. | National Breweries, Ltd. | | 143 |
| | Longueuil | | |
| Lecompte, R. A., Morrissette, Nap. (Montréal), Lecompte, R. A. & Cie (Montréal) | Ville de Longueuil | | 375 |
| | Maisonneuve | | |
| Laval'ée Elzéar | Brouillard, Ovide | | 314 |
| | Maple Grove | | |
| Angers, Ed. | Hervey Chemical Co. of Can. | | 146 |
| | Napierville | | |
| Remillard, M.-Lse (épouse de Hamelin, Fortunat) | Bessette Dugas & Lanctot | | 123 |
| | Nomingue | | |
| Moranville, J. E. | Chaussé, A. | | 325 |
| | Outremont | | |
| O'Brien, H. | Alluisi, Chas. | | 231 |
| Lépine Léon | Laverdure, H. J. | | 209 |
| Lamoureux, Osias | Préfontaine, Rolland | | 4101 |
| | Pointe-au-Trembles | | |
| Guay, E. | Ogilvie Flour Mills Co., Ltd. | | 181 |
| | St-Adolphe | | |
| Perron, Elzéar | Bournival & Cie | | 143 |
| | St-Antoine L'Abbé | | |
| Garand, Cléophas | Lamontagne, Ltée | | 179 |
| | St-Evariste de Forsyth | | |
| Morin, Odilon | Royal Canadian Jewelry Co. | | 200 |
| | St-Frédéric | | |
| Champagne, Philippe, Champagne, A., Champagne & Frère | Bournival & Cie | | 365 |
| | St-Ignace | | |
| Bell, Wm. H. | Paul, W. | | 100 |
| | St-Lambert | | |
| Langtry, Arthur | Nicola, F. & Co., Ltd. | | 1800 |
| | St-Laurent | | |
| Jasmin, Oscar | La Ville St-Laurent, 1ère classe | | |
| Joly, Ad. | La Ville St-Laurent, 1ère classe | | |
| | St-Martin | | |
| Lavoie, J. W. | Debien, J. A. | | 600 |
| | St-Paul l'Ermite | | |
| Bourque, Armand | Gadoury & Gagnon | | 339 |
| | Ste-Perpétue | | |
| Dussault, Pierre | Royal Canadian Jewelry Co. | | 180 |
| | St-Philippe de Laprairie | | |
| Jobin, J. B., Carreau, J. E. (Montréal) | Bernier, J. E. M. D. | | 775 |

St-Pierre

| | | | |
|--|------------------------------------|--|------|
| Langlois o Etienne, Syndicat St-Pierre | Davies Wm. Co., Ltd. | | 289 |
| | St-Polycarpe | | |
| Delage, M.-Lse (épouse de Cooker, Alex.), Cooker, A. T. | Côté, J. E. | | 508 |
| | Ste-Rose | | |
| Municipalité Village Ste-Rose | Bélanger-Charette, Parmélia | | 6000 |
| | St-Sébastien | | |
| Beaupré, Ferdinand | Lamontagne, Ltée | | 328 |
| | St-Siméon | | |
| Tremblay, Abraham | Royal Canadian Jewelry Co., 1e cl. | | |
| | Sault-aux-Récollets | | |
| Marcotte, J. | Deschamps, D. & Cie | | 122 |
| Dussault, E. | Phoenix Bridfe & Iron Works Ltd. | | 1480 |
| Lapointe, Jos., Lavoie, Frs., Lapierre, Anastase | Dupré, J. B. | | 8000 |
| | Sorel | | |
| Oxford Motor Cars & Foundries Ltd. | Sauvé, J. | | 1756 |
| | Thurso | | |
| Gagnon, G. | Galbraith & Son, Wm. | | 122 |
| | Trois-Rivières | | |
| Héon, Adolphe, Roy, Amédée Alarie, Lumina (épouse de Doucet, Johnny), Héon, Roy & McLeod | Morrison Quarry Co. | | 208 |
| Héon, A., Roy A., Alarie, L. (veuve de McLeod, Hy.) | Doucet, Johnny, Héon, Roy & McLeod | | |
| | Wm. Rutherford & Sons, Ltd. | | 707 |
| | Verdun | | |
| Dufresne, E. L. | Trempe, J. S. | | 400 |
| Royal, N. | Le Grenier, C. | | 260 |
| Cheyne, James | Lafleur, P. A. | | 151 |
| | Viauville | | |
| Parent, C. | Christin-Guénard, Laura | | 100 |
| | Westmount | | |
| Nolan, N. K. | Lapointe, Jos. | | 115 |
| Décarie, J. R. Armand McLaughlin Carriage Co. Ltd. | | | 1536 |
| Wherry, Myron Eugène | Arless, Geo. C. & Co. | | 123 |
| Putnick, Milan | Rozon, O. A. | | 557 |

COUR SUPERIEURE

JUGEMENTS RENDUS

| Défendeurs | Demandeurs | Montant |
|---|-----------------------------|---------|
| | Boucherville | |
| Archambault, Olivier | Véronneau, L. | 398 |
| | Lachine | |
| Deguire, Nap. | Dion, J. O. | 810 |
| | Lorrainville | |
| Dumas, Zoël | Trust & Loan Co. of Canada | 3678 |
| | Maisonneuve | |
| Caron Jean | Boudreault, J. B. | 555 |
| | Ste-Anne de Bellevue | |
| Duquette, Chas. | Lamontagne, H. Inc. | 155 |
| | St-Jean | |
| Robitaille, Alfred | Bousquet, P. E. | 115 |
| | St-Martin | |
| Lavoie, J. W., N.P. | Monet, Marguerite | 1150 |
| | St-Pierre | |
| Ville St-Pierre | Presseau, O. | 117 |
| | Sorel | |
| Ghoraieb, Jos., Sarkis, Matild, Ghoraieb, Frère Cie | Léger, Geo. E. | 119 |
| | Trois-Rivières | |
| Godin, Ls. G., Godin, E. E., Godin, J. N. & Cie | Laporte, Martin & Cie, Ltée | 207 |

TEL. BELL, MAIN 1899

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires

TRUST & LOAN BUILDING.

No 30 rue St-Jacques, MONTREAL

Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

PAIN POUR OISEAUX est le "Cottar Seed" fabriqué d'après six brevets. Mar chandise de confiance; rien ne peut l'appro cher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

Maison Fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferrerierie et Quincaillerie, Verres à Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes

Nos. 333 à 339 rue St-Paul

Ventes 12 et 14 St-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. At tention toute spéciale aux commandes par la maille. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

ALEX. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur

SPÉCIALITÉ: — Liquidation de Faillites, Compromis Effectués.

54, 60 RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL**Hotel St-Maurice**HOTEL DES VOYAGEURS
Hector Dantigny, Prop.Chambres de première classe et
Salles d'Echantillons**GRAND'MERE, P. Q.****C. E. MARTIN**Comptable, Liquidateur
et Auditeur

211 EDIFICE MCGILL

MONTREAL

Tel. Main 5126.

NEW VICTORIA HOTELH. FONTAINE, PROPRIÉTAIRE
QUEBEC

L'Hotel des commis-voyageurs.

Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de Réglure, Reliure, Typo-
graphie, Relief et Gaufrage. Fabri-
cation de Livres de Comptabilité.
Formules et fournitures de Bureau.210 rue Notre-Dame Ouest,
(Angle de la rue St-Pierre). MONTREAL.**ACTES INSCRITS AU BUREAU
D'ENREGISTREMENT A AR-
THAGASKA**SEMAINE DU 7 AU 12 SEPTEMBRE
1914

Vente

François Fleurant à Henry Dupuis
1/3 S. O. 1043, Warwick, \$900 dont \$500
a/c.

Vente à réméré

Hyacinthe Champagne à Paul Duchâ-
ne, 196, Bulstrode, \$550 payées.

Obligations

La Cie Mutuelle d'Immeubles à Er-
nest Gagnon, aff. 169 lots, \$1,950.40
payables par versements mensuels à 6%
après échéance; Désiré Fortin à Mme
A. A. Roy, 9B, 1er rang, Stanfold, à un
an à 6%, \$250; Hyacinthe Champagne à
Joseph H. Gagné, 196, Bulstrode, \$550 à
3 ans à 6%, intérêt sur intérêts non
payés à échéance; Delphis Sicard à Eli-
zabeth H. Hamel, aff. P. 332, 334, 335,
336, 337, 338, 339 et 340, Bustrode, \$1,000
à un an à 6%, intérêt sur intérêts; Eu-
sèbe Côté à Eugène Bail, P. S. O. 98 et
99, St-Paul, \$75 à un an à 6%, intérêt
sur intérêts non payés à échéance.

Cautionnement

Léon Gélinas et al. à la Corporation
Scolaire de Ste-Séraphine.

Rétrocession

William Girouard à Paul Tourigny et
Gédéon Fréchette, P. 454, Ste-Victoire.

Transport

Oscar Grouard à J. Arthur Fréchette
sur Mme Marie Anna Roberge, \$700.

Mariage

Edmond Guillemette et Mme Caroline
Vézina, hypothèque de \$500, aff. 182,
Bulstrode.

Jugement

J. O. Beourbeau vs Médéric Nadeau,
\$32 79 avec intérêt de 6% et avis d hypo-
thèque mentionnant P. E. 234 et P. O.
233, Ste-Victoire.GEO. GONTHIER
Licencié Institut
ComptableH. E. MIDGLEY
Comptable-Incorporé**GONTHIER & MIDGLEY**

Comptables & Auditeurs

103 RUE ST-FRS-XAVIER.
Téléphone Adresse télégraphique
Ma n 2701-519 "Gonthier"**GARAND, TERROUX & CIE**

BANQUIERS ET COURTIERS

48 rue Notre-Dame Ouest

MONTREAL

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 315, 316, 317

Edifice Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTREAL.

Téléphone Bell Main 4912

I. R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 Rue St-André

Montréal.

OUVERTURE DES CLASSES

Fournitures Classiques, Livres
d'Exercices, Papier Qualité Supé-
rieure, Papier Ecolier, Blocks-
Notes, Papier à Lettres, Boîtes de
Papeterie, Plumes, Crayons, Ar-
doises, Boîtes d'Ecoliers, Etc., Etc.

Demandez échantillons et prix à

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

53 Rue St-Sulpice,

Montréal,

CANADA STEAMSHIP LINES

SUPERBES CROISIÈRES

D'ÉTÉ

NIAGARA A LA MER

Toronto, Les Mille Iles, Les Rapides du Saint-
Laurent, La Rivière Saguenay. Service jour-
naller.

ROUTE DES PLAGES DU NORD

Quatre fois par mois de Québec au Sept Iles,
Mingan, etc.

ROUTE DU BAS DU GOLFE

Départs une fois tous les quinze jours de
Montréal et Québec pour Gaspé, Summerside,
Charlottetown et Pictou.

Pour plus amples renseignements s'adresser
à toute agence de tourisme ou de billets ou
directement à la "Canada Steamship Lines" à
Montréal.

THEATRE NATIONAL

SEMAINE DU 28 SEPTEMBRE

A LA DEMANDE GENERALE

Mon Ami Teddy

Toute la troupe en scène

Arthur W. Wilks.

Alexander Burne

WILKS & BURNETTComptables, Auditeurs, Commissaires pour
toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

602 Bâtisse Banque des Marchands

Téléphone Bell Main 5500

MONTREAL

Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

LA FABRICATION MODERNE DE LA SOUDE

On a célébré, il n'y a pas très longtemps, en Belgique avec solennité le jubilé d'Ernest Solvay, l'ingénieur inventeur des nouveaux procédés de fabrication de la soude, et cette cérémonie a rappelé l'attention sur cette industrie chimique, dont bien des gens ignorent l'énorme importance.

Bien connue des ménagères qui l'emploient constamment pour leurs lessives, la soude est la base de la fabrication du savon. Les papetiers, les verriers, les glaciers, les fabricants de couleurs en font d'énormes consommations. La soude est le pain de l'industrie chimique, et on peut dire avec J. B. Dumas que les deux plus grandes nouveautés du dix-neuvième siècle furent la machine à vapeur et la soude artificielle.

Il y a un siècle en effet, la soude n'était retirée que par calcination de quelques plantes, et l'Espagne, qui était le grand producteur, exportait en France pour plus de 30 millions de francs de soude. Quand le blocus vint fermer toutes les frontières de France, en 1793, la disette de la soude espagnole et les conséquences funestes qu'elle avait pour l'industrie nationale furent telles que la République "fit appel à tous les citoyens qui avaient commencé des établissements ou obtenu des brevets pour retirer la soude du sel marin". Le procédé de Nicolas Leblanc fut trouvé le seul pratique, et l'inventeur, généreusement et dans un but patriotique, n'hésita pas à le rendre public. C'était le salut pour l'industrie française, ce fut la mort pour Nicolas Leblanc, qui, ruiné, affolé par la détresse et la misère, se suicida... Quatre-vingts ans plus tard, on fabriquait annuellement par son procédé 500.000 tonnes de soude valant 80 millions!

Ce fut accidentellement, en mélangeant dans un mortier du carbonate d'ammoniaque avec du sel marin, qu'Ernest Solvay constata la formation de soude. C'était le principe d'une nouvelle fabrication qu'il breveta en 1861. L'exploitation industrielle fut pénible à établir, et ce n'est qu'en 1865, après s'être presque complètement ruiné, après quatre années d'essais infructueux, que l'invention de la colonne à carbonater rendit le procédé pratique. Ce fut la

fortune: l'usine de Couillet, en 1865, produisait 400 kilogrammes de soude par jour, 1.500 kilogrammes en 1866, 3.000 en 1867.

Le développement ne s'est pas arrêté depuis cette époque. En 1875 fut établie en France la colossale usine de Dombasles, produisant 250.000 kilogrammes par jour, nécessitant l'emploi de 400.000 kilogrammes de charbon. Puis vinrent des usines de Sandbach (Angleterre), de Wylen, de Bernbourg (Allemagne), de Beresniki (Sibérie), de Syracuse (Amérique), etc., qui occupent plus de 800 directeurs et 12.000 ouvriers. Toutes les usines Solvay produisent 1.700.000 tonnes de soude par an sur une consommation mondiale de 1.800.000 environ. Grâce au nouveau procédé Solvay, le prix de vente de la soude a considérablement diminué, de 125 francs les 100 kilogrammes en 1860, il est tombé à 30 francs en 1868, à 13 francs en 1878 à 12 francs en 1882.

POUR S'ORIENTER DANS LA CAMPAGNE

Il est prudent, lorsqu'on entreprend une grande promenade dans la campagne, dans les forêts, en un mot, dans les régions peu fréquentées, d'emporter une boussole avec soi, qui renseignera sur la direction à suivre et permettra de ne pas s'égarer au cours de l'excursion. Malheureusement peu de touristes ont cette bonne habitude, et il arrive fréquemment qu'après une marche sous bois par exemple, on a changé un grand nombre de fois de direction, et on ne sait plus, au sortir du taillis, de quel côté se diriger. N'ayant pas de boussole et ne possédant pas comme les pigeons voyageurs le sens de l'orientation, il faut, pour se tirer d'embarras, chercher un moyen pratique. La montre l'offre très simplement.

Elle est naturellement à l'heure de l'endroit. On la place horizontalement et on l'oriente vers le soleil de façon que la petite aiguille recouvre exactement sa propre ombre. Autrement dit, on place la petite aiguille dans la direction de l'ombre d'un objet vertical, la pointe étant dirigée vers le soleil. La direction du Nord est donnée par la bis-

sectrice de l'angle que fait la petite aiguille avec la ligne qui va du centre du cadran à la division douze heures. C'est-à-dire que le Nord est dans la direction déterminée par le centre du cadran de la montre et la division à mi-chemin entre douze heures et l'heure marquée au moment de l'expérience. Ce procédé très simple permet d'avoir la direction approximative du Nord et par suite d'éviter soit de revenir sur ses pas, soit au contraire de s'éloigner outre mesure de l'itinéraire que l'on s'est tracé.

LE VOYAGEUR.

Les voyageurs représentent une encyclopédie professionnelle et chacun d'entre eux constitue une page de ce merveilleux livre. Chacun vous apprend quelque chose. Et, savoir, pour un commerçant, c'est être fort, car "savoir" est la première base du succès.

Vous devez recevoir le voyageur quel qu'il soit, car si vous ne le recevez pas, un concurrent mieux inspiré le recevra et aura seul le profit de ses offres. Vous devez le recevoir, parce qu'il y a des siècles qu'un sage a dit: "Je suis homme et rien de ce qui intéresse un homme ne m'est indifférent". Vous êtes un détaillant et rien de ce qui intéresse un détaillant et contribue à sa fortune ne peut vous indifférer. L'esprit d'investigation méthodique veut que vous connaissiez les offres de tous vos fournisseurs éventuels, quitte à ne pas les utiliser de suite. Soyez prêt, car alors même que vous conserveriez votre fournisseur, celui-ci peut, un jour, ne pas vous livrer par surcroît de travail, par suite de grève, d'incendie, de faillite peut-être; il peut aussi cesser de livrer bien. Qui, alors, vous fournira, si ce n'est la maison du voyageur qui a frappé à votre porte et que vous avez si malencontreusement chassé, oubliant son nom, son adresse, ignorant même le produit qu'il vous vendait.

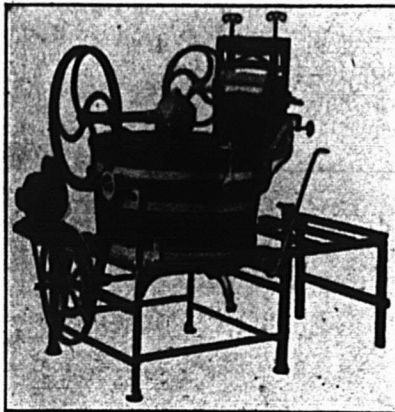
Ouvrez à celui qui frappe à votre porte, car demain vous pourriez chercher un fournisseur sans vous douter que vous l'avez envoyé enrichir votre concurrent.

Mentir dans sa publicité est le meilleur moyen de prouver que l'on est malhonnête.

Tenez-vous cette
HYDRO LAVEUSE SUR BANC ELECTRIQUE

Maxwell ?

VOICI une ligne de vente excellente pour votre commerce de haute classe — une laveuse et tordeuse combinées. La "Hydro"



Maxwell est manoeuvrée par un moteur de huit chevaux-vapeur qui peut se visser à toute computation ordinaire. La tordeuse peut se déplacer comme on le désire. Toujours sous un parfait contrôle. Peut être mise en marche par moteur à gazoline, si on le veut. Lave les tissus les plus délicats sans aucun

danger pour eux.

Ecrivez pour avoir un catalogue illustré.

MAXWELL'S LIMITED
ST. MARYS', Ontario.

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer
Papier d'Emballage Brun et Manille.

**Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"**

Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan
Moulin papier, Joliette, Qué.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED

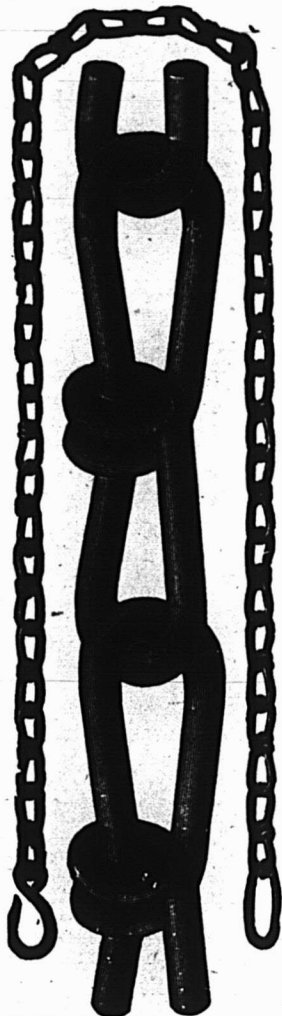
MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à
ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME
POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS
en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge, ECLISSES,
ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE.

Mines de Fer, Wabana, Terre-neuve. — Mins
Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines,
N.-E. — Laminiers, Forges et Ateliers de Finissage
à New Glasgow, N.-E.

Bureau Principal : NEW GLASGOW, N.-E.



Chaînes d'Attaches ou de Longes

Les plus légères, les plus solides et les meilleures chaînes qu'il y ait sur le marché.

Chaînes de licou, à chiens, à bétail et de trait.

Fabriquées par

The B. Greening Wire Co., Limited.

HAMILTON, Ont.

MONTREAL, Qué.

(Ferronnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION.

La situation des articles de quincaillerie et de ferronnerie demeure sensiblement la même.

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7.50 moins 2½% pour tuyaux en plomb et de 9.00 pour tuyaux de plomb composition moins 2½%.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60%; tuyaux moyens et extra-forts, 65%, et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70%.

Tuyaux en fer

Tuyaux noirs: ¼ pouce à ¾ pouce, 65 p.c.; ½ pouce, 70 p.c.; ¾ à 2 pouces, 74½ p.m.; 2½ à 4 pouces, 74 p.c.

Nous cotons, prix de la liste:

| | | | |
|---|-----------|------|-----------|
| ¼ | 100 pieds | 6.00 | 2 pouces |
| ¾ | 100 pieds | 6.00 | 2½ pouces |
| ½ | 100 pieds | 8.50 | 3 pouces |

| | | |
|----|-----------|--------|
| ¾ | 100 pieds | 11.50 |
| 1 | 100 pieds | 17.00 |
| 1¼ | 100 pieds | 23.00 |
| 1½ | 100 pieds | 27.50 |
| 2 | 100 pieds | 37.00 |
| 2½ | 100 pieds | 58.50 |
| 3 | 100 pieds | 76.50 |
| 3½ | 100 pieds | 92.00 |
| 4 | 100 pieds | 109.00 |

Tuyaux galvanisés

Tuyaux galvanisés: ¼ à ¾ pouce, 50 p.c.; ½ pouce, 59 p.c.; ¾ à 2 pouces, 64½ p.c.; 2½ à 4 pouces, 64 p.c.

Nous cotons, prix de liste:

| | | |
|----|-----------|--------|
| ¼ | 100 pieds | 6.00 |
| ¾ | 100 pieds | 6.00 |
| ½ | 100 pieds | 8.50 |
| ¾ | 100 pieds | 11.50 |
| 1 | 100 pieds | 17.00 |
| 1¼ | 100 pieds | 23.00 |
| 1½ | 100 pieds | 27.50 |
| 2 | 100 pieds | 37.00 |
| 2½ | 100 pieds | 58.50 |
| 3 | 100 pieds | 76.50 |
| 3½ | 100 pieds | 92.00 |
| 4 | 100 pieds | 109.00 |

Tuyaux en acier

| | |
|-----------|-------|
| 100 pieds | 9.66 |
| 100 pieds | 12.27 |
| 100 pieds | 13.3 |

| | | |
|-----------|-----------|-------|
| 3½ pouces | 100 pieds | 15.55 |
| 4 pouces | 100 pieds | 19.80 |

Fer-blanc Charcoal

Nous cotons: 1 c. 14 x 20 4.65

Fer-blanc en feuilles

X. Extra par X et par cse 1.00

suivant qualité.
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au coke — Lydbrook ou égal

10 x 20 base bte 4.60
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Charbon — Terne-Dean ou égal

10 x 20 base bte 7.40
(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)

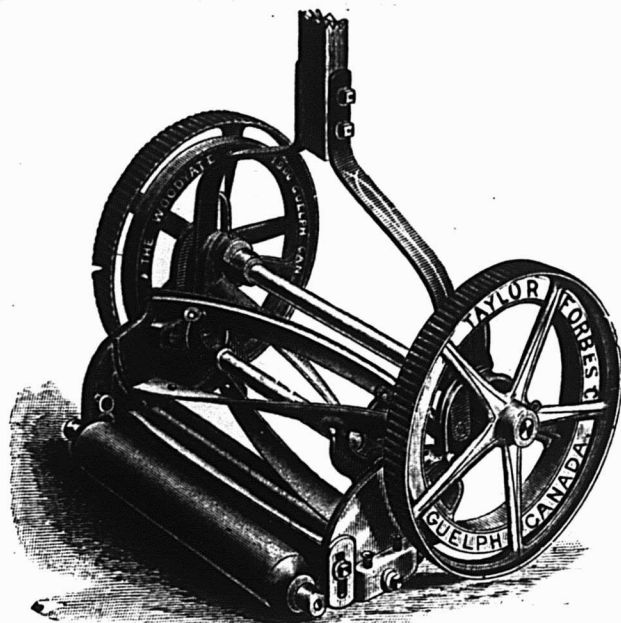
(Caisse de 560 lbs.)

Feuilles étamées

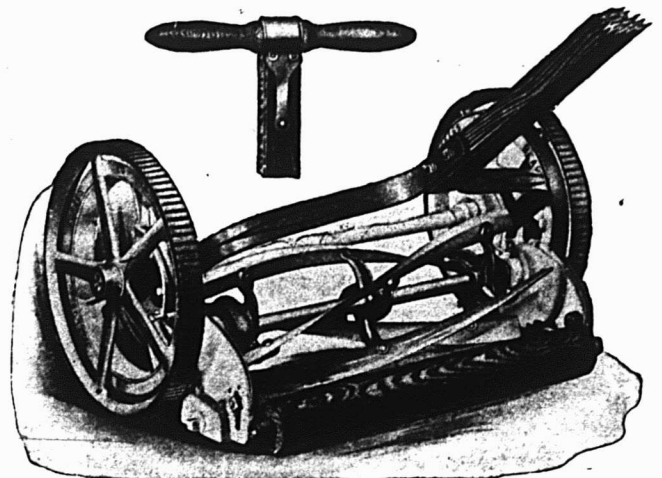
XX. 14 x 60, gauge 26 lbs. 7.00
72 x 30 gauge 24, 100 lbs. 8.80
72 x 30 gauge 26, 100 lbs. 9.40

Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$4.60; 60 feuilles, \$4.85.



La Tondeuse "WOODYATT" est sur le marché depuis plus longtemps qu'aucune autre tondeuse de qualité supérieure dans le monde.



La Tondeuse à Coussinets à Billes "EMPRESS" est reconnue par les experts comme étant synonyme de perfection dans tous ses détails de construction.

Les marchands devraient renouveler leurs ordres de suite pour s'assurer une prompt livraison. Une ligne de confiance et profitable peut aussi être fournie en arrosoirs de pelouses.

ECRIVEZ POUR CATALOGUE.

TAYLOR-FORBES COMPANY LIMITED.

BUREAU CHEF ET USINE A GUELPH, ONT., et à

246 CRAIG OUEST,

MONTREAL.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT".

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"!

Le type du genre depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.
MONTREAL

Achetez le meilleur

Corde pour Châssis, marque "Hercules"
Corde de Coton, marque "Star"
Articles de Vêtements, en Coton,
Ficelle de coton, 3 et 4 fils

En vente dans toutes les Principales Maisons de Gros.

The Hamilton Cotton Co.
HAMILTON, Ont.

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES TRAINS PARTENT DE MONTREAL

De la Gare Windsor pour :
BOSTON, LOWELL, *9.00 a.m., *8.00 p.m.
KENNEBROOK, OLD ORCHARD, PORTLAND—
†9 a.m., *9.05 p.m.
TORONTO, CHICAGO, *8.45 a.m., *10.00 p.m. et
*10.50 p.m. pour TORONTO-NORD.
OTTAWA, †7.55 a.m., †8.30 a.m., †9.05 a.m.,
*9.45 a.m. †4.00 p.m., †7.45 p.m., *9.45 p.m., *9.00
p.m.
SHERBROOKE et LENNOXVILLE, *8.25 a.m.,
†4.10 p.m., *6.35 p.m.
HALIFAX et MONCTON, *6.35 p.m.
ST-JOHN, N. B., *6.35 p.m.
ST-PAUL, MINNEAPOLIS, *9.00 p.m.
WINNIPEG, VANCOUVER, *9.45 a.m. *9.45 p.m.

De la Gare Viger pour :
QUEBEC, †9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.
TROIS-RIVIERES, *9.00 a.m., *1.30 p.m. *5.00 p.m.,
†6.30 p.m., *11.30 p.m.
SHAWINIGAN FALLS et GRAND'MERE, *9.00
a.m., †1.30 p.m., *5.00 p.m.
JOLIETTE, *8.20 a.m., †9.00 a.m., †11.45 p.m., †5.30
p.m.
SAINT-GABRIEL, †8.20 a.m., †9.00 a.m., †5.30 p.m.
OTTAWA, *8.00 a.m., *5.45 p.m.
SAINTE-AGATHE, *8.45 a.m., *9.45 a.m., †10.15
a.m., †11.00 p.m., †11.15 p.m., †11.40 p.m., †4.00 p.m.,
†4.50 p.m., †5.10 p.m.
NOMININGUE, *9.45 a.m., †11.45 p.m., †4.00 p.m.

(*) Quotidien. (†) Quotidien, excepté dimanche. (§) Di-
manche seulement. (i) Samedi seulement. (n)
Vendredi.

BUREAU DES BILLETS

141-143 rue Saint-Jacques
EDIFICE DOMINION EXPRESS
PHONE, MAIN 8128

Tôles noires

| | |
|-----------|------|
| Feuilles: | |
| 22 à 24 | 2.75 |
| 26 | 2.75 |
| 28 | 2.85 |

Tôles galvanisées

| | | | |
|--------------------------|-------------|--------------|------|
| Nous cotons à la caisse: | | Fleur de Lis | |
| Gorbals | Queens Head | | |
| Best Best | Comet | | |
| 28 G | 4.20 | 3.50 | 4.20 |
| 26 G | 4.00 | 3.50 | 4.00 |
| 22 à 24 G | 3.75 | 3.45 | 3.75 |
| 16-20 | 3.65 | 3.20 | 3.45 |

Les prix de la marque Comet sont plutôt à la hausse.

Tôles Noires "Canada"

| | |
|-------------|------|
| 50 Feuilles | 2.75 |
| 60 Feuilles | 2.80 |
| 75 Feuilles | 2.90 |

Apollo

| | |
|----------------------|------|
| 10 1/2 oz=28 Anglais | 4.10 |
| 28 G=26 Anglais | 3.90 |
| 26 G. | 3.65 |
| 24 G. | 3.40 |
| 22 G. | 3.40 |
| 16 à 20 G. | 3.25 |

Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.

| | |
|---|------------------|
| 28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais. | |
| Petite tôle 18 x 24 | 52 feuilles 4.45 |
| Petite tôle 18 x 24 | 60 feuilles 4.70 |

Soudure

Nous cotons: barre demi et demi. 24c. garanti. do. "Wiping", 21c. métal pour plombiers.

QUINCAILLERIE

Boulons et noix

Très ferme et à la hausse.
Nous cotons:
Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p.c.
Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p.c.
Boulons à voitures (\$1.00): grandeurs, 1/2 et moindres, 60 et 10 p.c.; 7/16 et au-dessus, 5/2 et 12 1/2 p.c.
Boulons à machine, 7/8 p.c. et au-dessous 65 et 10 p.c.
Ball 100 lbs. 11.20
Boulons à machine, 7/16 p.c. et au-dessus, 60 p.c.
Boulons à lisse, 1/2 et plus petits, 60 et 62 1/2 p.c.
Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 50 et 12 1/2 p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons:
Noix carrées 4c la lb. de la liste
Boulons à charrue, 55 et 10 p.c.
La broche barbelée est cotée \$2.32 1/2 les 100 livres à Montréal.

Crampes à clôtures

Fer poli 2.55
Fer galvanisé 2.85

Broches pour poulaillers

| | |
|----------------|------|
| 1/2 x 20 x 30" | 4.10 |
| 1/2 x 30 x 36" | 4.75 |
| 1/2 x 22 x 24" | 5.00 |
| 1/2 x 22 x 30" | 6.30 |
| 1/2 x 20 x 24" | 3.40 |
| 1/2 x 22 x 36" | 7.50 |

Broche galvanisée, etc.

| | |
|---------------------------|---------------------|
| Nous cotons: | |
| No 9 | les 100 lbs. 2.30 |
| No 12 | les 100 lbs. 2.45 |
| No 13 | les 100 lbs. 2.55 |
| Poli brûlé: | |
| No 0 à 9 | les 100 lbs. 2.35 |
| No 10 | les 100 lbs. 2.35 |
| No 11 | les 100 lbs. 2.42 |
| No 12 | les 100 lbs. 2.60 |
| No 13 | les 100 lbs. 2.70 |
| No 14 | les 100 lbs. 2.80 |
| No 15 | les 100 lbs. 2.85 |
| No 16 | les 100 lbs. 3.00 |
| Brûlé, p. tuyaux | 100 lbs. No 18 3.85 |
| Brûlé, p. tuyaux | 100 lbs. No 19 4.70 |
| Extra pour broche huilée, | 10c p. 100 lbs. |

La demande est faible.
Marché très ferme.
Nous cotons net:
No 13, \$2.25; No 14, \$2.30; et No 15, \$2.40. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier

| | |
|------------|-----------------|
| 1/2 pouce | 100 livres 2.40 |
| 3/16 pouce | 100 livres 2.70 |

Zinc en feuilles

Le marché est ferme.
Nous cotons: \$9.00 à \$9.25 les 100 lbs.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35. et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire

Forte demande.
Nous cotons: broche noire, \$1.55 par rouleau de 100 nieds.

Broquettes

Pour boîtes à fraises 75 et 12½ p.c.
Pour boîtes à fromage 85 et 10 p.c.
A valises 80 et 12½ p.c.
A tapis, bleues 80 p.c.
A tapis, étamées 80 et 15 p.c.
A tapis, en barils 40 p.c.
Coupées bleues, en doz. 75 et 12½ p.c.
Coupées bleues et ¼ pe-sar-teur 60 p.c.
Sweden, coupées, bleues et ornées, en doz. 75 p.c.
A chaussures, en doz. 50 p.c.
A chaussures, en qrts 1 lb. 60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$2.25 prix de base, f.o.b., b., Montréal.

Clous à cheval

Nous cotons par boîte: No 7, \$2.90; No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50, avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b., à Montréal:
Neverslip crampons, ¼ le cent 3.80 et plus et plus
No 2 No 1 grand petit

Fers ordinaires et.

pesants, le qrt 3.90 4.15
Neverslip crampons 7/16, le cent 2.40
Neverslip crampons ¼, le cent 2.60
Neverslip crampons 9/16, le cent 2.80
Neverslip crampons 5/16, le cent 2.00
Neverslip crampons ¾, le cent 2.20
Fer à neige, le qrt 4.15 4.40
New Light Pattern, le qrt 4.35 4.60
Fer "Toe Weight" No 1 à 4 6.75
Featherweight No 0 à 4 5.75
Fers assortis de plus d'une grandeur au barli, 10c à 25c extra par baril.

Chaînes en fer

Très ferme.
On cote par 100 lbs.:
3/16 No 6 10.00
3/16 exact 5 8.50
3/16 full 5 7.00
¼ exact 3 6.50
¼ 6.50
5/16 4.40

Clous coupés

Nous cotons: prix de base, \$2.50 f. o. b., Montréal.
¾ 3.90
7/16 3.80
¾ 3.70
9/16 3.60
¾ 3.40
¾ 3.30
¾ 3.30
¾ 3.30

Vis à bois

Les escomptes à la liste sont très fermes.
Tête plate, acier 85 10 et 7½ p.c. 10

Tête ronde, acier 80 10 et 7½ p.c. 10
Tête plate, cuivre 75 10 et 7½ p.c. 10
Tête ronde, cuivre 70 10 et 7½ p.c. 10
Tête plate, bronze 70 10 et 7½ p.c. 10
Tête ronde, bronze 65 10 et 7½ p.c. 10

Fanaux

Nous cotons:
Wright No 3 doz. 8.50
Ordinaires doz. 4.75
Dashboard C. B. doz. 9.00
No 2 doz. 7.00
Peints, 50c extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:
Royal Canadian doz. 47.75
Colonial doz. 52.75
Safety doz. 56.25
E. Z. E. doz. 51.75
Rapid doz. 46.75
Paragon doz. 54.00
Bicycle doz. 60.50
Moins escompte de 20 p.c.. Forte demande.

Munitions.

L'escompte sur les cartouches canadiennes est de 30 et 10 pour cent. La demande est très active.

Plomb de chasse

Nous cotons net:
Ordinaire 100 lbs. 10.00
Chilled 100 lbs. 10.40
Buck and Seal 100 lbs. 10.80

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

QUATRE TRAIN EXPRESS PAR JOUR

LA VOIE DOUBLE

Montréal et Toronto.

Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'"International Limited"

Le Train le plus beau et le plus rapide du Canada Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

Montréal-Ottawa

8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.
9 h. 01 matin, 4h. soir, excepté dimanche.

Montréal-Québec

Sherbrooke-Lennoxville

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.
et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.

Montréal-Portland

8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux mois.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE:

122 rue St-Jacques, Angle St-François-Xavier. Tél. Uptown 1187, Hôtel Windsor ou gare Bonaventure, Main 8229.

CHARBON

Anthracite et Bitumineux.

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tous endroits de la Province de Québec.

GEORGE HALL COAL CO.

OF CANADA, LIMITED.

126 RUE ST-PIERRE, MONTRÉAL.

NOUS MANUFACTURONS DES

Garde-Feu et Garde-Cendres à l'Epreuve des Etincelles



Notre ligne est complète et de la plus haute qualité.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE SPECIAL.
CANADA WIRE AND IRON GOODS CO.
Hamilton, Ont.

Représentant pour l'Est: JAS. S. PARKES
P. O. Box 42 St. Henri. MONTREAL, P.Q.

Nous manufacturons toutes sortes de Toiles Métalliques et d'ouvrages Généraux en Fil Métallique.

Le succès d'un commerce dépend absolument de la satisfaction donnée à la clientèle, et rien ne peut satisfaire un client davantage que la qualité.



Les Peintures

MARTIN - SENOUR
100% Pureté

et toute la ligne de Produits

MARTIN - SENOUR

VERNIS, EMAUX, etc.,

étant de qualité supérieure, il s'ensuit que nos agents distributeurs ont l'avantage sur leurs concurrents.

La campagne de publicité que nous entreprenons toute l'année dans presque tous les journaux et revues du pays saura contribuer à stimuler la vente, et chacun en retirera son profit.

S'il n'y a pas d'agent chez vous, écrivez de suite, et prenez avantage d'une proposition payante.

The
Martin-Senour

Company Limited.

Fabricants de Peintures et Vernis.

MONTREAL, CHICAGO,
TORONTO,
WINNIPEG, LINCOLN,
HALIFAX.

METAUX

Antimoine

Le marché est à la hausse, \$16 à \$18.
rig 110.1.

Nous cotons:
Clarence No 3 21.00
Carron Soft 22.50

Fer en barre

Ferme.
Nous cotons:
Fer marchand base 100 lbs. 2.10
Fer forgé base 100 lbs. 2.25
Fer fini base 100 lbs. 2.35
Fer pour fers à cheval base 100 lbs. 2.40
Feuillard mince 1½ à 2 pcs base 3.20
Feuillard épais No 10 base 2.25

Acier en barre

Faible.
Nous cotons net, 30 jours:
Acier doux base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à rivets base 100 lbs. 2.10 2.25
Acier à lisse base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à bandage base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à machine base 100 lbs. 0.00 2.25
Acier à pince base 100 lbs. 0.00 2.95
Acier à ressorts base 100 lbs. 2.75 3.10

Cuivre en lingots

Le marché est faible et les stocks sont bas.

Nous cotons: \$15.00 à \$15.25 les 100 lbs. Le cuivre en feuille est coté à 25c la livre.
Boîtes de fer-blanc, 1 lb. 0.00 0.22
Boîtes papier, ½ lb. 0.00 0.23½
Boîtes fer-blanc, ½ lb. 0.00 0.24½

Câbles et cordages

Ferme.
Post Manilla base lb. 0.00 0.16
Britisi Manilla base lb. 0.00 0.14
Sisal base lb. 0.00 0.10½
Latharn simple base lb. 0.00 0.09½
Latharn double base lb. 0.00 0.10½
Jute base lb. 0.00 0.10½
Coton base lb. 0.00 0.25
Corde à châssis base lb. 0.00 0.34

Papiers de Construction

Très ferme.
Nous cotons:
Jaune et noir, pesant 0.00 1.80
Jaune ordinaire, le rouleau 0.00 0.35
Noir ordinaire, le rouleau 0.00 0.43
Goudronné, les 100 lbs. 0.00 2.25
Papier à tapis, les 100 lbs. 0.00 2.60
Papier à couv., roul., 2 plis 0.00 0.75
Papier à couv., roul., 3 plis 0.00 0.95
Papier surprise, roul., 15 lbs. 0.00 0.40

Charnières (couplets) No 840

Ferme, à la hausse.
1½ pouce 0.60
1½ pouce 0.75
2 pouces 0.81
2½ pouces 0.92
2½ pouces 1.07
3 pouces 1.30

Nos 800 et 838

1 pouce 0.32
1½ pouce 0.37
1½ pouce 0.48
1½ pouce 0.59
2 pouces 0.67
2½ pouces 0.76
2½ pouces 0.81
2½ pouces 0.95

3 pouces 1.07
3½ pouces 1.49
4 pouces 2.12
Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

FERRAILLES

La lb.
Cuivre fort et fil de cuivre 0.09 0.11
Cuivre mince et fonds en cuivre 0.00 0.09
Laiton rouge fort 0.00 0.10
Laiton jaune fort 0.00 0.08
Laiton mince 0.00 0.06
Plomb 0.02½ 0.02½
Zinc 0.00 0.03
La tonne
Fer forgé No 1 0.00 12.50
Fer fondu et débris de machines No 1 0.00 16.00
Plaques de poêle 0.00 12.50
Fontes et aciers malléables 0.00 9.00
Pièces d'acier 0.00 5.00
La lb
Vieilles claques 0.00 0.00

PLATRE

Plâtre mêlé de sable, f.o.b., au char 5.50
Plâtre dur (Hard Wall), f.o.b., 20 tonnes et plus 10.50
Plâtre dur (Plaster Paris), en barils, sur char 2.10

Etain en lingots

Nous cotons: 28c à 40c les 100 livres.
Marché tranquille, demande peu considérable.

Plomb en lingots

Plus fort: \$5.25 à \$5.50.

Zinc en lingots

La demande est ferme, pas d'approvisionnements Européens.
Nous cotons: \$8.00 à \$8.25 les 100 livres.

CAUSTIQUE

En baril de 100 lbs., \$3.00. Augmente à cause des droits.

HUILES, PEINTURES ET VI-

TRERIE

Huile de lin

Prix fermes.
Nous cotons au gallon, prix nets: huit

Huile de loup-marin.

le bouillie 73c, huile crue 70c.
Nous cotons au gallon:
Huile extra raffinée 70c

Essencé de térébenthine

Ferme.
Nous cotons 72c le gallon par quantité de 5 gallons et 67c le gallon par baril.

Blanc de plomb

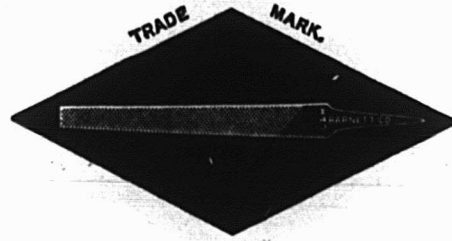
Forte demande, Ferme.
Blanc de plomb pur 8.65
Blanc de plomb No 1 8.00
Blanc de plomb No 2 7.80

Fabrique de Limes BLACK DIAMOND

ETABLIE EN 1863

INCORPORÉE EN 1895

Douze Médailles de
Récompense aux
Expositions
INTERNATIONALES



Grand Prix Spécial
MÉDAILLE D'OR
Atlanta, 1895

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H. BARNETT COMPANY,

Philadelphia, Pa.

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

| | | | | | | | |
|----------------------------|------|------------------------|------|-----------|-----------|--|-----------|
| Blanc de plomb No 3 | 7.35 | En boîtes de 1 lb. | 0.10 | 0.11 | 81 à 85 | 6.40 | 10.00 |
| Blanc de plomb No 4 | 7.15 | | | | 86 à 90 | | 11.80 |
| Pitch | | Verres à Vitres | | | 91 à 95 | | 12.90 |
| Nous cotons: | | Nous cotons: | | Star | Double | 96 à 100 | 14.95 |
| Goudron pur, 100 lbs. | 0.70 | Pouces unis | | ou 16 oz. | ou 24 oz. | 100 à 105 | 16.80 |
| Goudron liquide, brl | 0.00 | 50 pieds | | 2.03 | Dble | Les prix ci-dessus sont nets pour les entrepreneurs, et une allocation de 5 pour cent est faite aux marchands seulement. | |
| Peintures préparées | | au-dessous de 26 | | | | Vert de Paris pur | |
| Nous cotons: | | 26 à 40 | 4.00 | | | Barils à pétrole | 0.00 0.19 |
| Gallon | 1.45 | 41 à 50 | 4.25 | | | Drum de 50 à 100 lbs. | 0.00 0.18 |
| Demi-gallon | 1.50 | 51 à 60 | 4.75 | | | Drum de 25 lbs. | 0.00 0.19 |
| Quart, le gallon | 1.55 | 61 à 70 | 5.00 | | | Boîtes de papier, 1 lb. | 0.00 0.21 |
| | | 71 à 80 | 5.90 | | | | |

LA CONSTRUCTION

Ci-dessous détail des permis de construction au-dessus de \$1,000 accordés par la ville de Montréal pendant la semaine passée:

Nouveaux permis

Rue Clarke, quartier Laurier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, Isaac Morris, 240 Daniel.

Rue Clarke, quartier Laurier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$4,700. Propriétaire, J. Deschambeault, 1741 St-Laurent.

Rue St-Patrice, quartier Emard; 1 élévateur à charbon, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, J. Elie 393 Hibernia.

Rue Le Caron, quartier St-Paul; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$3,500. Propriétaire, L. Houle, 810 Albert.

Rue St-Patrice, quartier St-Paul; 1 maison, 1 manufacture, 2 étages, 2e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Canadian Blangas Co., Ltd., 304 Edifice Banque des Cantons de l'Est.

Rue Dorchester Est, quartier Papineau; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, J. U. Roussin, 770 Dorchester Est.

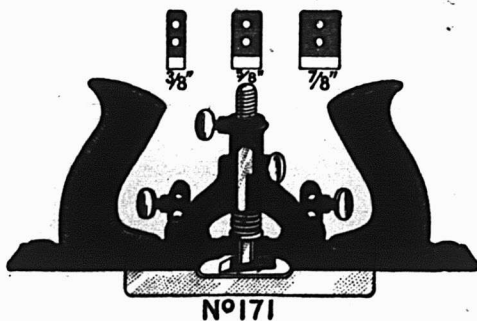
Avenue Molson, quartier Rosemont; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire L. R. Doyle, 1235 des Erables.

Rue Notre-Dame Ouest, quartier St-Henri; 1 maison, 1 église, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Albert Viau, 1980 Notre-Dame Ouest.

Rue de Gaspé, quartier St-Denis; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$7,000. Propriétaire, L. A. Turcotte, 3456 Henri Julien.

Rue Christophe Colomb, quartier St-Denis; 1 garage, 2 étages, 2e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, F. Lebel, 217 Christophe Colomb.

Rue Marcell, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$7,500. Propriétaire, Jos. Lecavalier, 1165 St-Valier.



Rabots Stanley pour l'ajustage des portes

Stanley Tools

Ce nouveau rabot fera des mortaises pour bouts, plaque de face, planchettes écussons, etc., sans le secours de gouge ou de ciseau. De fait on peut l'appeler correctement ciseau mécanique. C'est aussi un rabot de chemin supérieur pour atteindre le fond des rainures et autres dépressions parallèles à la surface générale du bois.

No 171—Longueur 11 pouces ; pesateur, 3 Liste, \$2.75

Vos clients qui emploient des outils, s'intéresseront à la circulaire spéciale que nous venons de publier et qui donne une excellente description de ce rabot.

STANLEY RULE & LEVEL CO.
NEW BRITAIN, CONN. U.S.A.

Rue Hampton, quartier Notre-Dame de Grâces; 2 maisons, 4 logements, 2e étages, 3e classe; coût prob. \$7,000. Propriétaire, A. Dansereau, 216 Hampton.

Boulevard Décarie, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 orphelinat, 4 étages, 1e classe; coût prob. \$130,000. Propriétaire, Orphelinat Catholique, 390 Guy.

Rue Old Orchard, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, M. Brodeur, 2353 St-Jacques.

Rue Décarie, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$6,200. Propriétaire, R. Gougeon, 168 Boulevard Décarie.

Rue Darling, quartier Hochelaga; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, A. Chalifour, 561 Chambly.

Rue Hogan, quartier Hochelaga; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$2,500. Propriétaire, E. Martel, 631 Frontenac.

Rue Lagauchetière Ouest, quartier St-Laurent; 1 maison, 2 logements, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,300. Propriétaire, A. Amyot, 340 Hôtel de Ville.

Rues St-Laurent et Sherbrooke, quartier St-Laurent; 1 maison, 1 magasin, 24 logements, 4 étages, 2e classe; coût prob. \$19,500. Propriétaire, Jos. Art. Godin, 269 St-Denis.

Réparations

Rue Cherrier, quartier Lafontaine; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, E. Masse, 137 Cherrier.

Côte Beaver Hall, quartier St-Geor-

ges; 1 maison, 1 magasin, 1 logement, 3 étages, 2e classe; coût prob. \$2,500. Propriétaire, Succession Masson, rue St-Jacques.

Avenue Décarie, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 maison, 1 entrepôt, 1 étage, 2e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Canadian Pacific Railway Co., C. ty.

Avenue Décarie, quartier Notre-Dame de Grâces; 1 hangar, 1 étage, 2e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, Canadian Pacific Railway Co. City.

Rue Nicolet, quartier Hochelaga; 1 maison, 2 logements, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,200. Propriétaire, A. Fairron, 529 Nicolet.

SEMAINE DU 14 AU 19 SEPTEMBRE 1914

Ventes

Patrice Bourassa et al. à Joseph Roberge, 872, Tingwick, \$1,500, \$600 a/c; Philippe Lafontaine à Zéphirin Dupont, P. 343, St-Paul, \$1,000, \$800 en argent et \$200 par billets; Pierre Lecourt à Médéric Poisson, 22A et 22B, 3ème rang, et 22A et 22B, 2ème rang, Stanfold, \$3,600, \$1,000 a/c; Mme Marie Anna Roberge à Pierre de la Durantaye, 21A et 21B, 4ème rang, Stanfold, \$100 payées; Eleuthère Rivard à Pierre de la Durantaye, 21G, 3ème rang, Stanfold, \$1,300, \$450 a/c; Alfred Dussault à Gédéon Beauchesne, 1/2 S. O. 485, Warwick, \$800, \$400 a/c.

Vente à réméré

Alfred Lambert à J. E. Hudon, P. 22, St-Paul, \$150 payées.

Vente de coupe de bois

Joseph Blanchet à Louis Boucher, 2A 1er rang, Stanfold, \$150, \$125 a/c.

Obligations

Joseph Roberge à Mme Cédulie Carrier, 872, Tingwick, \$600 à demande sans intérêt; Alfred Demers à Napoléon Sévigny, 16B, 1/2 E, 16C, 16A et P. O. 15D, 9e rang, Stanfold, \$1,000, à 7 ans 5% intérêt sur intérêts et 3 mois d'intérêts à titre d'indemnité au cas de vente forcée; Hector Gouin à Nazaire Constantineau, 21, 12e rang, Simpson, \$300, 4 ans à 6% intérêt sur intérêts; Bennett Feeney à Balzam Talbot, P. 30 et 38, Princeville, \$1,200, à demande 6%.

Transport

Joseph Patoine à Joseph St-Laurent, père, sur Amédée Pellerin, \$400.

Rétrocession

Arthur Girouard à Oscar Girouard, P. 10-2, 9e rang, Stanfold, et P. 41, Princeville, \$2,300, \$600 a/c.

Testament

Mme Angèle Touchet à Pierre Lecourt, père, 22A et 22B, 2e rang et 22A et 22B, Stanfold.

Mariages

Arthur Perreault et Mme Emérentienne Desharnais; Isidore Mathieu et Mme Marie Côté.

Cette vignette fait voir une de nos



Fournaises à Air Chaud

Ces fournaises forment une spécialité par elles-mêmes. Soyez assurés qu'elles vous donneront satisfaction. Nous garantissons toutes les fournaises qui sont installées par nous ou d'après nos instructions. Ne payez pas avant d'être satisfaits. Vous trouverez plus loin une liste des endroits où nous avons installé nos **FOURNAISES À AIR CHAUD**. **PRENEZ DES INFORMATIONS VOUS-MÊME.** Spécialité de Poêles en acier de toutes grandeurs pour Couvents, Collèges et Presbytères.

Édifices pourvus de nos "Fournaises à Air Chaud"

| | |
|---|--|
| B'ac Lake, Qué., église. | Roxton Pond, Qué., couvent. |
| Bois-Francis, église. | Roxton Pond, Qué., presbytère. |
| Charleton, Place, Qué., église. | Sabrevois, Qué., église. |
| Compton, Qué., église. | St-Louis, Richelieu, église et presbytère. |
| East Hereford, Qué., église. | St-Basile le Grand, Qué., église. |
| East Stanbridge, Qué., église et sacristie. | St-Claude, Qué., église. |
| East Stanbridge, Qué., presbytère. | St-David, Qué., église. |
| Fermont, église méthodiste. | St-Faustin, Qué., église. |
| Ile Dupas, Qué., presbytère. | St-Frs-Xavier, Brompton, Q., église. |
| Lac-Bouchette, Qué., église. | St-Henri de Mascouche, Q., collège. |
| Lac-aux-Ecorces, Qué., église. | St-Jovite, Qué., église. |
| La Tuque, Qué., église. | St-Mathias, sur Richelieu, église. |
| Montcerf, Qué., église. | St-Nazaire, Qué., église. |
| Notre Dame du Portage, église. | St-Nazaire, Qué., presbytère. |
| Outremont, église baptiste. | St-Pascal Baylon, Russel, Ont., église. |
| Rapide de l'Original, Qué., église. | St-Thomas d'Aquin, Qué., presbytère. |
| Rapide de l'Original, presbytère. | Sorel, Qué., église. |
| Rapide de l'Original, Qué., école. | Villeray, Qué., église. |
| Richelieu, Qué., église. | Yamaska, Qué., etc., etc., |
| Roxton Pond, Qué., église. | |

RECORD FOUNDRY & MACHINE CO.
MONCTON, N. B.

BUREAU DE MONTREAL, 480 RUE ST-PAUL

Téléphone MAIN 7658

ALEX. DUSSAULT, Gérant.